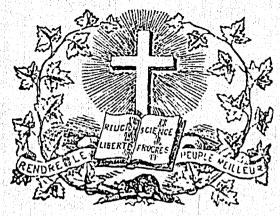
Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		



Volume IX.

Montréal, (Bas-Canada) Juillet et Aout, 1865.

Nos. 7 et 8.

SOMMARR.—Latterature: L'Estancia de Santa-Roya, par Mine. Beck. (suite).—
Sermure: Compre-tenda du Cours d'instoire du Caoada de l'abbé l'étriand à
Pl'inscraité Leval, (seite et fie).—Linguation: Rapport de l'instruction, publique
de France, (mine).—Discours promoncé à la distribation des prix et des diplômes
à l'école normale Laval, par M. le Professeur Thiaust.—Avis Ortracties: Lavres
approuvés par le Couseil de l'instruction publique,—Avis aux Commissaires
d'école,—Erection de munucipalité seclaires.—Diplômes accordés par les écoles
norma'es.—Diplômes accordés par les Bureaux d'examinateurs.—Commissaires
d'école,—Erection de munucipalité seclaires.—Diplômes accordés par les écoles
norma'es.—Diplômes accordés par les Bureaux d'examinateurs.—Pautin Emrontale: Mort de Sir Edienne Paschal Taché.—Distribution de prix et de diplômes dans les écoles normales.—Distribution de prix et de diplômes dans et
Elimes de la enconscription de l'école normale Laval.—Société historique de Montréal.—Petite Revie Mensielle.,—Distribution & Parix Dass Les Écoles Normale
Laval.—Leole modèle annexe,

LITTERATURE.

L'estancia de Santa-Rosa.

SCÈNES ET SOUVENIRS DU DÉSERT ARGENTIN.

(Suite.)

H

élémens opposés, c'était Mercedes et Dolores, que la vieille mula-fautour des pilliers de bois de la véranda. Elles y avaient attaché tresse s'était habituée à considérer comme des êtres d'une nature supérieure. Pareilles aux lianes fleuries qui croissent autour des cactus à lorgues pointes et des mimosas épineux, elles envelop. que faisaient pas une course au dehors sans leur rapporter quelque paient d'un réseau de grâces affectueuses et d'innocentes calineries jolie plante ou quelque nouveau prisonnier au brillant plumage Eusebia et Carmen. Eusebia subissait complétement le charme; destiné à la grande cage de bambous qu'ils avaient fabriquée eux-Carmen, plus indépendante, se tenait toujours sur la réserve, recevant les caresses sans les rendre, et dans ses jours de mauvaise pampas aux yeux noirs bordés de longs cils, aux jambes si fines humeur regardant Mercedes et Dolores de l'air d'une tigresse qu'elles semblaient presque hors d'état de supporter le poids de forcée d'allaiter deux agneaux. Ces éclairs de haine concentrée pleur corps. Ces charmantes créatures avaient été prises à leur. n'échappaient point à l'œil observateur d'Eusebia, qui se promettait d'être sur ses gardes. Don Estevan, lui, s'inquiétait peu de manger du pain et du lait jusqu'au jour où elles purent se nourrir ces animosités féminines; il savait qu'Eusebia, sous le despotisme un peu manssade de ses allures, eachait une fidélité et un dévoucment éprouvés. Pour toutes les choses du ménage, elle avait en sœurs brodaient sous la véranda, entourées de fleurs, les gazelles réalité la haute main. Quand les péons vennient à la cuisine à leurs pieds, des linnes flottantes au-dessus de leurs tôtes, il cût chercher leur ration de viande et de riz, et qu'ils apercevaient de leté difficile à un artiste ou à un poète de rêver un plus ravissant loin, au fond de la troisième cour, la liante taille un peu voutée tableau. d'Eusebia, son visage brun et sévère encadré dans les plis du Mercedes étant venue au monde la première, on l'appelait la panuelo rebozo, ils hâtaient le pas machinalement; ils oublinient major, l'ainée; elle était un peu plus grande que sa sœur. Cette de complimenter, comme à l'ordinaire, d'un ton narquois la cui différence de taille était la scule qui les fit reconnaître, car du

longs cheveux ou sur la blancheur de son teint. Les gais propos et les lazzis s'arrêtaient court, et chacun n'avait qu'un souci : c'était de se mettre le plus tôt possible hors des regards de l'intrépide vieille femme.

Dans la vie simple et monotone du désert, les jours passent rapides comme la flèche des Indiens. Quinze années s'étaient écoulées: Mercedes et Dolores étaient devenues les plus jolies filles du pays. Elles tenvient de leur mère des cheveux et des yeux d'un noir de jais, des traits fins, des dents éblouissantes, et ce teint d'un blanc mat à reflets dorés particulier aux Andalouses. Elles portaient admirablement la tête, et leurs attitudes étaient pleines de grice et d'élégance. Toutes les deux aussi, elles avaient un esprit doux et conciliant, une tendresse pleine de soumission et de respect pour leur père. Leurs occupations étaient celles des personnes riches du pays. Enfans, elles avaient appris de leur père à écrire et à compter. Eusebia leur avait enseigné. outre la lecture et leur chapelet (rezar), l'art de faire à l'aiguille ces charmantes dentelles, véritables merveilles d'adresse et de patience où excellent les femmes créoles. Elles étaient passionnées pour les fleurs et les oiseaux. Devant leurs fenêtres, des caissons en maçonnerie, de petites barriques, des vases de faience contennient toute sorte de plantes cultivées avec un grand soin; Le seul trait d'union qui rapprochat tant bien que mal tous ces | la rose de Banks pourpre, l'odorant jasmin du Chili s'enroulaient des branches d'arbres prises dans la forêt et chargées d'orchidées odorantes. José et Manuel, qui connaissaient leur goût favori, ne faisaient pas une course au dehors sans leur rapporter quelque mêmes. Un jour, ils revinrent avec deux petites gizelles des qu'elles semblaient presque hors d'état de supporter le poids de mère avant le sevrage. Mercedes et Dolores leur donnérent à d'herbes. Les panyres petites bêtes s'attachèrent à elles; elles les suivaient partout comme de jeunes chiens. Lorsque les deux

sinière Ramona, negresse des plus crépues, sur la beauté de ses reste leur ressemblance était parfaite. Mercedes avait aussi plus

d'initiative et de résolution; elle gouvernait en réalité Dolores,

appartenu à leur mère dona Isabel, elles étaient charmantes, Onclanes jours après, don Estevan reent plusieurs propositions de partif. mariage pour ses filles. Il les déclina, prétextant leur extrême jeunesse; mais un ou deux mois après arrivèrent à l'estancia de Santa-Rosa deux jeunes gens, fils d'un Catalan ami de don Estevan. C'étaient, comme les Catalans le sont d'ordinaire, de beaux hommes, aux yeux bleu fonce, au teint colore, aux cheveux juccas entreméles d'artichants sauvages, de mimosas, de carousours pargrent leur accorder peu d'attention. l'endant leur séjour à l'estancia, ils donnèrent cependant lieu à une scène assez significativa pour attirer les regards de Mercedes, plus observatrice que Dolores.

Un jour, don Estevan se trouvait avec ses hôtes dans la seconde cour, parlant d'une course qu'il projetait de faire avec eux jusqu'à une petite ferme qu'il possédait non loin de l'habitation. José et Manuel étaient occupés à seller pour eux-mêmes les beaux chevaux richement caparaçonnés qu'ils tenaient de don Estevan. Celui-ci se tourns ers eux.-Préparez, dit-il, des chevaux pour ces cabal-

leros et pour moi.

José le regarda d'un vir sombre et hautain; puis, appelant un petit peon qui se roulait dans la poussière comme un poulain :-Cipriano, dit-il, va dire au corral que l'on amène ici deux chevaux pour ces étrangers, et fais venir aussi Corazon pour que je lui passe la bride de don Estevan.

Le maître de l'estancia, préoccupé, ne remarqua pas l'incident,

José :-- Vous nous accompagnerez, dit-il.

José lança un regard pergant à son jeune frère.

- Excusez-nous, senor, répliqua-t-il; on marque les animaux à Romero, nous avons promis d'y être.

Et, sautant en selle tous les deux, ils disparurent en un instant,

III

Cependant sir Henri Williams était en route pour l'estancia de Santa-Rosa. Du Rosarion à Santa-Fé, une diligence, lourde machine nommée quiera, cahotait à mort chaque semaine les eina ou six malheureux qui ne eraignaient pas de se confier à ce mode de locomotion. Sir Henri préféra voyager seul, à cheval, avec un guide, un vaquiano, nommé Pastor Quiroga, que le consul lui procura. C'était un grand garçon brun, à l'air mélancolique et quelque peu séroce. Il portait une veste de drap bleu soncé, de larges pantalons blancs brodés, une chilipa, ou pièce d'étoffe enroulée autour des reins et formant haut-de-chausses. Sa ceinture de cuir ciselé était garnie de boutons formés de pièces de monnaie et d'un coutelas passé au côté du dos. Son poncho, mantenu du pays, était relové sur une épaule. Fièrement campé sur ses hanches et doué de cette élégance propre nux gauchos, le vaquiano faisait très bonne figure. Il promit au consul de soigner à merveille et senor Inglese. Celui-ei paya la moîtié du prix demandé; l'autre moitié devait rester jusqu'au retour entre les mains du représentant de sa majesté britannique. Pour compléter ses arrangements, sir Henri acheta un recado ou selle du pays, equipement de cheval composé de dix-auit pièces, convertures, carrées d'étoffes de laine tissées et brodées, tapis de cuir de Cordova, fourrure à longs poils nommée clone, le tout surmonté de deux petits bâts qui servent d'oreillers un voyageur, pendant que tapis de cuir, couvertures et le reste, étendus à terre, forment un matelas asser passable. Sir Henri joignit au recado un lasso et des bolas, armes dont il comptait apprendre à se L'enfant prit une amphore de terre rouge posée dans un coin

pays. Il avait son contenu, son lasso, sa fronde, et avec cela, dont l'obéissance était instinctive et cordiale, tant sa sœur mettait disait-il, il pouvait aller jusqu'au bout du monde. Il est vrai de douceur et de grâce insinuante à se saisir de son âme et de sa qu'il était de ces géographes qui placent l'Europe à côté de la pensée.

Lorsqu'elles parurent pour la première fois au bal du gouver-rique du Nord un peu au dessus. Il demanda à sir Henri s'il neur à Santa-Fé, elles firent grande sensation, même dans ce pays voulait acheter une troupe de chevaux qu'il revendrait ensuite, où la beauté n'est point rare. Vêtues de taffetas rose, leurs ou voyager avec les relais de la poste aux lettres, correo, qui a cheveux ornés de jasmins du Cap et de belles perles qui avaient ses stations sur la route du Rosario à Santa-Fé. Sir Henri se décida pour ce dernier arrangement, le moins compliqué, et l'on

A une petite distance du Rosario, les quintas (les maisons de campagne) devenuient dejà rares, et le désert dans toute sa solennité s'étendait à perte de vue. Ca et là se dressait un ombit gigantesque, des buissons d'énormes cactus, d'aloès agaves, de châtains. Eusebia les déclara buen mozos (de jolis garçons), et) biers. De temps à autre, une raie verdâtre à l'horizon dessinait don Estevan les traita avec une considération marquée. Les deux une de ces forêts qui dans le pays servent invariablement de lisière aux fleuves. Des lagunes, dont les eaux tranquilles reflétaient l'azur du ciel, brillaient çà et là dans l'herbe déjà un pen jaunie par les premières chaleurs de l'été. Les grands terriers des viscachos ou chiens des prairies s'élevaient comme de petits monticules converts d'une herbe fine et perces de trous réguliers. D'immenses troupeaux paissaient dans les pampas. Les plons qui les gardaient à cheval, la pique à la main, le teint bronzé par le vent du désert, avaient un air sauvage et mélancolique.

> Après trois ou quatre heures de galop, on arriva au premier relais de poste. Ces relais ne sont d'ordinaire que de misérables ranchos de terre et de roseau, avec un galpon (toit) soutenu par des piquets et un corral pour les animaux. Les voyageurs no doivent pas s'attendre à y trouver le moindre comfort. Il faut se procurer soi-même vivre et couvert, et camper poétiquement à la belle étoile.

En mettant pied à terre, l'astor aperçut un petit garçon de qui n'échappa point à sa fille ainée. S'adres-ant de nouveau à sept à huit ans; qui, les jambes en l'air et la figure dans le sable, pirouettait comme un jeune singe.

- Y a-t-il quelqu'un à la maison, muchacho? demanda-t-il à

l'enfant.

· Personne, senor,

Pastor se tourna vers sir Hensi.-Il en est presque toujours ainsi dans ces relais, dit-il; il faut que chacun se serve à sa guise. Descendez de cheval, senor, et reposez-vous un peu pendant que

je vais m'occuper du nécessaire.

Cela dit. Pastor cessa d'interroger le muchacho, qui, sier et superbe, ne lui aurait du reste plus répondu. Il remonta à cheval, avisa dans l'éloignement un troupeau de moutons, se lança à toute bride de ce côté, et, après avoir marchandé un agneau au berger, revint avec l'animal; en un instant, celui-ci fut tue, dépecé, coupé par quartiers. Pastor raviva un reste de feu qui languissait sons le galpon en y jetant quelques brassées d'épines sèches arrachées à une clôture. Lorsque le bois fut brûle, il embrocha les quartiers d'agneau à deux petites baguettes de ser qui trainaient dans un coin, tira de sa poche un peu de sel, et après les en avoir saupoudrés, il fixa les baguettes audessus du feu. Sir Henri regardait curieusement tous ces apprets. La porte du rancho était fermée, le corral vide.-Pendant que le mouton va rôtir, dit Pastor, il faut aller chercher des chevaux. J'en vois qui paissent là bas

Il rementa à cheval, et sir Henri l'aperçut, rapide comme le vent, l'aisant tournoyer le lasso au-dessus de sa tête, et le laneant avec l'adresse qui caractérise les gauchos. Il ramena bientôt deux des meilleurs chevaux.

L'odeur du mouton rôti tira le petit garçon de sa lethargio entrecoupée de gambades taciturnes. Il se leva et vint s'asseoir près du brasier. - Ah I ah ! dit Pastor, quand il s'agit de manger, le muchacho prend des jambes! Caramba ! si tu veux du mouton, je veux de l'eau, moi : va vite en chercher.

servir. Ses fontes contenzient en outre deux excellens revolvers, près de la porte, se drapa dans son poncho en guenilles avec Le vaquiano craignait les armes à feu, comme tout fils du lune dignité toute castillane et s'achemina vers un arroyo dont les caux bleues miroitaient dans le campo à quelque distance. Il revint bientôt, portant le contaro sur l'épaule avec la grâce d'une statuette antique. On s'assit par terre pour manger. Sir Henri tira de sa poche un étui en vermeil qui contenuit sourchette et conteau; mais il eut quelque honte d'avoir montré ces ustensiles lorsqu'il vit Quiregi et le petit garçon détacher du mouton rôti des tranches très longues et très minces, en prendre l'extrémité entre leurs dents incomparables et couper à mesure avec le conteau le morcean qu'ils voulaient manger. Le mouton fut dévoré en un cliu d'œil avec une dextérité et une propreté parfaites, et l'on se remit en route.

Le désert devenait de plus en plus sauvage. De grandes autruches grises conraient cà et là. Des troupeaux de daims et de biches cheminaient au petit pas, ou fuyaient rapides comme le vent en faisant onduler les hautes herbes. Au bord des lagunes et des arroyos, des sarcelles, des poules d'eau, des ibis, de gracieux cygnes blanes au collier noir, se promenaient gravement ou se baignaient dans les eaux tranquilles. Un peu avant le coucher du soleil, on arriva au bord du Calcarana, large et profonde rivière. Les péons d'une estancia voisine étaient occupés à la faire passer à quatre ou einq mille bœufs. C'était un aspect Strange que celui de cette multitude d'animaux de tonte nuence que ces bergers à cheval tâchaient de pousser vers le gué ou paso. Lorsqu'un groupe de bœufs et de génisses était arrivé sur l'extrême bord, les picadores armés de leurs lances les niguillonnoient tion se composait; mais on préféra unanimement rester au pour les forcer à entrer dans la rivière, et les récalcitrans donnaient à leurs conducteurs l'occasion de développer une adresse et une élégance de poses vraiment merveilleuses. Tantôt, s'éloignant de quelques centaines de pas, les picadores, la lance en arrêt, venaient fondre sur les bœufs pour les contraindre à prendre leur course du côté du fleuve; tantôt, poursuivant quelque fuyard qui disparaissait dans les pampas, ils l'obligeaient par une série de voltes exécutées avec une prestesse inouie à reprendre la direction du Calcarana. Dans la rivière même, la lutte recom- il était sambo de race, c'est-à-dire de sang nègre et indien. Il mençait : avant et après le maso, le fond du fleuve présentait portait le costume des gauchos, et se drapait avec une dignité beaucoup de ces trous profonds en forme d'entonnoirs appelés posos et où s'engloutit le meilleur nageur. Lorsqu'un des bœufs se dirigeait vers un de ces endroits dangereux, indiqué par un bouillonnement à la surface du courant, quelques bergers campés dans une sorte de pirogue placée en travers de la rivière barraient de leur mieux le passage à l'aide de longs hambous.

Sir Henri prenait tant de plaisir à ces joutes bizarres, qu'il fut tout surpris de voir le soleil, qu'il croyait encore bien haut comme une femme. Il portait un élégant habit de coupe parisur l'horizon, disparaître subitement dans un océan de pourpre et d'or dont l'éclat baigna un instant tout le désert d'une teinte rose émaillée de lucurs vives et de rayons fuyans d'une beauté incomparable. La nuit arriva par une brusque transition, comme si une main invisible cut fait tout à coup glisser un rideau sur les splendeurs du ciel. Bientôt l'obscurité fut profonde; on n'alla plus qu'au pas dans la crainte de tomber dans les trous des viscachos. Vers dix heures du soir, Quiroga, qui depuis quelque C'est le pays des troupeaux, et l'ou u'y trouve pas de viaude, le temps gardait le silence, arrêta court son cheval. - Je crois, senor, dit-il, que nous sommes égarés. Depuis que nous marchons, dit-il, que nous sommes égarés. Depuis que nous marchons, n'y voit point d'œufs, le pays des raisins, et jamais on n'y fait nous devrions être au relais; nous l'aurons laissé peut-être à de vin. Diuble de pays! Aussi, continua-t-il avec volubilité,

Pastor fit ainsi qu'il disait et broya un peu de gazon entre les dents. Au bout d'un moment :-- Je pense, dit-il, que nous sommes sur un terrain cultivé par des Européens et non loin d'une lagune, car, bien que l'herbe nit le goût de celle qui croît sur les sillons de blé ou de maïs, elle est aussi un peu salée, comme celle qui avoisine l'eau. En tout cas, nous sommes près d'une habita-

Pastor, on le voit, était connaisseur. On se remit à chevaucher avec précaution. Au bout d'un instant, une masso confuse se dressa dans l'obscurité, et les aboiemens de plusieurs chiens se firent entendre. Une lumière se montra dans l'éloignement comme une étoile errante. - Amigo I eria Pastor, sommes-nous bien loin du correo?

A plusieurs lieues, senor, repondit une voix.

La lumière s'approcha, et les voyageurs se trouvèrent en face

du maître de l'habitation : c'était un Basque français dans la vigueur de l'age. Il portait un habit européen de toile grise, un pistolet à la ceinture et une carabine en bandoulière. Il él va la lanterne qu'il tenait à la main, en dirigea les rayons tour à tour vers sir Henri et vers Quiroga; puis, rassuré par cet examen, il proposa aux deux cavaliers de passer le reste de la nuit chez lui. - L'obscurité est si grande, dit-il, que d'autres vovageurs encore se sont égarés; vous trouverez à la maison nombreuse compagnie.

Tout en parlant, il guidait sir Henri et le coquiano à travers une allée d'arbres que la nuit avait dérobée à leurs regards. Chemin faisant, il leur apprit qu'il était Martin Valduque, cultivateur et propriétaire du terrain où ils se trouvaient. On arriva bientôt à un enclos solidement fermé de pieux de quatre à cinq pieds de haut; plusieurs ranchos y formaient un groupe laissant un carré vide au milieu. Une lanterne suspendue au pilier d'un galpon éclairait une petite réunion de gens qui parlaient avec animation. Sous une avance du toit qui abritait une cuisine, Mae Martin Valduque, pittoresquement coiffée du mouchoir rouge des femmes basques, tirait du four des tourtes et des galettes, d'odeur fort appétissante, et distribuait du café que deux jeunes garçous, ses fils, apportaient aux voyageurs. s'excusa nuprès de ses hôtes sur l'impossibilité où il était de les loger tous, et proposa à ceux qui craignaient le campement sous la voûte du ciel un abri dans une des maisonnettes dont l'habitamilieu de la cour. On y alluma un bon feu, afin de se préserver de l'air humide de la nuit et toute la compagnie s'assit à l'entour. Martin Valduque souhaita le bonsoir aux voyageurs et se retira dans le rancho où il demeurait.

Sir Henri s'était installé un peu à l'écart, afin de mieux jouir du spectacle original qu'il avait sous les yeux. Il remarqua d'abord un homme jeune encore, très noir, d'une stature colossale admirablement proportionné et plein d'élégance dans sa taille; royale dans un magnifique poncho bleu foncé, à raies pourpres mélangées de dessins bizarres noir et blanc. Appuyé sur sa lance, dans l'attitude d'un repos martial, ce personnage aurait pu servir de modèle à Phidias. Pastor, qui le connaissait, le désigua à sir Henri comme le major Denys, Indien manso (soumis), commandant en chef la cavalerie des Indiens auxiliaires.

A côté de lui était assis un jeune homme blond, blanc et rose sienne, un gilet blane, une cravate de satin, des gants glaces et un lorgnon. Ce petit monsieur bavard était un Allemand, commis dans une grande maison de banque du Rosario et voyageant pour les affaires de son patron. Il donna lui-même tous ces détails à sir Henri, en ajoutant mille doléances sur le détestable trajet qu'il venuit de faire. - Ah! monsieur! s'écria-t-il, quelle contrée de sauvages! On y meurt de faim au milieu de l'abondance! pays des vaches, et l'on manque de lait, le pays des poules, et l'on notre gauche. Je vais mettre pied à terre, et goûter l'herbe cette terre n'est-elle abordable que pour les gens à grandes pour savoir où nous sommes. du Rosario. Nous venons, par exemple, de conduire à bien une entreprise magnifique. Mes patrons sont les banquiers du gouvernement national, et ils ont été charges par celui-ci d'acheter des navires à vapeur qu'on armera en guerre pour l'escadre du Parana. Je suis allé à Rio-de-Janeiro, j'ai fait l'acquisition de quatre steamers chargés autrefois du service de la baie : j'ai pris soin qu'ils fussent repeints à neuf; j'ai ajouté à la poupe des sculptures à grand effet, une sirène dorée grimaçant au nez du public d'un air agréable, un grand nigle aux ailes déployées, un soleil entouré de rayons flamboyans, et puis des noms sonores, retantissans: el Vencedor, el Conquistador, el Peleador, el 25 de Maio. Ces petits vapeurs ainsi badigeonnes pouvaient valoir chacun de trente à quarante mille francs; nous les avons vendus au gouvernement vingt-einq, trente, quarante mille piastres.
Sir Henri so reeria.—He! monsieur, continua l'Allemand,

gouvernement, la politique, c'est ici le terrain vraiment productif. Ceux qui, pareils à Valduque, piochent et labourent sont des imbéciles: mais vous comprenez qu'il faut savoir s'y prendre. Par exemple, vous suscitez une idée, le chemin de fer du Rosario à Cordoba! Quelques jolies dames (dans ce pays c'est un élément de succès qu'il ne faut pas dédaigner) parlent de votre plan dans les salons. Nous rédigez un mémoire présente au ministre de la guerre. Dans ce pays, comme partout ailleurs. les différens ministères se détestent et vivent dans un perpétuel conflit. Le ministre de la guerre n'a pas de fonds de reste; il demande à grands eris des armemens, de l'artillerie, etc. Vous vous toutnez alors du côté du ministre des travaux publies. auquel, si vous n'aviez pas connu le terrain à l'avance, vous vous seriez d'abord adressé. Le ministre vous donne audience; vous vous étendez longuement sur le refus de son collègue; vous assaisonnez votre récit de quelques détails qui irritent l'amourpropre du ministre à qui vous parlez. Il faut, dites vous, ordonner des travaux préliminaires, arpentage, sondage, etc., avant de chercher des actionnaires et des capitanx pour cette grande entreprise. Le ministre est ébranlé. "A combien montera le coût total? - A dix mille plastres, excellence .- Monsieur, dira-til en vous regardant fixement, cela reviendra à vingt mille piastres, et je les ferai porter au budget; vous m'avez compris?" Quelques semaines après, vous présentez le compte volumineux d'un arpenteur qui n'a peut être pas quitté son c. binet, mais qui est censé avoir passé tout ce temps entre Rosario et Cordoba. L'addition des frais porte vingt mille piastres : le trésor vous les paie; vous en remettez dix mille à son excellence, et... le tout est fait.

Une ombre de mépris passa sur la physinionomie ordinairement calme de sir Henri. Son interlocuteur s'en apercut.-Vous vous indignez, milord, dit il en souriant d'un air fin ; vous croyez peut-être les gens de co pays-ei plus manvais qu'en Europe. C'est un tort : les hommes sont partout les mêmes ; maiheureusement le théatre est quelquesois petit, et l'œil plonge dans les coulisses.

Sur cette belle péroraison, le petit monsieur tira de sa poche des cigares, en offrit à sir Henri, en prit un pour lui-même, et, l'ajustant à un bout d'ambre, il l'alluma avec une esquille enst unmée. La nuit s'écoula rapidement au milieu de ces causeries. L'aube, envahissant peu à peu les ténèbres du ciel, finit par les en chasser tout à fait. Un fleuve d'or sembla inonder l'orient, et le soleil se leva du sein de cet océan de lumière avec une incomparable majesté. Sur la surface du désert, quelques légères vapeurs que le jour naissant traversuit de ses rayons dorés flottaient encore à l'horizon. Une abondante rosée baignait toutes les plantes et leur donnait pour quelques inst ins. sous cet ardent climat, l'aspect et la fraicheur qu'ont les vé-étaux des zones tempérées. Les anémones rouges, les beaux lis blancs, la verveine lilas, convraient de leurs fleurs des espaces entiers, et donnaient au terrain du campo les teintes les plus variées et les plus belles.

Debout près du corral, sir Henri contemplait ce spectacle pondant que Pastor sellait les chevaux. Pen à peu les hôtes de Martin Valduque quittèrent l'estancia. Sir Henri reprit seul son chemin avec Pastor Quiroga. Les relais étaient tous à peu près aussi déserts et aussi dénués que celui qu'on connaît déjà. et sans l'industrie du vaquiano sir Henri aurait réellement souffert de la faim. Vers le milieu de la seconde journée, la solitude du campo devint moins absoluc. De temps à autre, on passait devant une chacra, petite ferme entourée de cultures. C'était du mais, du froment, du tabae, du coton, la canne à sucre chinoise, la pomme de terre, la patate, l'arachide, des champs de pastèques et de melons. Tout près des maisons s'élevaient de charmantes petites forêts d'orangers magnifiques et de pêchers toussus au milieu desquelles croissaient quelques beaux palmiers. Les chacras onltivées par des Européens se faisaient remarquer par l'ordre et la symétrie de leurs cultures, chose que les gauchos dédaignent ou ignorent,

qui, se voyant écouté, devennit de plus en plus communic til, le annonçait l'arrivée d'une haute charrette à immenses roues pleines en bois tournant avec l'essieu. Six ou huit bœufs tiraient ce véhicule primitif, dont l'attelage était aiguillonné par un jeune garçon armé d'une longue pique. Souvent ces charrettes, dont les côtés sont formés de bambons attachés par des lanières do cuir, ne contenuient que du bois et du charbon; souvent aussi elles servaient de moyen de transport à toute une famille, se rendant à la petite ville de Coronda, dont l'église blanche se détachait sur l'azur celatant du ciel. Ces familles de mulatres ou de créoles se distinguaient toutes par l'élégance des poses, la beauté plastique des bras, des mains et des pieds, le port noble de la tête et des épaules. Quelquefois, sur le devant de la charrette, des jeunes filles d'une grande maigreur, mais d'une grace parfaite, leur panuelo rehozo entourant le bel ovale de leur visage, les bros relevés dans l'attitude de cariatides, soutenaient ainsi des amphores en terre rouge ou des paniers de lianes remplis de fruits et de fleurs, offrances pienses destinées aux prêtres et aux autels. Des gauchos élégamment vêtus, aux montures richement caparaconnées de plaques d'argent viselées, passaient au petit trot on a l'amble, allure naturelle à quelques chevaux du pays. Sir Henri fut frappé du sérieux plein de dignité de ces physionomies et de l'air de distinction propre à tous ces types de nuances si variées.

Vers le soir, on arriva à Coronda. Cette ville a pour port un lac majestueux, relie au Parana par un bras ou boca. Pastor conduisit sir Henri à la fondu italiana. C'était une maison construite en briques rouges avec une cour ombragée d'une vigne inagnifique. Sur le devant de l'établissement, il y avait un petit magasin appelé almacen où l'on vendait des souliers, des oranges, du genièvre, de la bière anglaise, des mors, des brides, du pain créole, des étoffes de coton, de la cassonade du Brésil, des pêches seches de Mendoza, etc. Toutes ces marchandises entassées péle-mêle faisaient l'effet le plus pittoresque. La dame du magasin était une mulatresse crépue aux yeux d'un noir de jais, au teint olivatre. Le cigare à la bouche, un marmot à califourchon sur la hanche et deux ou trois autres accrochés à ses jupes, elle servait de la cana (can-de-vie de canne à sucre) à trois ou quatre gruchos, qui, assis sur le comptoir, les jambes pendantes, jounient aux eartes avec la passion qu'ils apportent à tous les jeux.

La fonda fit regretter à sir Henri les arrangements du campo. Il dut se contenter pour son diner d'une sopa (macaroni cuit à l'huile); le puchero, sorte de pot-au-feu, avait été servi à des voyageurs venus un pen plus tôt, et le cuisinier, grand garçon mulatre qui tenait sous le bras son coq de combat, déclara que ponr rien au monde il ne rallumerait ses fourneaux ce soir-là, attendu qu'il y avait déjà longtemps qu'il devrait être au renidero (arene des combats de coqs). Le voyant si décidé, sir Henri le suivit, pensant qu'à défaut de souper il aurait un spectacle. L'arène du combat de coquetait une rotonde formée de pieux espacés qui soutenaient un toit de bambou.

Les coqs étaient armés d'éperons de fer très aigus, rattachés à leurs pattes par des bandelettes de drap. Lorsque deux conibattents s'annonçaient comme également vaillans, des paris s'engageaient en faveur de l'un ou de l'autre. C'étaient des cris, des huées, des applaudissemens frénétiques. L'indolence créole, si complète en toute nutre chose, semblait recevoir ici le seul coup de fouct qui la put réveiller. Sir Henri, qui, bien qu'Anglais, détestait de semblables récréations, s'éloigna vite avec l'astor de ce champ de bataille tumultueux, et retourna à la fonda.

Le lendemain de très grand matin, le vaquiano l'éveilla.-Je crains un orage, dit-il; mettons-nous en route sans tarder. Jome suis fait indiquer le chemin de l'estancia de Santa-Rosa; nous y arriverons, je l'espère, au milieu du jour.

Un vent embrasé, pareil à la vapeur qui s'échappe d'un four, semblait sécher les plantes et jaunir les arbres sous son haleine brûlante. Une sorte de brume rousse enveloppait le désert. De loin en loin, des troupeaux de bœnfs, de chevaux, de génisses, baissant la tête, inquiets et haletans, se dirigealent vers ces lignes verdâtres de l'horizon qui indiquent les forêts. l'astor les montra De soin en loin, un grincement en quelque sorte mélodieux à sir Henri.—Ils sentent l'orage, dit-il, et ils cherchent un abri,

-Les chevaux des deux voyageurs, oppressés, alanguis, ne marchaient plus qu'avec peine. Sir Henri lui-même se sentait mal à l'aise, un cercle de fer lui serrait le front, et un poids énorme accablait sa poitrine. Pastor, impassible, consultait le soleil pour s'orienter dans ces solitudes où il s'engageait pour la première fois. De gros iguanes semblables à de petits caimans sortaient paresseusement de leurs trous, des serpens vert-de-gris, d'autres jaunes à dessins noirs, se trainaient dans l'herbe. Quiroga les fit remarquer à sir Henri.—Encore un signe précurseur d'orage! dit-il.-Des nuces de perruches vertes, de charmantes petites colombes appelées palomitos de la Virgen, des colibris couleur d'emerande et de rubis, volctaient d'un sir anxieux, s'abattaient sur les buissons, puis, se relevant, s'oublinient jusqu'à se poser sur le dos de quelque bouf qui, les naseaux dans le sable, semblait décidé à mourir sur place plutôt que de faire un mouvement. Par moment, les plages sablonneuses des lagunes et des cours d'eau, labourées pur le vent, se soulevaient en nuages de poussière à travers lesquels le soleil n'apparaisait plus que comme un disque rougeatre. Pastor commençait à être inquiet. Les chevaux refusaient d'avancer et luttaient péniblement contre l'asphysie. Si loin que portat la vue, aucune habitation ne se montrait dans le compo-11 faut gagner la forêt, dit le vaquiano a sir Henri, et y attendre la fin de l'ouragan. S'il se termine par un agmiccro (trombe d'eau), nous serons toujours moins exposés sous les arbres que dans le campa, et le vent nous maltraitera moins.

Ainsi firent les deux voyageurs. Ils atteignirent bientôt la lisière d'un bois de caroubiers où ils mirent pied à terre. Une herbe fraiche et fine entourait les arbres, et de larges graminées couvraient le sol. Les chevaux, débridés et attachés au lasso, paissaient de leur mieux. Le roquiano s'éloigna de quelques pas, huma l'air, allant et venant avec une anxiété visible. Sir Henri s'en sperqut. Qu'y a-t-il, Pastor?

- Il y a, répliqua celui-ci, que nous no devons pas être bien loin des Indiens, et, caramba, je ne me soucie guère de ce voisinage.

l'herbe, se demandait si Quiroga ne révait pas tout éveillé; mais le guide, lui montrant dans le gazon de petits trous ronds, distans de quelques pas les uns des autres. - Ceci, dit-il, est la marque des piquets à l'aide desquels les Indiens étendent et séchent les peaux d'animaux qu'ils tuent à la chasse. L'herbe en a encore l'odeur ; no la sentez-vous pas?... Et voyez, senor, continua le vaquiano en faisant quelques pas de plus, voici les traces d'un feu; its avaient une femme avec eux: je vois sur la cendre l'emprunte d'un très petit pied et quelques tousses de poil de loutre provenant d'un kiapi (1) Caramba! pourvu que ces gaillards-la soient déjà loin, et n'aient pas l'idée de rebrousser chemin!

- Eh bien! nous nous défendrons.

- Ah! senor, on voit bien que vous ne connaissez pas les Indiens; ils sont pires que les Maures, et tant qu'il y en aura

dans ce pays-ci, personne ne pourra y vivre en paix.

Quiroga parlait encore, lorsqu'un léger bruit se fit derrière sir Henri. Il se retourna et aperçut une semme de trente six à trente-huit ans, do haute taille, au visage bronzé. Ses traits réguliers avaient une expression dure et chagrine. Quelques mèches argentées brillaient au milieu de l'épaisse chevelnre noire qui lui tombait sur le cou. Elle était vêtue avec soin. Sa chemise de percale blanche, brodée aux manches et aux épaules, était à demi couverte par un châle à raies brillantes; une jupe de perse anglaise descendait jusque sur ses pieds. Son apparition avait en quelque chose de si inattendu que sir Henri en tressaillit malgré lui Le raquiano la regardait avec une défiance sombre et hautaine. - Femme, ait-il, sommes-nous encore loin de l'estancia de don Estevan Gonzalés? Ce caballero y est attendu, et la crainte de l'ouragan nous a fait prendre le chemin de la forêt.

- Jo m'appelle Carmen, veuve du cacique Arraya, dit l'Indienne avec une sorte de dignité triste, et comme j'appartiens à

(1) Mantenu porté par les chinas, nom que les créoles donnent aux femmes des Indiens.

don Estevan, il me sera facile de vous guider jusqu'à sa demeure. Sculement, ajouta-t-elle, je dois m'éloigner un instant pour chercher mon cheval, qui est au pâturage un peu à l'écart.

- Non pas, s'écria Quiroga, qui semblait craindre quelque manœuvre pertide. Mon cheval est solide, tu monteras en croupe derrière moi, et de cette manière nous ne perdrons pas de temps. Si ton cheval a été élevé à l'estancia, il retrouvera de lui-même

sa querencia (1).

Carmen hésitait, et paraissait examiner avec une attention recueillie la physionomie du vaquiano et celle de sir Henri. Au bout d'un moment, elle se décida, -Eh bien! en route! dit-olle en sautant avec dextérité sur le cheval de l'astor, et, dédaignant de se tenir à la ceinture de son compagnon, elle donna à Quiroga les indications les plus minutieuses pour sortir de la forêt. Sir Henri suivait au pas, les arbres étant bas et rapprochés, chemin que Carmen leur faisait prendre ressemblait à un labyrinthe, et le vaquimo, qui n'accordait qu'une médicere confiance la veuve du cacique Arraya, semblait fort peu rassuré.

Depuis quelques instans, le tonnerre roulait avec une force extraordinaire, et le sol tremblait sous les pas des voyageurs. Au sortir de la forêt une vaste plaine, entrecoupée de rares bouquets d'arbres, s'étendait à perte de vue. Carmen désigna à l'horizon un point blane, visible seulement pour des yeux de gauchos ou d'Indiens. - C'est là Santa-Rosa, dit-elle; mais pour y arriver en venant de Coronda, vons avez fait un détour immense. Vous pouviez l'atteindre en deux fois moins de temps.

Cela dit, elle sauta légèrement à bas du cheval, et, sans saluer les deux voyageurs, elle rentra dans le fourré.- Sorcière, va l' murmura Quiroga en pressant l'allure de son cheval. Savonsnous si elle n'est pas allée chercher ceux qui doivent nous

poursuivre?

Quelques momens après, l'aquacero se déclara dans toute sa violence : c'étaient de prodigieuses nappes d'eau qui tombaient de la vonte du ciel comme autant de cataractes. A quelques pas devant soi, I'on ne voyait plus rien. Les chevaux, l'oreille basse, la tête en avant, s'étaient arrêtés, et attendaient avec une résigna-Sir Henri, ne voyant tout autour de lui que des arbres et de tion passive le moment où ils pourraient continuer leur route. Pastor, inquiet de la brusque disparition de Carmen, regardait en arrière à chaque pas, cherchant à s'assurer, à travers le voile épais de la nuit, si personne ne les poursuivait. Cela dura près d'une heure. Le campo n'était plus qu'une vaste plaine liquide, au milieu de laquelle les arbres et les buissons s'élevaient comme autant d'ilots. Les lagunes, les petites rivières, gonflées subitement, épanehaient leur trop plein sur le sol déjà inondé. Cependant, comme la pluie commençait à diminuer de violence et que les chevaux avaient pu reprendre le petit trot, au bout de deux heures environ les voyageurs arriverent tant bien que mal au terme de leur course et l'appèrent à la porte de l'estancia de Santa-Rosa.

> Pendant la durée de l'aguacero, Carmen était restée blottie sous un buisson touliu. Des que l'orage se fut apaisé, elle alla chercher son cheval, qui s'était aussi réfugié dans la forêt, et elle se remit à cheminer avec précaution. Les bosquets serrés et bas l'obligerent à descendre de sa monture. Du milieu de cette végétation, qui n'atteignait guère à plus de dix ou douze pieds, s'élançaient des arbres gigantesques, immenses, formant un second dôme de verdure moins épais que le premier, mais d'un aspect sombre et majestueux. De magnifiques palmiers, dont le trone s'élevait encore plus haut, balanquient au souffle du vent leurs panaches de rameaux fins et déliés. De temps à autre, le bruit des pas de Carmen, qui froissait l'herbe et cassait les branches en passant, faisait fuir une gazelle effarouchée ou quelque oiseau de couleur brillante qui s'envolait dans les airs en poussant des cris aigus, auxquels mille cris stridens répondaient ainsi qu'un écho, puis tout rentrait dans le silence.

> La nuit tombait lorsque la veuve du cacique Arraya atteignit un carrefour circulaire où la végétation était plus rare. Une petite lagune, ordinairement à sec en été, mais que l'aguacera venait de remplir, occupait le milieu de ce rond-point. Carmen,

⁽¹⁾ Lieu de naissance et d'habitude.

s'arrêtant, attacha par le lasso son cheval à un buisson, et, fatiguée de sa longue course, s'assit sur l'herbe. Au firmament, d'un azur sombre, scintillaient de splendides étoiles. Dans les roseaux qui entouraient le petit lac, des milliers de mouches à feu tourbillonnaient comme autant de vivantes étincelles. Quelquefois elles s'engageaient par grands essaims dans les profondeurs de la forêt, qui apparaissait pour un moment comme inondée d'une pluie de feu; puis, se réunissant de nouveau en colonnes sorrées, elles portaient sur un autre point de la clairière les gerbes mouvantes de l'incendie phosphorescent. Carmen accordait peu d'attention à ce spectacle: les coudes sur ses genoux, le visage dans ses mains, elle demeurait perdue dans une sombre rêverie. Tout à coup elle releva la tête pour écouter. Un Européen n'eût entendu que les rumeurs confuses de la forêt, les plaintes du vent et le bruit particulier que font en s'entrechoquant les rameaux flexibles et sonores des palmiers: Carmen, elle, avait démêlé un son distinct au milieu de ces notes basses et peu accentuées. Elle entr'ouvrit les lèvres, et, se frappant la bouche d'une manière bizarre, elle imita le cri d'un oiseau de nuit; un autre cri lui répondit, et quelques minutes plus tard un homme parut devant elle. Carmen s'avança vers lui.-Voici longtemps que je t'attends, lui dit-elle. Ce lieu ne m'est pas connu: c'est la première fois que je m'y rends, et j'ignore pourquoi tu m'as donné rendez vous ici plutôt qu'aux bords de l'arroyo del Casero (rivière de la Fauvette).

- J'avais mes raisons, répondit sentencieusement l'interlocu-

teur de Carmen.

(A continuer.)

MME. LINA BECK.

Revue des Deux Mondes.

SCIENCE.

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND A L'UNI-VERSITÉ LAVAL.

XLII.

(Suite et fin.)

[Ici s'arrête dans le Courrier du Canada la publication du cours de M. l'abbé Ferland. Le reste a été publié en volume et est la propriété des éditeurs, ce qui nous en interdit la reproduction. Le public attend avec une légitime impatience le second volume de cette histoire, dont l'impression était fort avancée lors de la mort de l'élégant et judicieux écrivain, dont la perte a été si vivement sentie par tous les amis des lettres canadiennes.]

Vû les circonstances dans lesquelles on se trouvait, M. d'Argenson accepta donc les propositions des Iroquois: on remit à ceux-ci leurs compatriotes prisonniers et ils promirent de renvoyer 18 prisonniers qui se trouvaient entre leurs mains. Ce ne fut pas sans appréhensions qu'on consentit à ce traité et qu'on vit partir le père LeMoine pour aller chez ces perfides barbares. Le Père partit gaiement, lui, et arrivant à Onnondaga il poussa le cri des ambassadeurs avec autant d'entrain que s'il était arrivé au sein d'une nation amie et fidèle.

Le Père fut bien reçu et on vint audevant de lui à une lieue de la bourgade. La brillante réception qui lui fut faite avait été préparée par un homme fort distingué chez les sauvages et surtout chez les Iroquois: c'était un homme dont les belles qualités dn cœur et de l'intelligence auraient, du reste, été admirés chez tous les peuples. Garakonthié, en effet, n'avait de sauvage, disent les chroniqueurs du temps, que "l'origine et le nom." Ce chef avait toujours été l'ami des Français et des missionnaires et c'était avec une grande douleur qu'il avait vu les actes de perfidie et de cruauté commis par sa nation. Il avait en outre un penchant pour le christianisme dont sa belle âme et sa haute intelligence lui faisaient entrevoir la vérité.

Souvent Garakonthié avait racheté des captifs du produit de sa chasse. Il possédait un sens exquis de délicatesse et le Père LeMoine

en eut une preuve en arrivant à Onnontagué. Des guerriers avaient apporté d'une de leurs courses un crucifix enlevé à quelque maison d'Argentenay, dans l'île d'Orléans; Garakonthié, qui savait de quels respects les chrétiens entourent cet objet du culte, en fit l'acquisition et au moment où le Père LeMoine allait entrer dans le village, il plaça le crucifix dans l'ancienne chapelle que les Pères avaient autrefois construite et qu'on avait conservée.

Il avait tout fait pour amener l'état actuel des choses et c'était lui qui avait eu la part principale aux préparatifs faits pour recevoir le Père LeMoine:—il savait que le Père le connaissait et lui rendait justice; il prévoyait que le Père aurait pour lui la préférence de vouloir loger d'abord dans sa cabane;—il savait tout cela; mais il savait aussi que les autres chefs étaient jaloux et ambitieux et il porta la prévoyance et la noblesse d'âme jusqu'à conduire le Père dans les cabanes des autres chefs, avant de le recevoir dans la sienne.

Le Père LeMoine eut bientôt à souffrir chez les Iroquois et sa position eut été bien autrement pénible encore, s'il n'eût été protégé et secouru par Garakonthié, qui montrait un dévouement, une sagesse, une prudence, un sang froid et un courage dignes de tous les éloges.

Le Père LeMoine, malgré les embarras de sa position, profita des bons moments pendant lesquels il pouvait compter sur le bon vouloir des chefs pour rendre service à des Français prisonniers dans les villages Agniers. Il s'occupait de faire parvenir les lettres des captifs à leurs parents et à préparer leur délivrance.

Un jeune homme de 16 à 17 ans, plein d'intelligence et de courage avait été enlevé à la tendresse d'une mère, dont il parait avoir été le seul fils, en tombant au pouvoir des Agniers, alors qu'un de leurs partis faisait l'embuscade dans le voisinage de Trois-Rivières,—c'était

le jeune François Hertel.

Il avait énormément souffert chez les Agniers: ayant trouvé le moyen de communiquer avec le Père LeMoine il lui envoya deux lettres tracées sur l'écorce, une pour le Père et une pour sa mère. Ces lettres, qui témoignent des sentiments dont étaient animés alors les jeunes Canadiens, sont bien dignes d'être reproduites, les voici: Au Père LeMoine:—"Le jour même où vous partites des Trois-Rivières, je fus pris sur les trois heures par quatre Iloquois d'en bas: la cause pour laquelle je ne me fis pas tuer, à mon malheur, c'est que je craignais de n'être pas en bon état. Mon Père, si je pouvais avoir le bonheur de me confesser; Je vous prie d'avoir pitié de ma pauvre mère bien affligée; vous savez, mon père, l'amour qu'elle a pour moi... Nous sommes trois Français qui avons ici la vie... Je vous prie de faire mes baisemains à ma pauvre mère et de la consoler, s'il vous plât. Je vous prie de bénir la main qui vous écrit et qui a un doigt brulé dans un calumet, pour amende honorable à la Majcsté de Dieu que j'ai offensé. L'autre a un pouce coupé; mais ne le dites pas à ma pauvre mère.—François Hertel."

A sa mère:—"Ma très chère et très honorée Mère, je sais bien que ma prise vous aura bien affligée. Je vous demande pardon de vous avoir désobéi. Ce sont mes péchés qui m'ont mis en l'état où je suis; vos prières m'ont redonné la vie. J'espère que je vous reverrai avant l'hiver. Je vous prie de dire aux bons confrères de Notre Dame qu'ils prient pour moi et vous et toutes mes sœurs. C'est votre pauvre—Fanchor."

Ce bon Fanchon était, sans s'en douter, ce qui ajoute à son mérite, un héros. Il devint plus tard un des plus brillants officiers de la Nouvelle France et fut annobli pour les services nombreux et signalés qu'il rendit. Pendant plusieurs années il fit la guerre avec les sauvages et avec les anglais et il était toujours au premier rang; sa valeur était chevaleresque.

Il fut un des chefs de l'expédition contre le fort Corlar, maintenant Shénectady: les Français s'étant emparés du fort qu'ils firent évacuer, on se mit en marche vainqueurs et vaincus pour gagner les établissements français. Il y avait des femmes parmi les anglais et une des dames anglaises étant malade et incapable de marcher, Hertel, aussi bon que brave, aussi galant gentilhomme qu'intrépide soldat, porta cette dame sur ses épaules durant le trajet.

Hertel vécut de longues années et fut le père d'une nombreuse famille. Le Père Charlevoix le connut en 1721; c'était alors un vieillard fort et vigoureux et un excellent chrétien, homme aimable

comme toujours.

En 1661 revint à la Nouvelle-France M. l'abbé de Queylus; il semblait avoir conservé ses anciennes idées sur les attributions disciplinaires de l'Archevêque de Rouen dont il se pensait le représentant:—ses prétentions furent condamnées et il retourna en France; il revint ensuite, après avoir modifié ses idées et fut paternellement reçu par Monseigneur de Laval qui avait toujours conservé de l'estime pour lui. L'abbé de Queylus, malgré ses bonnes qualités, avait manqué de prudence et de discrétion dans cette affaire de discussion de jurisdiction ecclésiastique.

En 1662 deux prêtres séculiers furent tués à Montréal par les

Iroquois, ce furent MM. Lemaître et Vignal, du Séminaire de Saint Sulvige

M. Lemaitre était sorti pour aller sur la ferme Saint Gabriel avec 13 à 14 hommes. Pendant que les hommes étaient occupés aux travaux des champs, il disait son bréviaire à l'écart lorsqu'il reçut une décharge d'arquebuse qui le blessa à mort:—il n'eut que le temps et la force de courrir vers ses compagnous pour tomber mort au milieu d'eux. Quelques uns des travailleurs furent més ; les autres, après une chaude résistance parvinrent à s'échapper. Les troquois compèrent la tête du cadavre de M. Lemaitre et le déposillérent de sa sontane dont le chef Onnoutagué Ontécautti se révêtit en signe de dérision. Ce chef se vengeait ainsi de ce qu'il avait été retemprisonnier à Montréal l'année précédente.

Ce fut deux mois après ce triste événement que M. Vignal tomba lui aussi sons les balles Iroquoises. On travaillait à la construction des bâtisses publiques à Montréal et on allait chercher de la pierre sur me pettte ile qu'on appelait pour cela l'He à la pierre. La ceille du jour dont nous avons à parler, on était allé travailler sur cette ile :— d'ordinaire on n'allait jamais deux jours de suite dans le même endroit de crainte des surprises; mais cette fois on se départit de cette règle adoptée et M. Vignal, accompagné de M. Bigeard, secrétaire de M. de Maisonneuve et de quelques hommes retourna à l'He à la pierre. Au moment où ils mettaient pied à terre sur l'île ils furent accueillis par des coups de fasils. M. Vignal fut blessé à la promière decharge ainsi que quelques hommes. M. Bigeard qui était un fier jouteur et un rade soldat s'élança sur les Iroquois avec les autres l'rançais et un de sa main et au première choc le chef de cette bande de maraudeurs.

La charge de M. Bigeard avait été si prompte, si vizoureuse et si heureuse que les froquois prirent la fuite effrayés et se réfugièrent dans le bois; mais honteux bientôt de se voir mis en fuite par cinq à six hommes, ils reviurent à la charge et firent MM. Vignal et Bigeard prisonniers avec leurs compagnous.

M. Vignal était blessé à mort : aussi pour ne pas laisser échapper l'occasion de le tourmenter, les Iroquois l'attachérentifs au potean à la première étape ; après l'avoir toituré on le mangea. M. Bigeard était aussi blessé ; mais moins grièvement : les barbares le soignérent avec une grande attention ; mais c'était afin de se ménager le plaisir de le mieux tourmenter, aussi les supplices qu'on lui fit endurer dans le village. Iroquois, furentifs affreux ?—On promena pendant trois jours, avec des interruptions calculées, le feu sur toutes les parties de son corps en commençant par les pieds et les jambes ce que les sauvages appelaient donner des mitasses. M. Bigeard endura tout cela avec une patience et un courage héroiques. Les deux ou trois compagnons de captivité de ces martyrs parvinrent plus tard à s'échapper laissant sans aucun doute quelques uns de leurs doigts chez les Iroquois.

M. d'Argenson ne recevant pas de secours, puis, étant un peu fatigné de son gouvernement, demanda son rappel au Roi. M. d'Argenson était un excellent chrétien et un administrateur de mérite; mais il avait comme tous les hommes ses petites misères:—le désir de recevoir dans l'église les premiers honneurs et d'y occuper la première place fit qu'il cut des difficultés avec Monseigneur de Laval et avec le supérieur des Jésnites, le bon père Lallemant. Tout cela n'empéchait pas ces hommes de s'estimér, et de se voir avec amitié et la colonie n'ent jamais à souffrir de ces petites discussions.

Ce fut en 1662 qu'arriva le successeur de M. d'Argenson, M. le baron Dubois d'Avangour. M. d'Avangour était un vieux soldat, loyal, franc, brave mais d'une opiniatreté extrême. Il arriva avant le départ de M. d'Argenson et il ne voulut pas prendre les rênes du gouvernement pendant le séjour de M. d'Argenson: il profita de ce temps pour visiter le pavs dont il fut enchanté.

M. d'Argenson fut regretté de tont le monde; la Mère de l'Incarnation parle de lui avec éloges dans ses lettres et M. d'Avangour se montra ploin d'admiration pour le courage et la persévérance de son administration; car M. d'Argenson gouverna pendant une époque désastreuse pour la colonie.

Au moment où M, Le Maître tombaît sous les coups des sauvages; le brave Garakonthie préparaît chez les Onnontagués une ambassade qui partit bientôt et dont il était le chef.

Garakonthie rencontra sur le lac Ontario le chef de cette expédition qui lui dit ce qu'il avait fait; Garakonthie n'en tint pas compte et continua son voyage se fiant à la générosité des Français dont il était connu. Il rencontra encore un autre parti d'Agniers qui se dirigeait vers Montréal pour y faire le conp; mais il réussit à les détourner de leur projet et à les renvoyer chez eux.

Garakonthie fut bien reçu à Montreul et il remit aux autorités les qu'on était venu pour traiter quelques prisonniers Français qu'il avait délivrés; puis il reprit le tête aux ambassadeurs du chemin de son pays où il trouva tout bien changé. Des bruits, des lroquois;—il y eut alors ur rumeurs, des nouvelles avaient été racontés et les Omontagués perdirent beaucoup de mond étaiont prêts à mettre à mort le Père Le Moine et les autres Français ment le chemin des cantons.

encore présents dans le village d'Onnondaga. Garakonthié, cependant avait promis de ramener le Père et ses compagnons et il mit à l'accomplissement de cette mission tout le zèle et toute l'intelligence dont il était si bien doté. Malgré toutes les difficultés qu'il rencontra, il réussit; car au mois d'août de l'année 1662, le Père LeMoine arriva à Montréal conduisant les prisonniers Français que les Onnontagués rendaient à la liberté.

Avec M, d'Argenson, partit pour la France M. Boucher, qui fut député par les habitants de la colonie pour porter aux pieds du Roi les pétitions de ses tidèles sujets de la Nouvelle-France et qui fut bien accueilli par le Roi de France.

Il nous est resté des travaux de M. Boucher dans ce voyage, un mémoire fort intéressant, qui donne une description du Canada et nous fait connaitre des détails précieux pour l'histoire de plusieurs de nos principales familles canadiennes: On y trouve encore des choses intéressantes sur les morurs et les habitudes de ces temps.

Malgré les efforts de Garakontié et d'autres bons chefs; malgré les traités et les échanges de prisonniers, les Iroquois, qui, en général ne respectaient ni les hommes, ni les choses, ni la justice, ni leur parole et chez lesquels une liberté absolue rendait tontes lois et tout lon gouvernement impossibles, les Iroquois ne cessaient pas de faire des incursions dans la colonie.

Le plus grand art des Iroquois dans la guerre était de savoir se cacher, et ils portaient leur adresse sur ce point à une perfection étomante:—tellement que quelquefois on battait l'estrade dans un bois occupé par un parti Iroquois sans pouvoir réussir à en découvrir un sent.

M. de Casson dans ses chroniques da temps rapporte un fuit plaisant qui prouve jusqu'à quel point un Iroquois peut se cacher et à quels stratagèmes il peut avoir recours pour détourner l'attention ou se tirer d'affaire.—Des Français travaillaient dans une clairière lorsque l'un d'unx fut forcé pur la nature de s'écarter un peu :—il alla se placer dans le bord du bois; c'était dans l'été; il faisait chand et il y avait des mouches.

Bientôt notre Français se sentit piqué par un maringouin, d'abord, puis par un autre; puis entin piqué un peu plus fort, il crut s'être place dans le voistaze malheureux d'une guépière, et se mit en dévoir de s'assurer de sa position: quelle ne fut pas sa surprise de voir à travers les branchages la main d'un froquois qui, armé d'une épine, jouait au maringouin et à la guépe pour débarrasser au plus vite son propriétaire, couché dans la feuillée du voisinage quelque peu pénible qu'on venait de lui constituer.

En 1662 recommencerent les incursions des Iroqueis avec un redoublement de fureur. Un parti de ces barbares vint attaquer des travailleurs occupés dans le voisinage de Moutréal

M. Lambert Closse dont nous avons dejà eu occasion de signaler la bravoure et le dévouement sortit du fort avec 26 hommes pour délivrer les travailleurs faits prisonniers.

Il prit le bois pour tourner les Iroquois; mais malheureusement il avait affaire à plus forte partie qu'il ne pensait et il se trouva pris entre deux feux par une troupe considérable de sauvages. Les Français ne voulurent jamais céder et le combat dura toute la journée. Un grand nombre d'Iroquois furent tués et blessés, mais les braves colons écrasés par des forces supérieures tombérent les uns après les autres jusqu'au dernier. Ces 26 Français s'étaient battus contre plus de 200 Iroquois.

On cacha la mort de M. Closse que les sauvages redoutaient, parce que la nouvelle de cette mort leur ent donné une audace plus grande.

—Il y eut encore en mars et avril deux petits combats à soutenir contre les bandes Iroquoises.

Un petit Algonquin, prisonnier chez les Onneyouts parvint à s'échapper et il rapporta que les Iroquois des cinq cantons avaient formé le projet de soumettre toute l'Amérique du nord, on comme ils de disaient, la terre entière qu'ils devaient parcourir pendant deux aus. Ce vaste projet cependant ne réussit guère.

Un parti fut dirigé contre les Abénaquis qui les refoulèrent loin de leur pays.—Un nutre parti avait pris la route du Lac Supérieur pour soumettre les Sauteux; mais ces braves les requent si chaudement que vingt Iroquois seulement purent revoir leurs bourgades.—Une troisième bande composée de 5 à 600 Tronnontonans était allé du côté de la Susquelanna pour réduire les Audastes; en suivant le cours des eaux, ils arrivèrent aux bouds de la mer en face d'une bourgade fortifiée dont les palissades étaient munies d'artillerie hollandaise; les Tsonnontonans voulurent alors avoir recours à la ruse ordinaire qu'on était venu pour traiter avec eux; mais ceux-ci firent couper la tête aux ambassadeurs da haut des palissades et en vue des camps Iroquois;—il y eut alors un combat dans lequel les Tsonnontonaus perdirent beaucoup de monde et à la suite duquel ils reprirent tristement le chemin des cantons.

En 1662, on recut des nouvelles du Père Mesnard, parti en 1660, pour les Outnounis. Le Révérend Père avait eu à souffrir des mauvais traitements, de l'abandon et de la faim. Une famine avait sévi dans l'établissement de l'Anse Sainte Thérèse sur le lac Supérieur où le Père s'était rendu : elle fut telle qu'on fut réduit à manger les peaux qui servaient aux usages domestiques et comme le dit une note du l'ère jusqu'à la porte de la cabanc.

Le Père, au printemps voulut aller visiter des Hurons établis à Chagonamigon et il partit avec son fidèle compagnon Jean Guérin. Dans un purtage, lois pue Guerin chait decupe à porter le canot, le Père Mesnard s'écarta dans le bois et ne put jamais être retronve-On suppose qu'il a été mis à mort : car plus tard, on vit sa soutanc et son breviaire dans les mains d'un Huron.

Les deux objets furent plusieurs années après retrouvés chez les Sionx qui les conservaient comme des objets sacrés ayant appartenes à un Maniton. Jean Guerin, après avoir vainement cherche son vieux compagnon revint chez les Outaonais, ce zelé et excellent chrétien fut tué par accident en 1663.

M. le Baron d'Avangour, alors Gouverneur, était un homme plein de bonnes intentions, mais d'une hameur un peu revêche et d'une brusquerie qui souvent rendait ses rapports difficiles et lui faisait à lui même abandonner ses meilleurs projets: c'était, comme on l'a dit, un vieux soldat qui uvait de l'age et de son métier toutes les qualités, mais aussi tous les défauts.

On avait commencé à cette époque le trafic des liqueurs spiritueuses et cet abominable commerce était devenu bientot la cause d'affreux désordres, surtout parmi les sanvages. M. d'Avangour comprit tous les maux qu'un pareil négoce pourrait amener et il fit décréter des régiements prohibitifs qu'il fit observer d'aboid avec une graude sévérité et un soin particulier: mais un petit incident vint le jeter dans une boutade de manyaise humeur et il cessa de s'occuper de cet objet, le plus important saus aucun donte à cette époque. Une femme mise en prison pour avoir vendu des boissons spirituenses, comme elle se repentait de son action et que son travail et sa présence étaient néces nires à sa famille, le Père Lallemant implora du gouverneur la grâce de cette femme :- celui-ci recevant mal cette supplique, répondit que pais m'il en était ainsi, il allait cesser de s'occuper de la chose et laisser faire chaeun. C'était certes un triste raisonnement et une ma heureuse determination qui fut cause de bien du mal.

Les d'sordres recommencerent et au point que les bons sauvages crurent devoir se séquestrer pour éviter toutes les occasions qu'on leur offrait de s'enivrer, car le sordide désir du gain rendait diaboliquement ingénieux les vendeurs de thum.

Moassigneur de Pétrée, après avoir fait tous les efforts possibles pour arrêter le mal et avoir en recours à tous les moyens de persuasion et tont cela saus succès, crut devoir lancer contre ceux qui, en dépit de toutes les prescriptions de la conscience et les avis de leurs supérieurs ecc'ésiastiques, persistaient à débiter un poison qui portait le mai dans toute la petite société d'une colonie missante, et menacée de tous côtés, crut devoir lancer contre ecux-ci, disons nous, les foudres de l'excommunication. Ce remède produisit quelque bien : mais tel était l'appat du lucre que quelques débitants de liqueurs, en petit nombre il est vrai, continuèrent leur pernicieux commerce et furent encore la cause de désordres et de malheurs.

M. d'Avangour avait nommé un conseil pour l'aider; ne s'étant point entendu avec ses conseillers, il cassa ce conseil et en nomma un nouveau composé de personnes partagées en deux bandes qui exergaient leurs fonctions alternativement.

Monseigneur de Laval nullement satisfait de la tournure que prenaient les choses, partit en septembre 1662 pour aller porter ses plaintes au Roi et solliciter des secours et une nouvelle organisation pour la colonie.

Peu après son départ, en octobre de la même année, arriva à Québec un petit renfort composé d'un Commissaire Royal M. de Monts qui avait nour adjoint M. Boucher, d'une centaine de soldats et d'environ 200 colons; ce secours était tout à fait insuffisant; mais c'était toujours quelque chose.

La Compagnie des cent associés ou de la Nouvelle-France avait peu fait pour cette colonie et il paraît que Monseigneur de Laval était disposi à recommander la résiliation de la charte octroyée à cette société. Un décret daté du 14 février 1663 vint en effet réunir le territoire de la Nouvelle-France au domaine de la couronne et établir pour le gouvernement de ce pays un conseil supénieur.

EDUCATION

Rapport à l'Empereur sur l'Etat de l'Enseignement Primaire pendant l'année 1863,

(Suite.)

Χ.

DE LA GRATUITÉ DE L'ENSERGNEMENT PRIMAIRE. - HISTORIQUE DE LA QUESTION.

Si l'enseignement primaire est déclaré obligatoire, cette déclaration doit avoir pour conséquence la gratuité sur une très grande cehelle ou la gratuité absolue.

Examinons ces deux systèmes, mais consultons d'abord l'expérience du passe et celle des nations étrangères qui sont plus ou moins entrées dans cette voie.

L'Eglise, qui a été longtemps dépositaire de toute science, distribuait le pain de l'esprit, comme celui de l'ame, gratuitement. Je ne parle pas des monastères, où le plus pauvre était admis, et d'où il est si souvent sorti abbé on évêque, parfois même pape, comme Grégoire VII et Sixte Quint, mais des écoles extérieures. Les décrets des conciles, les décrétales des papes attestent le désir du clergé de multiplier les écoles gratuites en faveur des pauvres, et même d'affranchir de toute rétribution la délivrance des grades (1).

Pour l'instruction primoire, la gratuité, dans les derniers siècles, n'était pas absolue. A Paris, les écoles relevant du chantre de Notre-Dame étaient payantes; mais dans chaque paroisse, les curés avaient institué des écoles gratuites, dites de charité, qu'ils surent dél'endre contre les prétentions fiscales du chantre de Notre-Dame, à la condition toutefois de n'y recevoir que des enfants notoirement panyres. Dans les collèges, même défense : Ab iis vero qui sunt in re tenui et angusta nil omnio accipiatur.

A ce- écoles de charité se rattachèrent celles qui furent ouvertes au dix-huitième siècle par diverses communautés religiouses, et notamment par la congrégation des frères de la Salle (1724), dont les statuts imposaient à ses membres l'obligation étroite de donner l'enseignement sans recevoir auenne rétribution. Dans le principe, les écoles même des jésuites étaient gratuites.

Avant 1789, la gratuité existait, sur une large échelle, pour s trois ordres d'enseignement :

Dans les universités, on ne payait pas pour les cours des Facultés, mais sculement pour les examens et les diplômes, et l'on payait moins qu'aujourd'hui.

Dans les dix colléges de plein exercice que Paris possédait alors, au lieu des sept qu'il a maintenant. l'externat était, depuis l'année 1719, absolument gratuit; à présent, un dixième seulement des externes peut obtenir l'exemption des droits. Les internes payaient une pension, mais au plus bas prix possible; car l'édit de 1598 avait réglé que le taux de cette pension serait fixé annuellement, d'après le prix des denrées, dans un conseil formé du lieutenant civil, du procureur général, du recteur, des doyens et principaux, et de deux marchands de la ville. En outre, les dix collèges avaient 1046 boursiers, presque autant que les 75 lycées de l'Université impériale (2), qui est bien loin, comme on le voit, de compter les 6100 élèves nationaux que la loi du 11 florcal an x avait prescrit d'y entretenir.

Lorsque la Constituante inscrivit parmi les principes de 1789 celui de la gratuité de l'enseignemet primaire (3), elle ne faisnit que continuer pour l'Etat la grande tradition de l'Eglise. Celle-ci

⁽¹⁾ Voir surtout Décrétales de Grégoire IX, tit. V. lib. v. De magistris, et ne aliquid exigatur pro licencia docendi; un capitulaire de Théodulf, évique d'Orléans, Des décrets du concile de Latran, 1179 et 1215, etc.

⁽²⁾ Le nombre des bourses est actuellement de 1057, divisé entre 1588 élèves.

⁽³⁾ Titre 1er. : Dispositions fondamentales garanties par la Constitution. sera créé et organisé une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensables pour tous les hommes . . .

avait dominé le monde au moyen-âge par la foi; mais elle avait, pendant des siècles, rendu cette domination assurée et paisible lectuelle dont l'inévitable conséquence aurait été de diminuer la par deux choses : la gratuité de son enseignement, qui lui permettait de chercher partout des intelligences, et l'élection, qui appelait les plus dignes aux plus hautes fonctions. Comment s'étonner que la société féodale, où l'étude était honnie et l'hérédité admise partout, même dans les charges publiques, ait été ce qui se passe pour un mobile soumis à l'action d'une force congonvernée par la société religieuse, qui avait les écoles et qui tinue dont la vitesse s'accroît à raison même du chemin parcouru, recrutait ses fonctionnaires, non d'après la loi du sang, mais l'accélération a été moindre dans la période précédente.

d'après celle de l'esprit!

Depuis 1789, l'Etat s'est substitué au clergé dans les services extérieurs. Il veille à côté de lui sur tous les moments de la vie des citoyens et sur beaucoup d'actes que le clergé autrefois réglait seul : la naissance, le mariage, les testaments et la mort ; il a réduit l'officialité aux choses d'Eglises; il a pris à son compte le service hospitalier et les écoles. Mais, s'il a conservé à beaucoup de ces sacrifices le caractère de gratuité que l'Eglise leur avait la celui des habitants de la commune. donné, il a luissé un esprit e ntraire s'introduire dans l'instruction publique, parce que le maître laïque qui a une famille a besoin d'un budget, et que le maître congréganiste qui n'en a point peut s'en passer, grace aux ressources que les communautés religiouses penvent trouver.

Dans les Facultés, les droits ont été élevés; dans les colléges. la gratuité de l'externat a été à peu près supprimée et le nombre des bourses réduit; enfin, dans les écoles du premier âge, les familles dépensent aujourd'hui près de 19 millions pour la rétri-

bution scolaire.

Cepen lant, l'article 21 de la loi du 15 mars 1850 assurait la gratuité à tous ceux qui ne pouvaient payer l'écolage. Les conseils municipaux appliquérent si largement ce principe, que le chistre des clèves gratuits, qui n'était, en 1850, que de 35 pour 100, s'éleva, en 1852, à 40 pour 100. On s'inquiéta de " cette tendance à fixer le plus has possible le taux de la rétribution et à ouvrir gratuitement les portes de l'école à presque tous les enfants du village." On revint à l'esprit de la loi de l'an x qui, sans se préoccuper du nombre des indigents, édictait que l'exemption du droit ne scrait accordée au plus qu'à un cinquième des élèves; et il fut décidé, en décembre 1853, que les préfets détermine-raient chaque année le nombre maximum des élèves gratuits.

vue de dimiguer la part contributive de l'Etat dans les dépenses de l'instruction primaire. D'un côté, on a augmenté le taux de la rétribution ; de l'autre, on a restreint la gratuité. Heureusement, le système de l'abonnement, adopté à cette époque par un grand nombre de départements, attira et retint dans les écoles beaucoup d'enfants que ces mesures nuraient écartés.

Mais bien qu'atténué dans ses effets par l'abonnement, le double mouvement ci-dessus indiqué a pris une grande intensité à partir de 1858. Avant cette époque, la moyenne de l'écolage ctait, par mois, de 1 fr. 19 c.; il fut, par augmentations successives, porté au chiffre d'anjourd'hui, en moyenne 1 fr. 18 c.; en

certains lieux il monte à 2 fr., 2 fr. 50 c. et 3 fr. 25 c.

En 1850, les familles ne payaient, pour les écoles de garçons et mixtes, les écoles de filles et les salles d'asile, que 14,600,000 fr.; elles ont dépensé, en 1863, 18,5,8,728 fr. 50 c. Aussi l'Etat a-t-il pu faire des bonis considérables. Le crédit législatif, environ 3 millions 500,000 fr., était, avant 1858, intégralement dépensé. Le système de resoulement des élèves gratuits dans la catégorie des élèves payants, ou des élèves qui payaient possible. C'est le cas pour la plupart des 800,000 enfants dont il peu dans la classe de ceux qui payent beaucoup, combiné d'ail- a été précédemment parlé. leurs avec d'utiles réformes qui ont empêché les conseils municipaux de soustraire leurs revenus ordinaires aux dépenses de l'école et d'accorder abusivement la gratuité aux familles riches, a fonctionné avec une telle énergie que, dès l'année 1859, on eut un excédant de 703,305 fr. qui s'éleva en 1860 à 1,143,103 fr., en 1861, à 1,090,000 fr. enfin, en 1862, à 1,065,200 fr. Grace à ces bonis, des abus ont été supprimés et un grand

bien a été accompli : on put augmenter le traitement des instituteurs. Muis, pour leur donner du pain, il fallut prendre sur celui

cacha bien des privations;

Ces mesures sinancières, ce renchérissement de la denrée intelpopulation scolaire, out 6t6 heurensement contre-balances par l'essor de la prospérité générale et par le besoin d'instruction, devenu chaque année plus vif. Mais il en est résulté ce ralentissement dont il a été parlé et qui montre que, à la dissérence de

En vain, pour combattre cette tendance, une circulaire, en date du 21 février 1864, a rappelé à l'observation de la loi de 1850, qui prescrit d'accorder la gratuité à tous les enfants cont les familles sont hors d'état de payer l'écolage; le nombre des élèves gratuits admis dans les écoles est encore en beaucoup de lieux déterminé, non point par l'indigence, mais par un chiffre arbitraire, qui est proportionnel au chiffre des élèves présents ou

DE LA RÉTRIBUTION SCOLAIRE ET DE LA GRATUITÉ EN

Le chisire de la rétribution scolaire, plus élevé en France qu'en aucun autre pays, constitue une charge bien lourde. Son taux moyen, par mois et par enfant, est aujourd'hui de 1 fr. 68 c., ce qui donne, pour l'élève qui suivrait chaque année la classe durant huit mois, 13 fr. 44 c., et pour celui qui la suivrait pendant onze mois, 18 fr. 48 c. Quant au taux moyen de l'abonnement annuel, qui existe pour beaucoup de communes dans 54 départements, il s'élève encore à 10 fr. 89 c.

A cette dépense, il faut joindre celle des fournitures scolaires, qui donnent lieu à des abus que l'administration ne peut pas tonjours saisir et réprimer; en ne comptant que 2 francs de fournitures scolaires par année et par élève, on reste probablement audessous de la vérité dans le plus grand nombre des cas, bien qu'on arrive, de ce seul chef, au chiffre de plus de 4 millions.

Il est nisé de comprendre qu'une famille de paysans ou d'ouvriers qui a plusieurs enfants ne puisse, à ce prix, payer que pour un seul, et que, trouvant encore cet impôt bien lourd, elle hésite à Depuis cette époque, un double mouvement s'est produit en l'accepter ou ne l'accepte chaque année que pour un temps trèscourt. Aussi, le principe de la gratuité qui était dans la nature des choses, a résisté aux mesures restrictives employées contre elle depuis dix ans: sur les 2,399,293 élèves des écoles communales de garçons ou mixtes, \$45,531, ou 35 pour 100, sont encore gratuits; mais pour les autres, la rétribution moyenne qui n'était, en 1852, que de 6 fr. 58 c. par tête, s'élève aujourd'hui à 8 fr. 84 c.

Ainsi le rapport des élèves gratuits aux élèves payants ne s'est pas maintenn au chiffre de 1852, qui était de plus de 40 pour 100; mais s'il est redescendu à celui de 1850, il n'est pas du moins tombé au dessous. C'est déjà bien assez ; car une diminu-tion de plus de 5 pour 100 sur le nombre des élèves gratuits

représente au moins 125,000 enfants.

On a vu que les 2,169,438 élèves payants, dans toutes les espèces d'écoles, coûtent à leurs familles 18,578,728 fr. 50 c. Il s'en faut que cette charge, qui s'élève en moyenne à S fr. 56 c. par tête pour une fréquentation trop rare, soit supportée sans difficulté et sans murmures. Beaucoup y échappent en n'envoyant nas leurs enfants à l'école ou en ne les y envoyant que le moins

Voici quelques observations faites par des institutions publiques

et qui révèlent les vœux des populations :

"La gratuité répondrait aux plus vifs désirs des populations rurales (Pas-de-Calais). - Je n'hésite pas à le dire, malgré tout ce que j'ai pu lire de contraire, la gratuité absolue serait un immense bienfait et certainement accueillie comme tel (Loiret).-Dans ma commune, sur 58 enfants qui ne reçoivent aucune instruction, 48 sont dans co cas, parce qu'ils no peuvent payer la rétribution. La gratuité absolue serait accueillie par les bénédictions du peuple du père de famille pauvre ou peu aisé, et une apparente prospérité tout entier (Orne). - La rétribution scolaire est très-onéreuse même pour les non indigents (Finistère).-L'instruction coûte trop cher, vous dira un brave homme; je ne suis pas sur la liste des indigents et je ne désire pas y être ; quand vous prendrez un licre qui soit sorti de la main des hommes : prix raisonnable, j'enverrai de grand cœur mes enfants à l'école (Loire-inférieure).-Quels murmures en voyant augmenter chaque année le taux de la rétribution! Plutôt que de payer cinquante sous par mois, disent-ils, nons préférons que nos enfants n'apprennent rien, et ils les retirent de l'école (Aveyron).—La gratuité donnerait satisfaction aux vœux des populations des campagnes, qui envient aux villes les priviléges dont elles jouissent à cet égard (Bouches-du-Rhône). - Quelque minime que soit la rétribution scolaire, elle soulève des murmures. Les villageois parlent avec envie des écoles gratuites. L'enseignement gratuit! voild le but auquel aspirent les populations (Corse.) - Bon nombre de pères de familles, encore illettrés, disent : C'est bien cher 2 jrancs par mois pour un enfant de huit uns qui ne sait pas encore lire; de mon temps, on payait 50 centimes ou 75 centimes pour les commençants ; aufourd'hui, c'est 1 fr. 50 c. jusqu'à huit ans, et uprès, c'est 2 francs ; et plus tard, 2 fr. 50 c. Eh bien! je n'enverrai mon fils que quelques mois à l'école ! (Isero). Lorsque dans le département, on a porté la rétribution de 50 centimes par mois à 1 fr. 50 c., les paysans ont dit: Le gouvernement vont nous empecher d'instruire nos enfants, nous les garderons! (Doubs.)

Ces citations pourraient être multipliées à l'infini. Elles révelent le mal: il est évident que l'instruction primaire ne pourra être déclarée obligatoire, comme le veulent l'intérêt des enfants et celui de la société, qu'à la condition qu'elle soit gratuite, au

moins pour le plus grand nombre.

L'article 24 de la loi du 15 mars 1850 n'est complètement exécuté, ni dans sa lettre, ni dans son esprit : il importerait qu'il le fût, si le moment n'était venu d'être plus libéral que la loi de 1550, même bien exécutée. Car, à côté de l'indigence déclarée au bureau de bienfaisance, il y a la misère dignement supportée, l'homme qui veut vivre de son travail, ne fut-ce qu'avec du pain noir, et qui se refuse à tendre la main, mais aussi qui, ne pouvant payer l'école pour son fils, l'abandonne au double mal de l'ignorance et du vagabondage.

(A continuer.)

Discours prononce à la Distribution des Diplomes à l'Ecole Normale Laval.

PAR M. LE PROFESSEUR THIBAULT.

Messieurs les Élèves-Maitres.

Après dix mois laborieusement consacrés à l'étude, vous vovez enfin s'ouvrir devant vous la riante perspective des vacances. Encore une nuit passée sons ce toit hospitalier, et, après avoir dit adieu (adieu temporaire pour les uns, mais adieu irrévocable pour les autres), après avoir dit adieu à votre directeur, à votre maître d'étude et à vos professeurs, vous vous dirigerez vers l'endroit où, avant de venir dans cette institution, vous avez laisse la meilleure part de vos cours. Encore un jour ou deux tout au plus, et vous serez au milieu de vos familles, gontant avec délices cette joie sereine, tranquille, ce bonheur pur, complet, qui appartiennent tont particulièrement au jeune age, mais dont le souvenir a, dit-on, le privilège de réchausser l'hiver des ans et de semer quelques roses sur des cheveux de neige.

Dans une circonstance comme celle-ci, il semble donc que je ne doive vous parler que de ce qui plait, de ce qui charme, de ce qui est en rapport avec vos dispositions du moment. C'est à quoi je serais tenu, sans doute, si je m'adressais à des enfants; mais déjà vous êtes arrivés à cette âze où, bou gre, malgre, il faut s'accoutumer à porter seul et résolument le lourd mais salutaire fardeau de toutes les obligations de la vie. Vous présenter des conseils sur la manière de vous acquitter de quelques uns de vos devoirs, me semble donc de la plus grande opportunite. Au reste, il est peut-être bon que, des aujour-d'hui, au milieu de cette solennite, il y nit un peu de ce contraste que vous rencontrerez dans la vie, où les choses graves ont leur place, une large place.

Je m'étonne sculement, messieurs, de me voir vous donner des conseils, quand j'en aurais tant besoin moi-même; vous parler de choses graves, quand ni mes talents ni mon expérience ne m'y autorisent. Rejetez-en la faute, s'il vous plait, sur ma position officielle, sur ma charge do professeur, et veuillez accepter ce premier conseil.

que je vous offre sous la sauvegarde du pieux auteur du plus beau

" Ne demandez point qui a dit telle chose; mais prenez garde seulement à ce qui est dit," (1)

Nous vous êtes sentis appelés à l'enseignement, messieurs; vous êtes venus yous y preparer dans cette institution, et un brevet do enpacité va conronner bientôt les efforts de quelques uns d'entre vous. est à ces derniers que je m'adresse spécialement.

A peine serez-vous assis au fover paternel, que déjà il vous faudra vous séparer de nouveau de vos bons parents, pour aller, cette fois, dans quelque endroit bien éloigné, peut être, vous acquitter de la dette

de gratitude que vous avez contractée envers le pays. Réussirezvous, messicurs, dans l'exercice de votre profession? Question importante, mais qu'il est impossible de résoudre complètement. Toutefois, les conditions de votre succès dans l'avenir me semblent être les suivantes:

Si, d'une part, vous comprenez et pratiquez bien vos devoirs de chrétiens et de citoyens; vos devoirs envers les enfants conties à votre sollicitude ; vos devoirs envers les autorités civiles et les autorités écelésiastiques; si, de plus, vous aimez votre profession et y apportez

de la perseverance et de l'assiduité :

Si, d'un côté, vous êtes prêts à braver l'injustice et l'ingratitude, qui viendront quelquefois s'offrir en récompense à votre dévouement et à votre mérite (comme cela arrive, du reste, dans toutes les professions); si vous êtes, en outre, décides à me compter pour rien les sacrifices, à fouler, et souvent, aux pieds votre intérêt personnel; si, enfin, profondement penêtres de l'importance morale et sociale de vos travaux, your rendez service à votre pays et n'attendez votre principale récompense que de Theu, je le dis avec confinnce: oui, vous reussirez.

Sinon, vous compterez en vain sur le succès.

Mais le suis sûr, le suis convaincu qu'après avoir mis en regard la grandeur de votre tache et les obstacles qu'il vous faudra surmonter pour la remplie diguement, chacun de vous se dira, mais avec toute l'énergie, toute la détermination possible: Oui, je veux réussir, et je reussirai.

Et, croyez-m'en, messicurs, vous ferez bien; car la profession que vous avez embrassee est si noble, que Cicéron en considérait l'exercice

comme le plus bel emploi de la sagesse des vicillards.

Qu'embrasse, en effet, l'éducation? Tout l'homme. Elle a nour objet le développement complet de l'être humain, et c'est en ce seus qu'elle est une : mais, dans la pratique, on la divise en éducation morale, éducation intellectuelle et éducation physique.

L'éducation morale ou religieuse est, sans contrelit, supérieure aux deux autres, parce qu'elle à l'âme pour objet, et que c'est par l'âme surtout que l'homme est enfant de Dieu ; c'est par elle qu'il lui ressemble. Il convient donc d'attacher au développement de ses facultés l'impor-

tance la plus considérable

L'intelligence, c'est-à-dire cette faculté par laquelle l'ame perçoit des idées, acquiert des connaissances, les conserve et les combine, ninsi que les moyens à l'aide desquels elle arrive à connaître tant de sujets divers, forme l'objet de l'éducation intellectuelle. En démontrer l'utilité, seruit pour le moins superflu. A qui apprendrai-je, en effet, que la science est supérieure à l'ignorance

Quant à l'éducation physique, à l'éducation du corps, bien qu'au point de vue purement philosophique elle semble moins importante que les deux autres, il ne convient cependant pas de la negliger; car le physique réagit considérablement sur le moral; la constitution physique d'un peuple peut influer beaucoup, je crois, sur son intellijence et même sur sa moralité. Quoiqu'il en soit de cette dernière allégation, qui pourrait être contredite, je pense qu'il n'y a qu'une voix pour dire. "qu'il est de l'intérêt de tous que le peuple se transmette avec le sang la vigueur et la santé, et qu'une grande force musculaire seconde l'intelligence dans les trayaux divers qui constituent (Desportes.) la richesse publique."

En résume douc, le but auquel on doit s'efforcer de parvenir en éducation, est celui-ci : donner au cœur, à l'esprit et au corps de l'enfant la direction la plus propre à lui faire atteindre la fin pour laquelle il a été créé.

Si vous réussissez messieurs, à répandre ainsi cette éducation du cour, de l'esprit et du corps, vous aurez, sans aucun donte, obtenu un excellent résultat, mais j'ose dire que votre tache ne sera pas encore fout a fait complète. Après tout, vous n'aurez donné là qu'une éducation pouvant convenir également à la France et à l'Angleterre, à l'Espagne et à la Prusse, à l'Italie et à la Grèce, à la Turquie et aux États-Unis. A une éducation ainsi distribuée, il manquerait ce cachet particulier qui constitue une éducation vraiment antionale.

Il importe assurément de ne pas élever la jennesse canadienne-

⁽¹⁾ Imitation de J.-C., livre ler, chap. 5.

une nation est saine, forte, vigoureuse, attachée à sa foi, à ses institu- constamment le sentier de l'honneur et de la vertu? tions, à sa langue, à ses usages, en un mot à tout ce qui constitue sa vie propre, il est nécessaire de mouler à son effigie tous les membres qui la composent.

Or, nous avons l'honneur d'appartenir à une nation remarquable entre toutes par son attachement à la foi catholique, par ses mœurs simples et douces, par son affabilité, son hospitalité, sa générosité, sa loyauté, sa valeur. Inspirer à vos élèves l'amour de toutes ces excellentes choses, sera donc un de vos plus importants devoirs.

Mais si, comme peuple, nous possédons de grandes vertus, nous avons aussi malheureusement plus que des imperfections. Il n'entre point dans mes vues de les exposer ici, pour la bonne raison que, naguère encore, lors de la célébration de notre fête nationale, vous les avez entendu signaler du haut de la chaire de vérité, par une bouche plus éloquente et plus autorisée que la mienne. (1) Je me contenterai de vous engager à employer toute votre application, toute votre persévérance, à faire disparaître chez les enfants les défauts que l'on peut reprocher à notre nation; car c'est en cela que consiste précisément une bonne éducation nationale : développer ce qu'offre de favorable le caractère d'une nation, et corriger ce qu'il peut présenter de défectueux.

L'importance d'une éducation ainsi conçue ne saurait être mise en doute. S'il était nécessaire, néanmoins (ce que je ne crois nullement), d'en donner une preuve, je n'aurais qu'à vous rapporter ce qu'a dit à ce sujet un des plus grands écrivains de la France, qui se trouve en même temps une des lumières de l'épiscopat: je désigne ici Mgr.

Dupanloup:

"Je crois, dit ce savant évêque, à la nécessité d'une éducation nationale, qui inspire à la jeunesse les sentiments dévoués d'un généreux patriotisme. J'y attache une souveraine importance...."
...." Je regarde, dit-il encore (et j'attire votre attention spéciale

sur ce point, messieurs.,) je regarde comme un devoir sacré pour tout instituteur d'élever les enfants dans l'amour de leur patrie, dans le respect pour ses lois; de leur inspirer le zèle pour ses intérêts, le dévouement pour sa gloire."

Mais comment peut-on parvenir à faire naître et à développer, dans le cœur de l'enfant, cet amour de la patrie, ou, si l'on veut, cet amour du sol natal, du lieu où nous sommes nés, où vécurent nos parents et nos amis; cet amour, en un mot, de tout ce qui appartient au même peuple, de ce qui a la même religion, la même langue, les mêmes

institutions, les mêmes lois, les mêmes mœurs?

Les moyens qui me paraissent les plus propres à inspirer à la jeunesse un vif amour de la patrie, sont l'éducation et l'instruction. C'est par le perfectionnement du cœur et de l'esprit, a dit un philosophe chrétien, qu'on apprend à connaître sa faiblesse et, par là même, à apprécier les avantages de l'union ou de la coopération d'autrui. Plus on est instruit, plus on comprend que le bien-être individuel ne peut exister que par la prospérité de tous, de l'ensemble, et qu'il faut placer le bien-être général au-dessus de celui de l'individu, du particulier.

Donnez à l'instruction, messieurs, une forme telle qu'elle développe réellement le cœur et l'esprit dans toute la force du terme, et à mesure que vous réaliserez cette œuvre, vous poserez les bases solides

d'un ardent amour de la patrie et d'un sage esprit public.

Mais je veux laisser de côté ce point de vue général, et examiner un moyen pratique par lequel vous parviendrez à faire naître et à développer l'amour de la patrie dans le cœur de vos élèves.

Il y a un livre qu'on trouve heureusement aujourd'hui dans presque toutes les écoles, et qui contient à peu près tout ce qu'il faut savoir pour aimer sa patrie et la faire aimer : c'est l'Histoire du Canada.

On peut comparer l'histoire, en général, à un vieillard qui aurait vécu des milliers d'années, qui aurait vu les cités s'élever et tomber en ruines, les nations commencer, fleurir et disparaître, et qui, la mémoire remplie de toutes ces choses merveilleuses, viendrait s'asseoir à notre foyer et nous raconter tout ce qui s'est passé durant tant de siècles. Aussi, les fruits qu'on peut retirer d'une telle étude sont-ils du plus grand prix, et l'importance des enseignements histo

riques n'a-t-elle jamais été mise en doute.

Mais le champ de cette science est si étendu, que bien peu d'hommes ont le temps de le parcourir en entier. Il convient donc d'en cultiver les parties les plus à notre portée, celles dont nous pouvons retirer immédiatement le plus grand profit. Or, aucune portion de ce vaste domaine ne nous intéresse à un aussi haut degré que celle où ont vécu nos pères et où nous vivons nous-mêmes. L'histoire de notre pays doit nous offrir la même utilité, nous présenter les mêmes avantages que celle de notre famille. Au souvenir des bonnes actions de nos parents, au souvenir de leurs vertus (vertus d'autant plus précieuses qu'elles sont souvent moirs connues au dehors), n'est-il pas vrai que nous nous sentons tous remplis d'orgueil? Orgueil, certes!

française comme la jeunesse espagnole, turque ou prussienne. Quand encouragement à toujours marcher dans le droit chemin, à suivre

Eh bien! l'histoire de la patrie, est au même degré, une excellente école de patriotisme et de morale. Il est presque impossible, en effet, qu'un jeune homme qui est familier avec les grandes et nobles actions de ses ancêtres, ne cherche point à les imiter, à marcher sur leurs traces.

Eh! quelle histoire, je le demande, contient, en d'aussi courtes pages, plus de grandes choses que celle du Canada? "Notre histoire n'est pas bien longue, écrivait il y a six ans M. le chevalier J. C. Taché; mais de quel profond intérêt n'est-elle pas digne, même pour les étrangers? Le théâtre sur lequel nos pères ont paru n'est pas un grand théâtre; mais que nobles et beaux ont été leurs rôles!'

Il est de fait, messieurs, que pas une seule page de notre histoire ne devrait être autrement qu'elle n'est. Chaque ligne, pour ainsi dire, est un témoignage éclatant de la foi profonde, du dévouement sans bornes, de l'héroïsme sublime qu'ont déployés, depuis la découverte du pays, ceux qui, prêtres, laboureurs et soldats, nous ont précédés sur cette terre de la Nouvelle-France.

Voyez plutôt: ici, c'est le missionnaire. Du fond de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique, des côtés arides du Labrador aux sommets neigeux des Montagnes Rocheuses, il va porter à des peuplades plongées dans les ténèbres de l'ignorance, dans les ombres de la mort, la douce parole de vie, la loi sublime de Jésus-Christ. Il n'ignore pas que sur d'ardents brasiers ou dans l'huile bouillante, peut-être, il cessera de vivre; mais, n'importe! Il va toujours accomplissant avec une nouvelle ardeur son œuvre de paix et de lumière.

Là, c'est le pasteur. Non content d'évangéliser ses ouailles, il ouvre dans sa ville, dans son village ou dans sa paroisse, des écoles où l'enfant du pauvre, comme celui du riche, peut acquérir une instruction solide et chrétienne.

Plus loin, c'est le colon, c'est le défricheur. Chrétien sincère. travailleur intrépide, tout le jour il porte sa large part des misères imposées à l'homme par la faute de nos premiers parents; mais fidèle à Dieu, fidèle à son roi, fidèle à sa patrie, il accomplit son œuvre avec

dévouement, avec courage.

De nombreux ennemis viennent pour l'assaillir. A l'ombre même des arbres qu'abat sa cognée, se cache le farouche Iroquois, qui médite sa ruine; mais il lui résiste valeureusement; il le vainct et s'en fait un allié. Puis, un peuple qui se développe à côté de lui veut un jour lui ravir sa liberté; alors, patriote désintéressé, il prend son mousquet et se fait soldat; et, soit qu'il accomplisse, avec d'Iberville, par exemple, des exploits dignes de ceux des héros chantés par Homère; soit que, sous la conduite de chefs jeunes et vaillants, il aille porter la terreur et l'épouvante jusqu'au cœur de la Nouvelle-Angleterre, toujours il montre qu'il descend de ces Gaulois qui firent trembler Rome même, et qui ne craignaient rien que la chute du ciel; toujours il prouve qu'il a du sang de ces preux du moyen-âge qui se croisèrent pour aller délivrer Jérusalem du joug ottoman; toujours, enfin, il porte haut et dignement le glorieux drapeau fleurdelisé de la

Un jour, pourtant, il arriva que son plus redoutable ennemi devint si puissant, que contre chaque homme, chaque femme et chaque

enfant de la colonie, il put employer un soldat.

Alors, il fit appel à son roi et à sa mère-patrie; mais ses cris furent vains, ses plaintes inutiles. Son roi? La débauche occupait tous ses instants. Sa mère patrie? Les excès de plusieurs règnes l'avaient réduite à l'impuissance, et déjà elle marchait à grands pas vers les jours sanglants de '93.

Qu'allait faire ce petit peuple douze fois moins nombreux que son adversaire? Ce qu'il allait faire? ce que lui dictait l'histoire de son passé, ce que lui commandait l'honneur. Il recueillit ses forces, s'arma de courage, et, dans un suprême effort, avant de déposer les armes, il réussit, ô destinée merveilleuse! il réussit à envelopper encore une fois dans les plis de son glorieux drapeau la victoire, qui lui avait toujours été fidèle.

Depuis, persécutés quelquefois, vus pendant longtemps d'un œil de défiance, les Canadiens n'ont cessé, néanmoins, tout en travaillant à rendre leur sort meilleur, de se montrer envers leurs nouveaux maîtres remplis d'honneur et de loyauté. A deux reprises différentes ils ont eu à défendre leurs foyers, et ils l'ont fait, comme aux jours de la domination française, avec dévouement, avec courage, avec patriotisme. Ils ont su renouveler les hauts faits de leurs aïeux, et Chateauguay est là pour dire que les Canadiens-Français de 1812 étaient bien les frères d'armes de ces admirables soldats avec lesquels Napoléon disposa pendant dix ans des trônes et des empires de l'Europe.

Telle est, messieurs, l'histoire abrégée de notre patrie. Bien que je n'en aie présenté qu'une froide et sèche analyse, il me semble cepenbien légitime, puisqu'il devient pour nous un stimulant au bien, un dant qu'il ressort des faits que j'ai rappelés à votre mémoire, assez de beauté et de grandeur pour me permettre de dire qu'enseignée comme elle devrait l'être dans toutes les écoles, et comme elle l'est en réalité dans un grand nombre, connue comme elle mériterait de l'être dans toutes les familles, dans toutes les chaumières, l'Histoire du Canada est éminemment propre à développer chez les enfants l'amour de la

l'ajouterai que si tous les Canadiens-Français étaient plus familiers a douterat que si tous les Canadiens-l'rançais etaient plus famillers avec l'histoire de leur pays; s'ils étaient plus pénétrès de l'importance du rôle qu'est appelé à jouer en Amérique la race française, on en verrait un moindre nombre imiter l'oiseau, qui, dès qu'il sent ses ailes, malgré la beauté de son nid, malgré le moèlleux duvet sur lequel il repose, malgré la douce chaleur de sa mète, prend son vol vers des contrées lointaines. On en verrait moins, dis je, fuir le Canada, laisser leur patrie, où ils sont connus, apprécies, chéris, pour aller tomber, seuls et tristes, dans le tourbillon de la république voisine; car, on le sait, c'est là, par malheur, le mauvais roman de plusieurs milliers de nos compatriotes.

Convaincus comme vous devez l'être, messieurs, de cette éternelle vérité : l'Union fait la force ; convaincus, en outre, qu'il est des senti. Rivières. ments (et que le sentiment religieux est de ce nombre) qui, en se transplantant, se dessochent et perissent, vous travaillerez à arrêter ce fatal courant d'emigration qui fuit un tort immense à l'existence de notre nationalité ; vous engagerez vos élèves à ne pas perdre de vue, autant que possible, la famée da toit paternel, à conserver toujours la douce habitude des mêmes êtres et des mêmes lieux, et à ne jamais

rougir de leguer leur tombeau au sol où fut leur berceau.

Voila, messieurs, les conseils que j'uvais à vous donner; voilà les devoirs sur lesquels j'ai voulu attirer un moment votre attention et vos méditations. Ils sont graves ces devoirs; ils ne sont pas faciles à remplir, je le sais; mais souvenez-vous qu'il y a du mérite à s'essayer aux choses difficiles : souvenez-vous aussi que les jouissances les plus exquises sont celles qui résultent de l'accomplissement du devoir.

Et quel devoir plus attrayant que celui de donner à la jenuesse une éducation forte, vigoureuse, une éducation qui développe régulièrement les facultés de son cœur, de son corps et de son esprit! Quel plus doux devoir que celui d'élever l'enfance dans l'amour de la patrie; de l'engager à ne déserter jamais la sainte cause nationale : à travailler sans cesse, au contraire, à développer les ressources du pays et à agrandir sa puissance!

Et c'est là, messieurs, ce que la patrie demande de vous; c'est là

votic mission.

Si vous réussissez, ce sera votre gloire.

AVIS OFFICIELS.



LIVRES APPROUVES PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Par une résolution passée par le Conseil de l'Instruction Publique pour le Rus-Canada, à la session tenue le 9 mai dernier et dument sanctionnée par Son Excellende, le Gouverneur-Général en Conseil, les livres suivants ont été ajoutés à ceux qui ont été approuvés antérieurement par le dit Conseil.

 Modern school Geography & atlas, par James Campbell.
 A school history of Canada and of the other British North American Provinces illustrée, par George J. Hodgins. (Pour académies et écoles modeles.)

Montréal, mai 31, 1865.

LOUIS GIARD. Secrétaire Archiviste.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET SYNDICS D'ÉCOLE.

En conformité avec une résolution adoptée par le Conseil de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada, le 9 du mois courant, et dûment approuvée par Son Excellence le Gouverneur-Cénéral en Conseil, avis est présent donné qu'il dater du les lois Nos. 6, 7 et 3 du même rang, ainsi que les lots Nos. 1, 2, 3,
par le présent donné qu'il dater du les juillet 1868 agants académic et de la conseil de la conse par le présent donné qu'à dater du ler juillet 1866, aucune académie, école modèle ou école élémentaire dans le Bas-Canads, n'aura droit de se

servir d'autres livres que de ceux approuvés par le dit Conseil de l'Instruction l'ublique, et que le Surintendant de l'Education sera requis de refuser la subvention aux municipalités scolaires en contravention avec ce règlement.

Bureau de l'Education, B.-C., 1 Montreal, 31 mai 1865,

Louis Giann. Secrétaire-Archiviste.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général en Conseil, par ordre du 25 juillet dernier, nommer J. N. Burcan, benyer, F. N. Guillet, benyer, et C. B. Genest, écuyer, membres du Bureau des Examinateurs des Trois-

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil par ordre, n date du 27 juin dernier, approuver les nominations suivantes :

Comté de Wolfe .- Wolfestown : M. Joseph Nargisse Papillon.

Comté de Gaspé.-Cap des Rosiers : MM. Henri l'ackwood et Antoine

Comté d'Arthabaska.-Chester Ouest : M. Jean-Baptiste Leblanc.

Et par ordre en date du 30 juin dernier :

Comté de Témiscouata.—St. Modeste : M. Thomas Roy.

Et par ordre, en date du 17 juillet dernier :

Comté de Beauharnois -St. Louis de Gonzague : M. Jean-Baptiste Laberge.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverueur Général en Conseil, par ordre n date du 11 confunt, nommer :

Comté de Québec .- St, Gabriel Ouest : Les Rev. MM. David Shanks, David Kelly et Anthony Auron Von Iffland.

Comté de Mégautic.-St. Pierre de Broughton : MM. Pierre Provençal et Joseph Gagne.

Comté de Rimouski.-Ste. Félicité: MM. Télesphore Gagné, Jean-Bte. Daigle, Jean-Baptiste Lebel, Joseph Boucher et Thomas Boulanger.

Comté de Lévis. St. Joseph de Lévis : M. Pierre Brunel, fils.

Comté de Portucuf.-St. Raymond : MM. Ferdinand Savary, Isidoro Diry, Prisque Drolet, George Price et le Rev. John G. McArthur.

Comté de Dorchester. - Sie. Marguerite; MM. François Martineau, Pierre Carbonneau et Charles Provost.

Comté de Temiscouata .- Notre-Dame du Portage : MM. Bonaventure Boucher et Alexandre Lapointe.

Comté de Lothinière,-St. Sylvestre : MM. John Shields et Joseph Os-

ET POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté d'Outaouais .- Aylmer: MM. Robert Ritchie, Charles Wright et William McLean.

ÉRECTIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence le Converneur Général en Conseil, par ordre

modèles.)

30. Traité d'agriculture pratique; par J. F. Perrault.

A cette même assemblée, il fut résolu que les réunions du Conseil autront lieu, à l'avenir, le second mercredi de juin et le second mercredi doctobre, chaque année. Que si l'un de ces jours où tous les deux se trouvaient être fêtes d'obligation, la réunion aurait lieu le premier jour juriship St. Denis, ayant trente-trois lots, celle du township Cherbourg, dique suivant, et que s'il n'y avait pas de quorum dans l'un ou l'autre de ger, à l'endroit appelé communément " le ruisseau Jacques Hughes," contains deux iours. l'assemblée serait ajournée au jour suivant.

Et par ordre en Conseil, en date du 24 juin dernier :

De séparer de la municipalité scolaire de St Augustin, dans le comté des Deux-Montagnes, la concession appelée "Grand St. Charles" pour l'annexer à la municipalité scolaire de St. Eustache, dans le même comté.

Et par ordre en date du 27 juillet dernier :

4 du deuxième rang pour les annexer à la municipalité scolaire de Chicoutimi..

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

Session 1864-1865.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Pour école modèle. — MM. Jacob Gagué, Louis Dion, Louis Onellet, Pierre Antôine Roy, Victor Alexis Bérubé, Jacques Richard, Elzéar Hu-bert Tremblay; Miles. Vitaline Célanire Gosselin, Eutychiane Bernier, Marie Abbott, Marie Roy, Delvina Croteau et Anne Pritchard.

Pour école élémentaire .- MM, Louis Alfred Blanchet, Michel Godefroi Bernard, Jean Baptiste Delisle; Miles, M. Marceline Lepage, M. Julie Anne Noël, Wilhelmine Couture, M. A. Joséphine Larose, Olympe Al. Fortin, Herminie Naud, M. A. P. Lumina McDonald, Marie A. Labouté, M. Malvina Vallières, M. E. Antoinette Routier, Mary Whelan et L. Engénie Tèta.

ECOLE NORVALE JACQUES-CARTIER.

Pour academie, - MM. Gualbert Gervais, Ovide Lamarche, Charles

Ferland, Pierre Primeau, Paul Quesnel.

Pour teole modèle.—MM. Joseph Godin, Louis Verner, Virgile Harman, Antoine Primeau, Narcisse Bessette, Alexis Aubuchon, Alphonse Heroux, Achille Roberge.

Pour école élémentaire.—MM. Joseph Richard, Napoléon Nolin, Hya-

cinthe Dostaler, Félix Lalonde.

ÉCOLE NORMALE MCGILLA

Ecole Clementaire - Elizabeth Martha McMurtry, Lucy Maria Gillies, Sarah Ann McBain, Mary Emily Lyuch, Matilda McCrae, Mary Ann Ada Munroe, Maria Jane Cameron, Elizabeth Henry, Jemima Thompson, Eliza Manroe, Maria Jane Canteron, Janobeau Tierry, Jenning Son, Edisa Boa, Jane Baillie, Louisa Theresa Coates, Elizabeth Jane Kissock, Melissa Urquhart, Sarah Alfreda Whittle, Selina Frances Sloan, Marion Lucy Warren, Mary Saunders, Fany Noble, Ann. Scott, Mary Ann. Bell, Jane Girvan, Frances Cecilia McArthur, Eliza Curry, Sarah Curry.

Ecole modèle.—Lilis Litchfield Hoyt (qui a gagné le prix et la mé-daille du Prince de Galles), Edward McManur, Ezra Ball, Mary Ann O'Brien, Whiting Rexford Ball, Mary Wilson, Malvina Rose, Selina Mary Cleveland, John Walter Brodie, Jane Ann Swallow.

Academie .- Anny Frances Murray, Mary Luella Herrick, Lucy Ann Merry, Isabella Rebecca Morrison.

Elèves gradués de l'Universté qui ont subi leur examen pour un diplôme d'Acaeémic .- Francis William Hicks, B. A., James D. Morrison, B. A., Walter McOunt, B. A.

DIPLOMES OUTROYES PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

DUBEAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Pour école modèle.-Deuxième classe F : M. Amable Joseph Alphonse Allard.

Pour école élémentaire.-Première classe F: MM, Louis Charles Octave Archambault, Adolphe Menard; Mlles. Philomène Calve dite Lugrave, Elinire Roy, Euphrosine Roy, Ann Louisa Cronin; A. Odile Dupont; F. Marie Rose Ste. Marie, Octavie Barrette, Marie Eliza Benoit, Rose Bergevin, Blanchard (dame) née Parmélie Rousseau, Julienne Brossard, Pulchérie Chamberland, Ann Elizabeth Collum; A. Apolline Daigneau; F. Daigneau (dame) née Vitaline Buisson, Rose de Lima Dalpé (Pariseau), Sophronie Alphonsine Desjardins, Louise Appolline Dubois, M. Louise Ducharme, Georgina Duguay, Augustine Dupuis, Marie Faber, Philomene Elvina Fleury, Scholastique Fontaine, Rosalie Galipeau, Philomène Gendron, Marie Rosina Godére, Malvina Guillette, Constance Hotte, Catherine Hayes ; A. Philomène Lacombe ; F. Vitaline Labranche, Marie Vitaline Lulanne, Vitaline Ledoux, Catherine McCambridge; A. Mary McGarry; F. Sophronie McIntyre; F. Vi-taline Mailhot, Philomène Marchessault, Rosalie Marsolais (Lemire), Valérie Mathieu, Aghaé Meilleur, Rose de Lima Ménard, Adélaide Normandin, Rose Lima Pagé, Elizabeth Pelland, Célina Plante, Rachel Perrin, Anna Power, Georgina Prud'homme, Virginie Robert, Marie Louise Rodrigue, Marie Al-zire St. Denis, Hermine Théberge, Edwidge Turcot, Salomée Viau, Marie Hermine Vennes (Jean), Marie Louise Vigeant, Alphonsine Vincent.

Montréal, 1er Mai 1865.

Marie Euphrosine Aubertin, Valérie Aubin, Marie Elmire Barry, Zéphirine Baulnes, M. Onézime Bissonnette, Victoria Blanchard, Agnés Bonin, Marie Azilda Bonneville, Julie Bourg au ; A. Brigget Brady : F. Marie Cazildée Brazeau, Marie Alphonse Brodeur, Marie Anais Cardinal, Edesse Carrière, Elmire Cartier, Rose Anne Chabot, Flore Emma Chagnon, Adeline Coyteux, M. Olivier Desjardins, Miles. Elmire Dufresne, Marie Marguerite Dupins; A. Agnès Feeny; Libère Eloise Ferland, Julie Fournier, Ellen Gilmore, Marie Azilda Girouard, M. André Gougé, Mles. Malvina Gougy, Herminie Grisé, Philomène Hébert, M. Eusèbe Hottin, Miles. Domitide Jetté, Adèle Labelle, Marie Louise Labossière, Pomméla Lalonde, Marie Dellina Lambert, Marie Elisa Lamirande, Louise Marc-Aurèle, Philomène Ang ilie Marchessault, Enclie Michaud, Virginie Picdola (Prairie), Marcille Poirianlt, Nina Kelly, Lucie Renaud; F. et A. M. Alexander, Richardson; F. Miles, Plavie Adelphine St. Michel, Julie Sylvestre, Earie Gelina Tellier, Véronique Thérien.

Deuxième classe .- M. Paul Authier; Mlles. Rose Brault, Anno Char-

bonneau, Marie Cédulie Desnoyers, Catherine Dolan ; A. MalvinaDuclos ; F. Hermine Durocher, Angelique Giraldeau, Mary Kennedy ; A. Anastasje Lau-rier ; F. Rose Laframbolse, Gellin Martel, Marie Angele Millette, Marie Phi-Joneine Poirier, Célina Adelphe Proulx; Adélaîde Sabonrin, Léocadie Séguin, Virginie Séguin, Cornélie Séguin, Mary Ann Sullivan; A. Elizabeth Virginie Talbot; F. Aurélie Tongas, Angélique Usereau, Marie Olive Bouvier, Virginie Brodeur, Delphine Carrière, M. F. X. Desjardins; Miles. Mélina Cunégonde Girony, Marie Délia Langelier, Madame J. L. Martin, née Félicité Prud'homme ; A. et F. Mlles, Catherine Milmore ; F. Philomène Moreau, Catherine Murphy, Rose Préjean; A. et F. Rachel Portelance; F. Marie Louise Rainville, Azilda St. Denis, Marie Elmire Fetreau, Marie Odile Vezina,

Montréal Ier Août 1865.

F. X. VALADE, Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Pour école élémentaire.—Première classe A.; M. Owen McKay. Deuxième classe A.; MM. Dominick Cannon, Wm. Templeton Hewitt; Illes. Larenia Carmichaed, Theresa M. Marcotte, Honora O'Brien.

Portage du Fort, 6 juin 1865.

Ovide LEBLANC, Secrétaire.

RUREAU DES EXAMINATEURS DE RONAVENTURE.

Pour école élémentaire .- Deuxième classe A.: MM. G. U. George Wiliam Aney, William McDonald.

Bonaventure, 1er août 1865.

CHARLES KELLEY. Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BEAUCE.

Pour écoles élémentaires,-Première classe A. et F.; Melle, Mary Daidson, F. Melle, Marie Célanire Garant,

Seconde classe F., Melles, Sara Emilie Lessard, Julie Joséphine Vallée, Marie Gagné, Marie Adèle Paradis, Eugènie Berthiaume, Victoire Maure, Lucie Vachon et Marie Célma Larochelle,

J. P. P. PROULX. Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Ecole modèle.-Première classe A.: Melle. Eineline L. E. Bottom. Ecole élémentaire,—Première class A.; M. Frederick A. Bowen, Melles, ann Gill, Mary Jane Hull, Melissa Metcalf, Charlotte Selly.

Deuxième classe A.: Melles, Achsah Bishop, Lorain A. Bishop et Vic-

toria Holbrocke.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KANOURASKA.

Ecole élémentaire.-Première classe F.: Mlles, Lucrèce Bérubé, Alphonine Berubi, Alvina Bossé, Emma Dancasse; A. et F. Olympe Levasseur; F. Philomène Ouellet.

Deuxième classe F.: Mlles. Geneviève Bérubé, Mathilde Bouchard, M. Joseph Dubé, Miles. Fédérique Dumont, Emma Lapointe, Marie Lebel, Léontine McCarthy, Adéline McClure, Emérence Michaud, Amélie Mo-

Kamouraska, 1er août 1865.

P. DUMAIS. Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JUILLET ET AOUT, 1865.

Mort de Sir Etienne Paschai Taché.

Notre journal revêt aujourd'hui les insignes de deuil par suite du décès de l'Honorable Sir Etienne Paschal Taché, premier Ministre et président du Conseil de l'Instruction Publique.

Il est peu de carrières plus longues, plus heureuses et plus brillantes que celle de l'homme distingué qui, pour la seconde fois, remplissait la plus haute charge à laquelle un Canadien puisse aspirer.

Quoique avancé en âge, Sir Etienne déploya, jusqu'à très-peu de temps avant sa mort, la plus grande vigueur intellectuelle et physique. Il présida la dernière séance du Conseil de l'Instruction Publique, le 9 de mai, et jusqu'à ses derniers moments s'occupa des affaires publiques.

Indépendamment de sa haute position sociale et politique, indépendamment aussi de tous les droits qu'il avait à représenter, dans le Conseil de l'Instruction Publique, l'importante partie du pays où il résidait, l'illustre défunt avait des titres tout particuliers à cette position. Nous mettrons toujours, pour notre part, au nombre de ses plus belles actions, la conduite qu'il sut tenir, aux dépens de sa popularité, lorsqu'il lutta avec tant d'énergie pour l'exécution des premières lois scolaires, et assura, dans son comté et dans les comtés voisins, le triomphe de l'instruction sur l'ignorance et sur les préjugés. Il faut se reporter à cette malheureuse époque pour reconnaître tout le mérite des hommes courageux qui ont su mettre en opération nos premières lois municipales, et qui, au lieu de flatter le peuple et de le tromper dans leur intérêt personnel, ont tout risqué, popularité, fortune même, pour lui assurer les institutions libérales et progressives dont il jouit aujourd'hui.

Le département de l'Instruction Publique se trouvait représenté, aux funérailles de Sir Etienne, par M. le Grand Vicaire Taschereau et M. Cherrier, membres du Conseil de l'Instruction Publique; M. l'abbé Langevin, principal de l'école normale Laval; M le Dr. Giard, secrétaire du Bureau de l'Education et du Conseil de l'Instruction Publique, et M. Lusignan, du même bureau; ces deux derniers étant députés par M. le Surintendant, qu'un autre devoir funèbre, appelait ailleurs.

Nos lecteurs trouveront, dans notre Petite Revue Mensuelle, quelques détails biographiques sur Sir Etienne, ainsi que sur les honorables MM. Morin et de Beaujeu, que la mort nous a enlevés dans la même semaine, par une terrible coïncidence, qui a frappé d'un douloureux effroi toutes les classes de notre population.

Distributions de Prix et de Diplomes dans les Ecoles Normales.

Les exercices publics de ces institutions ont eu lieu, cette année, dans l'ordre suivant:

La séance publique de l'Ecole Normale McGill a eu lieu le 30 juin, et a été présidée par l'hon. Surintendant de l'Instruction Publique. M. le Dr. Dawson, principal de l'Ecole Normale; le Rév. Chanoine Leach, Vice-Principal de l'Université McGill; l'honorable James Ferrier, B. Chamberlin, B.C.L., et un grand nombre de ministres des différentes congrégations protestantes étaient présents.

Le Surintendant ouvrit la séance par une allocution, dans laquelle il s'étendit sur les devoirs et la position des instituteurs formés dans les écoles normales.

Il fut suivi de M. le Principal Dawson, qui donna des détails intéressants sur l'école normale et sur l'enseignement pédagogique. Les diplômes furent ensuite distribués en même temps que les certificats de mention honorable, qui, dans cette institution, remplacent les prix. Il fut donné 7 diplômes pour académies, 10 pour écoles-modèles et 26 pour écoles élémentaires.

Le prix fondé par S. A. R. le Prince de Galles, consistant en une somme de \$16 et une médaille en bronze, qui a été votée en sus par le Conseil de l'Instruction Publique, fut alors donné à Mlle. Lillis Litchfield Hoyt, de Magog, cantons de l'Est.

Mlle. Herrick prononça ensuite le discours d'adieu au nom de tous les élèves.

M. le Professeur Hicks prononça un excellent discours. Une des choses, dit-il, qui peuvent le consoler à la fin de l'année scolaire, c' que l'ouvrage commencé se continuera de lui-même, et dans différentes parties du pays. Il profita de sa grande expérience dans les éco-es normales en Angleterre et en Canada, pour donner aux élèves des

conseils d'une nature toute pratique, et qui parurent bien appréciés par tous les amis de l'éducation qui formaient l'auditoire.

La parole fut ensuite au Rév. M. Bond, ministre de l'Église anglicane. Il dit que c'était pour bien dire un lieu commun que de vanter les écoles normales. Leur utilité était admise dans tous les pays. Ne le fûtelle point, les résultats qu'elles ont obtenus en Canada seraient suffisants pour la démontrer. Il ne voulait point seulement parler de cette école, mais encore des deux autres, qui rendaient des services que tout observateur impartial peut aisément apprécier. Il n'y a pas si longtemps encore que dans ce pays, lorsqu'un homme ne paraissait propre ni au ministère ecclésiastique, ni aux professions libérales, ni au commerce, ni à l'industrie, ni à quoique ce fût, on trouvait que c'était précisément ce qu'il fallait pour faire un instituteur. Dieu merci, ce temps-là est passé. Et pourquoi? Parce que l'on exige du candidat à l'enseignement certaines preuves de capacité, certaines preuves d'ap-titude. On a commencé à faire de l'enseignement une profession. Il espère que l'Etat ne reculera point devant cette grande entreprise; quelqu'en soient les dépenses. Il est même temps, selon lui, de faire un pas de plus. Il faut moins d'écoles et de meilleures écoles, des maîtres capables ou point de maîtres du tout. Quel droit ont à enseigner ceux qui n'ont point voulu se préparer à l'enseignement? Il croit donc que le temps est venu d'abolir les différents bureaux d'examinateurs, et de n'accorder qu'aux élèves des écoles normales munis de diplômes, le droit d'enseigner dans les écoles subventionnées par le gouvernement. Si l'on objecte qu'ils ne sont pas encore assez nombreux pour cela, que l'on fixe un temps après lequel nul autre que les élèves des écoles normales ne pourrait enseigner, et d'ici là le nombre des gradués de ces écoles deviendra suffisant. (Applaudissements.)

Je puis, dit-il, donner une multitude de bonnes raisons à l'appui de ma proposition; mais je me contenterai d'une seule. C'est ici que se forment de bons maîtres. Il me semble que cette raison est péremptoire. On ne vient pas au monde maître d'école, pas plus qu'on ne peut naître médecin ou avocat. L'art, le tact, l'habileté ne s'acquièrent pour l'enseignement, comme pour toute autre carrière, que par la pratique et des études spéciales.

J'ai vu dans des écoles des maîtres qui paraissaient ne manquer ni de talents ni de connaissances, mais qui, cependant, ne réussissaient point. Le secret en est fort simple. Ils n'avaient point l'art d'enseigner, ils n'avaient point de vocation; l'enseignement était pour eux non pas une profession de leur choix, mais un pis-aller.

Le Rév. M. Bond s'étendit ensuité sur l'importance du sentiment religieux, dans lequel l'instituteur doit puiser toute sa force, et félicita les élèves sur leur assiduité aux leçons religieuses, et sur l'intérêt sincère et tout volontaire de leur part qu'ils avaient pris à cette partie de l'enseignement. Pas un, dit-il, ne s'était absenté, sans raison grave, des leçons d'histoire sainte ou de catéchisme. Passant ensuite à l'importance de la discipline dans les écoles, il raconta l'allégorie d'un enfant à qui son père, rencontrant un arbre tout tortu et difforme, demanda quelle pouvait en être la cause, et qui répondit: "C'est peut-être que quelqu'un aura pilé dessus pendant qu'il était petit." En bien! prenez garde que personne ne foule aux pieds les germes du bien dans les jeunes cœurs qui vous seront confiés.

L'orateur fit ensuite allusion à la promesse que M. le Surintendant avait fait de protéger les élèves de l'école normale dans leur tâche difficile, souvent même pénible, et il les engagea à s'adresser directement à lui dans leurs difficultés.

J'ai été, dit-il, occupé d'affaires scolaires pendant plus de vingt-cinq ans ici, et en qualité de surintendant en Angleterre; et je profite de cette occasion pour rendre à votre Surintendant un témoignage qui n'est que juste et mérité. Je connais par expérience quelque chose des difficultés qu'il doit surmonter et des labeurs qui lui sont imposés; et je dois dire qu'avec une habileté difficile à égaler, une impartialité et un désir sincère de faire ce que le pays attend de lui, il a toujours agi avec une égale justice pour toutes les classes de notre société. (Applaudissements.) Je ne connais personne qui pût accomplir sa charge avec un plus grand succès. Si donc vous vous adressez à lui dans vos difficultés, je me porte garant du résultat, et je ne puis qu'exprimer le désir qu'il continue pendant de longues annnées à bien remplir comme il l'a fait jusqu'ici, les devoirs de cette tâche ardue et importante. (Applaudissements prolongés.)

Les exercices de cette séance furent entremêlés de musique instrumentale et vocale, et le public put constater les progrès qu'ont faits les élèves sous l'habile direction de leur professeur, M. Fowler.

La distribution des prix et des diplômes aux élèves-institutrices de l'Ecole Normale Laval a eu lieu au couvent des Ursulines, le ler de juillet; la séance était présidée par le Surintendant de l'Éducation; on remarquait dans l'auditoire M. le Grand-Vicaire Cazeau, l'hon. Solliciteur Général Langevin, MM. les Inspecteurs Bardy et Juneau, et un grand nombre de membres du clergé et d'amis de l'éducation.

Les programmes de géographie, de grammaire, d'histoire du Canada, d'histoire d'Angleterre, de mythologie et de littérature, ont été mis à contribution, et cet examen partiel a pu donner une idée de l'examen beaucoup plus sévère que les élèves ont à subir avant de

recevoir leurs diplômes.

Les cartes de géographie, les cartes historiques et généalogiques, dessinées et tracées par les élèves elles mêmes, celles qu'elles ont tracées seance tenante sur le tableau noir, les dessins à la craie et au pastel qui convraient les murs de la salle, ont fait voir jusqu'à quel point les jeunes élèves savent profiter des legons qui leur sont données, La lecture des compositions épistolaires a aussi excité, nous devons le dire, la surprise et l'admiration de l'auditoire. Le tout a été entremélé de musique vocale et instrumentale, et de la récitation de poésies. Nous avons remarque les Sours de Ste. Camille, poésie declamée par Melle, Picard, fille d'un des chefs hurons de Lorette; Stada-cona, de M. de Puibusque, et les Fils de Clodomir. Ces deux dernières récitations ont été faites par Melles. Roy et Croteau. Le discours d'adica et de remerciments a été prononcé par Melle. Cosselin. Dans tous ces exercices les élèves ont montré une excellente tenue, un grand tact et une grande simplicité de tou et de manière, une prononciation irréprochable.

M. le Sarintendant prononça une allocution dans la juelle il dit, entre autres choses, que les diverses autorités qui concouraient à la direction et à l'entretien de cette école n'avaient qu'à se féliciter des bénédictions toutes particulières qui paraissaient attachées à cette institution. Depuis sept ans qu'elle existait, il n'avait pas encore reçu une seule plainte contre aucune des institutrices qui en sont sorties ; et cela était, ajoute-tell, d'autant plus remarquable que les auciennes élèves sont maintenant repandues sur toute la surface du pays, et qu'il existe, dans les diverses localités, une disposition tonte particulière à se

plaindre des instituteurs et des institutrices.

M. le Grand-Vicaire Cuzeau prononça ensuite quebques paroles vivement senties, et la séance se termina par le God Save the Queen. Il fut distribué 6 diplômes pour écoles modèles et 12 pour écoles élé-

Le 3 juillet, M. le solliciteur-général Langevin, Son Honneur M. Tourangeau, maire de Québec, un grand nombre de membres du clergé et de citoyens, assistaient à l'école normale, à la séance des élèves instituteurs.

Un excellent discours, prononcé par M. le professeur-adjoint Thi-banlt, ancien élève de l'école, fut l'événement le plus remarquable de

la journée. Nous reproduisons ailleurs ce travail.

Des exercices de grammaire française, quelques détails sur l'air atmosphérique accompagnés d'expérience, des récitations anglaises et françaises, plusieurs chours chautés avec beaucoup d'entrain sous l'habile direction de M, le Professeur Gagnon, et la lecture de plusieurs excellentes compositions, donnèrent la mesure des progrès accomplis pendant l'année

Le discours d'adieu fut prononcé par M. Jacob Gagné. Il fut dis-tribué 7 diplômes pour écoles modèles et 3 pour écoles élémentaires. M. le Surintendant adressa la parole aux élèves et leur donna les avis

et recommandations d'usage.

Ce n'est que le 17 juillet que se sont terminées les classes de l'école normale Jacques-Cartier. On remarquait à la séance, la présence du Rév. M. Dowd et de M. Cherrier, C. R., membres du Conseil de l'Instruction Publique, de l'hon. A. A. Dorion, M. P. P., de M. Villeneuve, et de plusieurs autres membres de la maison de St. Salpice, de M. Dagenais, supérieur du collège de Ste. Thérèse, de plusieurs révérends Pères Oblats, de M. Lamarche de l'éveché, et d'un grand nombre de membres du clergé et de citovens.

M. le Professeur Delaney ouvrit la sonnee par une lecture sur la philologie comparée et sur l'origine du langage. Notre prochain

journal anglais reproduira cette intéressante étude.

La distribution des prix aux élèves de l'école modèle, qui se fait ici on même temps que celle des diplômes et des prix de l'école normale, occupa un temps assez considérable. Les exercices furent entremèlés de plusieurs morceaux de musique voenle exécutés sons la direction de M. le Professeur Brauneis.

Il fut donné 5 diplômes pour académies, 8 pour écoles modèles

et 4 pour écoles élémentaires.

M. le Surintendant prononça une courte allocution et fut suivi par M. Cherrier, qui, dans un excellent discours, esquissa avec habileté les mesures qui restent encore à accomplir pour compléter notre sys tème d'instruction primaire. Il insista surtout sur l'urgence qu'il v a d'adopter quelque disposition qui protège efficacement les instituteurs contre les changements trop fréquents et la réduction de leurs salaires. Il développe avec énergie la nécessité d'établir dans le Bas-Canada un dépôt de livres, cartes et autres objets nécessaires aux écoles, comme il en existe un depuis si longtemps dans le Haut-Canada. Il dit nussi que l'établissement d'un dépôt pour les bibliothèques de paroisse avait grandement contribué à assurer les progrès de l'éducation dans l'autre section de la province, et qu'une grande partie des dépenses et de l'énergie administrative, que coûtait notre système ques, données les 10e, 11e et 12e jours de juillet, une magnifique salle

d'instruction publique, se trouvait frustrée dans son but par le manque de ressources pour continuer, au delà de l'école, l'instruction qui y est donnée. Enfin, il félicita les écoles normales, sur le zele déployé par MM, les directeurs de ces institutions: M. l'abbé Verreau et M. l'abbé Langevin, qui ménent à bien une tache presque surhamaine, sarchargés qu'ils sont d'ouvrage et obligés de travuiller sans relâche. Il lit massi l'éloge de l'excellent traité de pédagogie publié par M. Langevin, et le recommanda, non-sculement aux instituteurs; mais à tous les peres et à toutes les mères de familles, et à tous les mins de l'éducation. Ce discours, éminemment pratique, fut fréquemment interrompa par les applandissements de l'auditoire d'élite qui entourait Porateur.

Examens publics et distributions de prix dans les Universités, Colléges et Pensionnats du Bas-Canada.

Les sennces jubliques de nos maisons d'éducation ont eu lieu, cette année avec un éclat plus grand encore qu'à l'ordinaire; et si la spiendeur dont ou cavironne ces solemnités littéraires est sujette à la critique sons bien des points de vue, elle n'en témoigne pas moins d'un zele sontenu pour les progrès de l'instruction publique.

Nos lecteurs trouveront dans notre dernier journal aughais des omptes-rendus détaillés des sennces de l'Université McGill et de celle de Lennoxville. Dans cette dernière institution, la solemnité fot interrompue par l'aimonce de la mort de l'honorable Juge McCord, Chancelier de l'Université, et qui avait pris une part très active à son éta-

blissement et à son développement.

La distribution solennelle des prix aux élèves du séminaire de Québec et celle des diplômes à ceux de l'université Laval, ont eu lieu le 10 juillet, dans la grande salle de l'Université. M. l'abbé Méthot, doyen de la Faculté des arts, et professeur de littérature comparée, pro-nonça l'éloge de feu M. l'abbé Ferland, professeur d'histoire et son prédécesseur comme doyen. La sénuce se termina par le discours d'adien des élèves de philosophie, prononce par M. Langis. M. Hébert, élève en médecine, recut successivement les dégrés de licencié et de docteur en médecine. C'est la première fois, croyons-nous, que ce der-nier dégré se donne à l'Université sur examen : tous les docteurs jusprilei n'ayant en que le diplôme konoris causa. L'élite des citoyens de Québec et un grand nombre de membres du clergé, avaient voulu honorer cette solemnité de leur présence. Après la séance, un Te Deum fut chante à la cathédrale.

Le collège de Montréal, le plus ancien après celui de Québec, eut sa soance publique le 4 juillet, en présence d'une foule de spectateurs qui se pressaient dans le cabinet de physique orné de verdure. Au fond de la salle était une décoration représentant le pont Victoria et la ville de Montréal. M. Zotique Racicot soutint une thèse sur la compatibilité de l'existence du mal moral avec l'existence d'une Providence toute-puissante. M. Côté prononça un éloge des guerriers morts aux Plaines d'Abraham en 1759, morceau d'éloquence trèsremarquable, qui a été depuis reproduit par l'Echo du Cabinet de Lecture, et que nous recommandons à nos jeunes lecteurs. M. Carroll déclanu une poésie auglaise : Jacques-Cartier on the banks of the St. Lawrence. Des expériences de chimie et de physique et l'exécution de plusieurs morceaux de musique instrumentale et vocale ajoutérent à l'intérêt de la séance. Le discours d'adieu fut prononce par M. A. Deschamps. M. le grand-vicaire Granet, supérieur de St. Sulpice, qui présidait, entouré d'un grand nombre de membres du clergé et de citoyens distingués, prononça un discours plein de bons conseils et

d'éloquentes paroles

A la distribution des prix au collège de Ste. Thérèse de Blainville, on remarquait la présence d'un grand nombre de membres du clergé et celle de l'hon. M. Dumouchel, du Dr. Meilleur, ancien surintendant de l'éducation, et de plusieurs membres du parlement. Une dissertation morale intitulée : De la pitié envers les animaux, lit les principaux frais de la séance. La musique et le dessin paraissent bien cultivés dans cette institution, d'après les échantillons que les élèves out donnés de leur savoir faire. M. Dagenais, supérieur du collège, dans l'allocation qu'il prononça pour clore l'année scolaire, annonça pour l'année prochaine l'ouverture d'un cours commercial distinct du cours classique. M. le chanoine Fabre et M. le Dr. Meilleur prononcérent des allocations. "Ce n'est point sans plaisir, dit ce dernier, que j'ai entendu M. le supérieur faire allusion au vénérable et regretté fondateur de cette maison, M. Ducharme. Quand M. Ducharme, plein de zôle et de charité, s'entoura de quelques élèves, on disait que cette entre rise manque ait. Les événements sont la pour prouver qu'nu contraire son œuvre est devenue une œuvre puissante qui fait aujourd'hui l'honneur du pays.'

ménagée sous la nouvelle église qu'ils achèvent de construire en arrière de leur collége Ste. Marie. Cette salle devra servir à leurs élèves actuels et à leurs anciens élèves, ces derniers formant une société littéraire sous le nom d'Union Catholique. La première séance était sous le patronage de la société St. Jean Baptiste de Montréal, et les membres de cette association y assistaient en corps ainsi que ceux de l'Union St. Joseph. Elle se composa d'une discussion sur le patriotisme aux divers age de la vie, à laquelle prirent part MM. Paré, Sincennes, Laslamme, Deschambault, Giard et Bossé, et elle se termina par des discours du président de la société St. Jean Baptiste, de M. Cherrier, de M. de Bellefeuille, vice-président de l'Union Catholique, et du révérend Père Recteur. Le second jour, un drame de Mgr. Wiseman fut représenté en langue anglaise et obtint un grand succès. Le troisième jour eut lieu la distribution des prix, qui fut précédée d'une discussion sur l'importance relative de l'architecture, de la liturzie, de la musique et de l'éloquence sacrée dans le culte public. MM. Henri Marchand, Hubert Paré, Louis Drummond, Victor Hudon et Auguste Power parlèrent avec beaucoup d'éloquence. Dans ces trois séances, la partie musicale eut un succès remarquab e.

Les examens du collége de St. Hyacinthe eurent lieu le 11 juillet, en présence de l'hon. Juge Sicotte, de M. le Surintendant de l'instruction publique et d'un grand nombre de membres du clergé. Une très-savante dissertation sur les principes de la récente encyclique appliqués à la société moderne intéressa vivement le nombreux auditoire dans lequel se trouvaient des représentants de l'évêché de St. Hyacinthe, de celui de Montréal, de la maison de St. Sulpice, du Collége Ste. Marie, etc. Les discutants furent MM. Raymond, Huot, Collin, Bernier et Dupuis. M. le grand-vicaire Raymond, supérieur, et M. le Surintendant prirent la parole après la distribution des prix. Ce dernier, remarquant dans la salle les portraits de M. Girouard, fondateur du collége, et de plusieurs autres bienfaiteurs de la maison, au nom-bre des quels se trouvait celui de Lord Eigin, fit observer que c'était une noble chose que de pratiquer ainsi le culte de la reconnaissance, qu'il espérait que ce culte, ainsi enseigné aux élèves, ils le pratiqueraient toute leur vie et que ce serait pour eux un puissant mobile. Au sujet du portrait de Lord Elgin, il se rappelait que cet excellent gouverneur, de retour d'une visite à cette maison, lui avait parlé à lui-même de l'étonnement que lui avait causé l'existence d'une institution aussi complète et aussi belle à une si petite distance de Montréal, qui en possède de si importantes.

Le collège de St. Hyacinthe a reçu plusieurs embellissements depuis que nous l'avons visité. Le parc et le parterre ont été ornés et améliorés, et présentent maintenant le plus beau coup d'œil; la magnifique avenue d'arbres forestiers qui s'étend en arrière ajoute aussi à la sa'u-brité et à la beauté de l'établissement. La bibliothèque, le cabinet de physique, le musée et le laboratoire ont aussi été considérablement

augmentés.

Le collége de l'Assomption a voulu, à l'occasion de la clôture des classes, rend e un témoignage solennel de reconnaissance à la mémoire d'un de ses fondateurs, M. le curé Labelle, décédé dans le cours de l'année. Le lendemain donc de la distribution des prix, un service solennel a été chanté, et M. Marsolais a prononcé l'oraison funèbre

Les exercices publics pour la distribution des prix ont été surtout remarquables par la représentation d'un drame tiré des Anciens Cana-diens, de M. de Gaspé. L'aimable écrivain avait été invité à y assister, et s'y était rendu avec plusieurs personnes de sa famille. Il prononça une touchante et spirituelle allocution, dans la quelle il remercia les autorités du collège et les élèves de l'honneur qu'ils lui avaient fait. "Les jeunes messieurs, dit il, qui ont si bien joué Les Anciens Canadiens, m'ont transporté aux beaux jours de ma jeunesse et m'ont fait vivre pendant trois heures avec les amis que mon imagination avait créés." M. le D. Meilleur, l'un des fondateurs du collége, et M. le Professeur Bibaud, assistaient aussi à cette séance, et ce dernier ayant été invité à prendre la parole, dit, entre autres choses, qu'il voyait avec plaisir toute l'attention que l'on portait depuis quelques années à l'histoire du Canada. "L'an dernier, dit-il, au collège Ste. Marie, j'entendis faire l'éloge de Mgr. Plessis; cette année, on a célébré, au collége de Montréal, la mémoire de Jacques-Cartier et celle de Montcalm. Ici, je vois le drame des Anciens Canadiens. C'est donc réellement une phase nouvelle qui s'annonce dans les exercices littéraires de nos colléges. On s'y occupe de notre histoire et de notre littérature. C'est une manière d'affirmer que nous sommes un peuple."

Les examens du collége de Nicolet avaient réuni plusieurs anciens élèves de cette maison, parmi les juels se trouvait l'hon. Juge Loranger, qui, dans un éloquent discours, proposa à ses anciens confières un rendez-vous annuel, une réunion comme il en a été fondé parmi les anciens élèves de quelques unes des maisons d'éducation les plus célèbres de l'Europe. Le discours de l'hon. Juge, qui s'étendit sur divers sujets liés avec la nationalité et l'instruction publique, fut collections d'ouvrages sur l'Amérique.

vivement applaudi. Un drame d'un grand intérêt religieux et moral: la Malidiction, fut représenté par les élèves avec le plus grand succès. M. le grand-vicaire Taschereau, recteur de l'Université Laval, et M. le grand-vicaire Lassèche, représentant de Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, assistaient aussi à cette séance. Le collége de Nicolet est un des plus anciens du pays; il a produit une forte proportion d'hommes distingués dans le clergé, dans la politique et dans la magistrature. Si la proposition de M. le Juge Loranger s'exécute, la réunion annuelle des anciens Nicolétains, comme celle des Barbistes, en

France, ne manquera point d'être brillante autant que gaie et aimable. La distribution des prix au collége des Trois-Ravières fut présidée par Mgr. Cook, évêque de ce diocèse. Deux drames et des discours, parmi lesquels le Journal des Trois-Rivières a signalé, comme dignes d'éloges tout particuliers, celui qui fut prononcé par M. Dupont, sur l'accord de la philosophie avec la religion, firent les frais de la séance.

Le collége des Trois-Rivières est une jeune institution, qui s'est fondée au milieu de grandes difficultés et qui se soutient surtout par le zèle de ses directeus et de ses professeurs. Elle est déjà, cependant, affiliée à l'Université Laval, et, dans les concours universitaires, ses élèves ont remporté des succès d stingués.

Nous regrettons de ne pas avoir sous la main de renseignements particuliers sur les séances publiques des colléges de Ste. Anne la Pocatière, de Terrebonne, de St. Michel de Bellechasse, de Joliette, et de plusieurs autres maisons d'éducation également importantes et

également dignes de l'attention publique.

Nos pensionnats de demoiselles, dirigés par nos nombreuses communautés religieuses de femmes, ont eu aussi leurs solennités littéraires et leur part bien méritée de l'intérêt et de la sollicitude des autorités

religieuses et civiles.

La plus ancienne de toutes ces maisons, la vénérable fondation de Mme de la Pelleterie et de la Mère Marie de l'Incarnation, a offert un programme aussi utile et aussi varié qu'à l'ordinai e. La distribution des prix a été faite par M. le grand-vicaire Cazeau, auprès de qui l'on rema qua t M. le consul-général de France et un grand nombre d'autres dignitaires civils et ecclésiastiques. Le discours de remerciement a été prouoncé par Melle Stuart, et a été suivi d'une tou-cha its allocution par M. le grand-vicaire, qui a profité de cette occas on pour rend e un juste tribut d'éloges au livre de M. l'abbé Cas-

grain sur la sainte fondatrice de ce monastère.

Au pensionnat de Notre-Dame des Anges, tenu par les religieuses Augustines de l'Hôpital-Général, près de Québec, une séance intéressante sous bien des rapports a été surtout embellie, dit le Courrier du Canada, par une conversation sur l'histoire de cette institution. "Notre-Dame des Anges, continue ce journal, est, en effet, un des lieux qui parlent le plus au cœur d'un enfant du Canada. C'est là même que se fixèrent les premiers m'ssionnaires de la Nouvelle-France, les Pères Récollets, et où d'autres courageux porteurs de la bonne nouvelle, les Pères Jésuites, habitèrent aussi pendant plus de deux ans. Tout auprès est le lieu où Jacques-Cartier planta, le premier, le signe divin de la Rédemption et arbora le deapeau fleurdelysé de la France. Tout, depuis la "Tour du Moulin" jus ju aux bords de l'historique Cahir-Coubat, rappelle les grands noms des Jacques-Cartier, des Saint-Vallier, des Frontenac, et de toute cette génération de grands hommes qui illustra la glorieuse épopée qui se termine par les haut faits des héros de 1760. On ferait un beau livre de l'histoire du monastè e de Notre-Dame des Anges, et, certes, il ne pourrait être mieux fait que par les Dames même de l'institution et sous la direction de leur modeste et savant chapelain, auquel les sources de notre histoi e sont si familières." (1)

La littérature, la botanique, l'histoire ancienne, l'astronomie, la mus que, partagèrent tour à tour l'attention de l'auditoire; le discours d'adieu fut prononcé par Mlle Gaudry, et M. le grand-vicaire Cazeau

y répondit avec son bonheur accoutumé.

Les divers pensionnats des Sœurs de la Congrégation à Montréal, à Québec et dans toutes les autres parties du pays, ont en également leurs séances solennelles. Montréal possède le grand pensionnat de Villa-Maria, celui du Mont Ste. Marie, un demi-pensionnat, et l'externat ou Académie St. Denis. Au pensionnat Maria-Villa, les exercices étaient présidés par M. Lenoir, directeur du collège de Montréal ; le Surintendant de l'éducation, les hons. MM. Alleyn et Dorion et un grand nomb e de membres du clergé et de personnes de distinction, non-seulement de toutes les parties du pays, mais encore des Etats-Unis et du Haut-Canada faisaient partie de l'aud toire. La musique vocale et instrumentale, ha pes, pianos et harmonium, remplit les intervalles de la dist ibution des prix. Les demoise les suivantes reçurent la médaille d'or pour cours complet et excellence de conduite: Mlles Eliza Chaureau, Dorion. McDougall, Nellis, Kimber, Walsh et Connolly. L'exposition des dessins, peintures, travaux à l'aiguille, broderies,

⁽¹⁾ M. l'abb's Plante possède une des plus belles et des plus précieuses

tapisserie, pâtisserie et échantillons d'art culinaire, ent un très grand succès, et ilt l'objet de l'admiration de tous les visiteurs. Le discours d'adien fut prononnes par Mile Dorion. M. Lenoir y répondit et fut

suivi par M. le Surintendant.

Des comptes rendus des séances du pensionnat des Sœurs de Ste. Anne à Lachine, des Sours de Jésus et Marie à la Pointe-Lévis, et d'une foule d'autres institutions du même genre, ont rempli pendant quelque temps les journaux des différentes parties de la province. Nous signalerons parmir les institutions les plus dignes d'inférêt, les deux instituts destinés aux sourds-muets et à leurs compagnes d'infortune, le premier dirigé par les Clercs de St. Viateur au Côteau St. Louis, et le second par les Sceurs de la Providence au Côteau-Barron,

Il est difficile d'imaginer rien de plus touchant ni de plus intéres-sant que le spectacle offert par le déploiement de l'intelligence chez des créntures à qui la Providence a refusé les moyens les plus ordinaires de communication avec la société. Les représentations miniques, presque toutes d'un caractère grave et religieux, emprantaient une énergie incroyable à la concentration de la volonté et de l'imagimtion sur les traits de la figure et dans les gestes pleins de vérité et de naturel de ces intéressants élèves. Les exercices de grammaire, de géogr phie, d'arithmétique, montrèrent aussi jusqu'à quel point l'enseignement peut être pousse malgré les obstacles formidables que les commencements surtout opposent aux efforts de l'instituteur avec cette classe d'élèves. Les enhiers de composition qu'il nous fut donné de pareourir offraient un charme de naïveté et d'imprévu tout particuler. Toussaint, c. D. Coone, c. D. Bougal, Ed. Carrier, J. Lapointe, le sujet favori parmi les élèves de l'une et de l'autre école, paraît être mean, C. Dion, D. McSweeney, J. B. Dugal, Ed. Carrier, J. Lapointe, le récit de leurs impressions et de leurs pensées avant leur instruction, M. Ahern, C. Gagné, C. Bouchard, Frs. Ferland, P. Giroux, Frs. ou, comme ils disent, quand ils étaient dans la mût. Nous avons parent, M. Ryan, G. Gawin, H. Huot, Ls. Lefebyre, Ths. Tremblay, retrouvé dans la plupart les mêmes idées, les mêmes résultats psycho. S. Côté, N. Mercier, E. St. Hilaire, G. Labonté, F. Fortin, Frs. Pagé, Labonas indianes par le célèbre sourd-muet Massieu. A l'institution H. Rousseau, F. N. Gilbert, P. Drolet, Chs. Huot, N. Gravel et les Cherrier et Olivier Berthelet, bienfaiteurs de cette maison, ainsi que celle de l'hon, M. Dorion. Des discours furent prononces par M. le grand-vicaire Truteau, qui présidait, par le Surintendant de l'éducation et par M. Cherrier.

Les écoles des Frères des Écoles Chrétiennes, à Montreul, Québec et Trois-Rivières, ont aussi eu leurs examens publics, animés, dans la première de ces villes, par les excellents corps de musique formés par

Au Griffintown, un vaste édifice, tout semblable à celui qui se termine actuellement près de l'église St. Jacques, dans la rue St. Denis, n été construit tout récomment par les messieurs du Séminaire. Les examens des classes anglaises s'y sont faits avec beaucoup de solemuité. Ils étaient présidés par M. Granet, supérieur du Séminaire, qui, ainsi que M. le Surintendant de l'éducation, M. O'Dougherty et le Rév. M. O'Brien, prit la parole. Aux examens des classes françaises, qui eurent lieu au Cabinet de Lecture Paroissial, à l'école St. Jacques et à la grande école du faubourg de Québec, des allocutions furent également pronoucées par le Supérieur, M. le grand-vicaire Truteau, le Surin-tendant, M. le Dr. Meilleur, ancien surintendant; M. Cherrier, M. Rodier, ancien maire de Montréal.

Ces quatre grandes écoles, établies judicieusement dans les quatre grandes divisions de la paroisse de Montréal, réunissent près de 1000 élèves, et sont presqu'entièrement soutenues par le Séminaire. Nous avons nussi remarqué, dans le *Conrrier du Canada*, un compte-rendu de l'examen de l'académie des Frères, à l'Islet. La séance était présidée par l'hon, M. Letellier, ancien ministre, qui, dans un éloquent discours, à rendu justice à cette grande congrégation enseignante qui

s'étend aujourd'hui sur le monde entier.

En lisant les nombreux comptes rendus d'examens d'écoles modèles, tant à la ville qu'à la campagne, qui ont été publiés dans les journaux, nous voyons avec plaisir qu'un bon nombre de ces écoles sont dirigées par d'anciens élèves de nos écoles normales. A Montreal, l'école que l'éveché a établi dans le quartier St. Antoine, l'Académie Commerciale de la rue Côté et l'Académie Ste. Marie, ont un succès que nous avons dejà plusieurs fois mentionné et qui fait honneur et aux fondateurs et aux écoles normales elles-mêmes.

Dans toutes les allocutions qui ont été prononcées par les différents orateurs que nous avons nommés, on a insisté surtout sur un point important: la fréquentation assidue de l'école. Le choix du maître et la fréquentation assidue : telles sont, en effet, les deux plus importantes conditions de succès sur lesquelles le département croit devoir insister auprès des autorités locales, jusqu'au point de faire fermer les écoles là où l'on a des maîtres non munis de diplôme, et là où les parents ne veulent point s'occuper d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école. La loi est péremptoire sur le premier point; quant au second, il est évident que c'est une dépense inutile pour l'Etat et pour les municipalités, que d'entretenir des écoles qui ne sont presque point fréquentées.

Vingt-cinquième Conférence des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenue le 28 et le 27 Mai 1865.

Séance du 26, à 7 heures p. m.

Furent présents:—Rév. J. Langevin, ptre., Principal; Messieurs les Inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau; MM. N. Thibault, J. B. Cloutier, N. Lacasse, D. McSweeney, C. J. L. Lafrance, C. Dion, J. B. Dugal, Ths. Tremblay, N. Mercier, Frs. Ferland, C. Bouchard, G. Tremblay, C. Gagné, S. Côté, F. X. Gilbert, H. Rousseau et les Elèves-Maîtres de l'Ecole Normale.

Le Secrétaire étant absent, M. C. Bonchard fut nommé secrétaire

pro tempore.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et adopté. M. l'Inspecteur F. E. Juneau et M. N. Thibmult firent chacun une lecture : l'un, sur l'Education, et l'autre, sur l'histoire de la Géo-

Puis l'assemblée fut ajournée au lendemain.

Séance de 27, à 9 heures a. M.

Furent présents:—Rév. J. Langevin, ptre., Principal; Messieurs les Inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau; MM, N. Thibault, F. X. Toussaint, J. B. Cloutier, N. Lacasse, D. J. L. Lafrance, Jos. Létour-

L'assemblée reprit la discussion du sujet concernant le conseil de l'instruction publique, le département de l'instruction publique, l'inspection des écoles, la caisse d'économie et le saluire des instituteurs,

près quoi furent adoptées les résolutions suivantes :

I. Conseil de l'instruction publique. 12csolu,-Que, dans l'opinion des membres de cette association, il serait grandement désirable que les écoles normales, les inspecteurs d'école et les instituteurs fussent représentés dans le Conseil de l'insruction publique.

II. Département de l'instruction publique. Résolu,-Que cette association serait heureuse de voir les divers emplois du Département de l'instruction publique remplis, autant que ossible, par des instituteurs, et devenir ainsi, pour eux, un objet

émulation propre à les retenir dans l'enseignement. III. Inspection des écoles.

Résolu, - Que M. le Surintendant soit prié de ne recommander pour la charge d'inspecteur d'école que des instituteurs qui nuront plusieurs années d'expérience dans l'enseignement.

Résolu,—Que les inspecteurs d'école devraient être tenus d'indiquer, dans leurs rapports officiels, quelles sont les méthodes d'enseignement

employées par chaque instituteur et chaque institutrice.

Résolu,-Qu'il serait désirable que les inspecteurs d'école eussent nu moins une réunion annuelle, afin d'y adopter des méthodes d'enseignement uniformes et de les mettre d'accord avec celles qui sont recommandées et suivies dans les écoles normales.

IV. Caisse d'économie.

Résolu,-Que cette association croit devoir renouveler la demande pr'elle a déjà faite par une requête adressée à la législature, à savoir : Que la subvention annuelle en faveur de la caisse de retraite soit doublée, afin d'assurer à l'instituteur vieux, malade ou infirme, au moins le maximum mentionné dans la loi."

Salaire des instituteurs.

Résolu,-Qu'en vertu d'obtenir que le traitement des instituteurs soit payé régulièrement, cette association attire l'attention spéciale de MM. les inspecteurs d'école sur l'examen détaillé des comptes des secrétaires-trésoriers.

Résolu,-Qu'il sernit désirable d'insérer dans la loi une clause à l'effet de fixer l'époque des vacances, du 1er noût au 15 septembre.

Resalu,—Qu'il ne devrait pas être loisible aux commissaires de remettre, après l'époque ordinaire des vacances, les engagements qu'ils font avec de nouveaux instituteurs, sans être tenus de payer à es derniers le temps écoulé après le 1er juillet précédent. M. N. Lacasse, secondé par M. J. B. Dugal, proposa et il fut

Résolu, - Que des remerciments soient votés à Messieurs les inspecteurs P. M. Bardy et F. E. Juneau pour l'envoi des listes contenant les noms des instituteurs employés dans leur district d'inspection, qu'ils se sont empressés de transmettre un secrétaire de cette association, conformément au désir exprimé dans une résolution passée à la dernière Conférence.

M. le Principal J. Langevin, ptre., MM. P. M. Bardy, N. Lacasso

et J. B. Cloutier, s'engagerent à préparer des lectures pour la prochaine Conférence.

"L'Enseignement de la Géographio" fut choisi par M. le Principal

pour sujet de discussion à la prochaine conférence.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier vendredi d'noût prochain. Norment l'unavert President. Ep. Cannien.

Secretaire.

Société Historique de Montréal.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1865,

Présidence de M. l'Abbé Verreau.

M. J. U. Baudry soumet à la Société un mémoire sur quelques cours de droit en Canada.

Présente par le même: Une collection de documents parlemen-

Lettre de quelques émigrés à la colonie de Kankakee;

Une brochure sur la construction du Pont Victoria, intitalée : " A glance at the Victoria Bridge and the men who built it.

Copie du recensement de 1861.

M. J. U. Bandry donne aussi lecture de quelques notices généa-logiques par feu Sir L. H. LaFontaine, patron de la Société Histo-

M. l'Abbé Verreau communique à l'assemblée un fragment du journal original tenu par M. St. Lue de Lacorne, après le naufrage de Auguste, et qui a servi à rédiger la relation publice.

M. l'Abbe soumet aussi les notes explicatives qui doivent accom-

pagner la publication des manuscrits de Sanguinet et de Badeaux sur la guerre des Bustonnois, en 1775, maintenant sous presse.

Présenté par l'Hon. P. J. O. Chauveau, le Journal de l'Instruction Publique, pour 1864. La brochure de M. O. N., sur les Langues Sauvages, en réponse à M. E. Renau.

Présenté par M. l'Abbé Verreau, l'Histoire des Petites Ecoles de

M. R. Bellemare présente à la Société, de la part de Robert Forsyth, Ecr., une plaque en plomb trouvée sous les murs de fondation de l'ancien palais de justice de Montréal, situé au haut de la Place Jacques-Cartier. Cette plaque porte l'inscription suivante indiquant les dates de l'établissement des RR. PP. Jésuites dans cette ville.

ANNO I-H-S 1742, PAPA BENEDICTO XIIIº. REGE LUDOVICO XV. EP. HENR, M. POMBRIANT, PRO REGE CAR: DE BEAUHARNOIS, PRETORE EGIDIO HOCQUART. RESIDENTLE SOC. IESU INCHOATÆ, ANº 1622, NUNC CONTINUATE POSUIT FUNDAMENTUM. CLAR. D. D. LUD. NORMAND, SUP'. SEMIN'. SULPI'. VICARIUS GENERALIS, SUB IV. EPISCOPIS.

M. Bellemare présente aussi des documents sur la prise du Fort Nécessité, l'emprisonnement des otages Stobo et Vambraam, et l'interrogatoire qu'ils ont subi devant les tribunaux de Montréal. Dans ces documents se trouve un plan du Fort Duquesue.

SÉANCE DU 31 JUILLET.

Le Président annonce à l'assemblée la mort de l'hon, premier ministre, Sir Etienne Taché, et celle de l'hon. G. R. Saveuse, Comte de Beaujen, conseiller législatif, tous deux membres actifs de la Société Historique de Montreal, et rappelle en peu de mots tout l'intéret qu'ils portaient à cette Société, et dont ils ont donné des preuves tout récemment encore.

Il fut en conséquence résolu, que c'est un devoir pour cette Société d'exprimer le regret profond qu'elle éprouve de la perte de ces deux

hommes distingués, amis dévoués des études historiques, et la reconnaissance qu'elle doit à leur mémoire pour avoir mis au service du pars leurs commissances personnelles et les documents nombreux et importants qu'ils possedaient, et que le secrétaire suit prié de transmettre conie de cette résolution, avec les condolénnees de cette Société, à Lady Taché et à Madame de Benujou,

Petito Rovue Mensuelle.

L'espace de temps qui s'est écoulé depuis notre dernière causerie est ordinairement celui des fêtes et des plaisirs de l'été, des célébrations nationales, de la villégiature. Rien de cela n'a manqué, sans doute, cette année; mais ces gaictes ont été tellement brisées, tout a été tellement assombri par le décès d'hommes importants dans la société, que nous ne nous sentons guere le courage de parler aujourd'hui d'autre chose que des grandes pertes que nous venous de faire.

Dans une même semaine, la politique, la magistrature, la vicille noblesse canadienne, ont été frappées. On s'informait avec anxiété, à Montréal, de la santé du premier-ministre, Sir Etienne Taché, depuis quelque temps dangereusement malade, lorsque, faisant une cruelle diversion à l'inquietude publique, deux cris douloureux retentirent : M. de Beaujeu se meurt-M. Morin est mort! Quand la nouvelle de la mort de M. Morin fut malheureusement confirmée, on se dit que tant de sinistres ne pouvaient pas arriver à la fois, et l'on espèra quelque temps que l'une ou l'autre des deux existences menacies nous serait conservée. Le lendemain, cependant, on apprit la mort de M. de Beaujen, le surlendemain celle du premier ministre.

M. Morin est mort à Ste. Adèle, dans ces établissements nouveaux du comté de Terrebonne qu'il avait lui-même fondés et qu'il affectionnait tant; Sir Etienne Taché a terminé ses jours dans cette petite ville de Montmagny qu'il avait vue se former autour de sa résidence et qu'il avait si energiquement nidée dans ses rapides développements; enfin, l'héritier des de Beaujeu, le petit neveu du héros de la Monongahéla, est mort dans son manoir du Côteau-du-Luc, et a été réuni à ses ancêttes, dans la vieille église des Cèdres, chef-lieu de sa seigneurie. Quelques semaines plus tard, la mort les eut frappés au sein de la capitale, I un dirigeant les déli-bérations du cabinet et les séances du Conseil Législatif, l'autre mettant la dernière main à la grande auvre du Code, le troisième, enfin, siègeant au sénat, où Il était l'un des dernièrs représentants de l'ancienne noblesse franco-canadienne. Il n'y avait pas six semaines, nous assure-t-on, que tous trois dinaient ensemble chez un ami, à Québec même, et quelques jours après ils partaient, chacun de son côté, pour sa résidence favorite, d'où nul ne devait revenir.

Les restes mortels de M. Morin ont été transportés de Ste. Adèle à St. Hyacinthe, en passant par Montreal; ils étaient accompagnés d'une escorte se recrutant dans chaque paroisse que traversait le convoi funèbre. Les populations entières accouraient sur le passage de cet homme si bon, si généreux, si honnète, que son nom restern comme une légende dans les souvenirs populaires; on voyait, dit un journal, les cultivateurs s'age-nouiller le long de la route comme devant la chasse d'un saint. M. Morin, en se rendant à ses terres, avait promis aux messieurs du collége de Ste. Thérèse de passer une journée chez eux à son retour. Sa parole fut tenue; le corps de M. Morin fut déposé dans la chapelle du collège, des prières et des offices funèbres y furent récités.

Dès l'arrivée du convoi à Montreal, les cloches de l'évêché sonnèrent, et quelques amis et admirateurs du défunt se rendirent à la bâte à la chapelle de l'éveché, où un Libera fut chanté par les chanoines, après quoi le corps fut conduit à la gare du chemin de fer. L'incertitude où l'on avait été de l'heure où le convoi arriverait, empêcha une démonstration plus

imposante.

Les funérailles curent lieu à St. Hyacinthe, le lundi 31 juillet ; un grand nombre de personnages importants de Québec et de Montréal y assistaient; les hons, juges Caron, Drummond, Mondelet, Badgley et Sicotte, et l'hon. M. Dumouchel, conseiller législatif, étaient les porteurs des coins du poéle. Parmi les parents se trouvait l'hon, M. Cartier. Le service fut chanté par M. le grand-vicaire Cazeau, de Québec.

Les funérailles de Sir Etienne Taché et celles de M. de Beaujeu eurent lieu le 2 noût. L'eglise de Montmagny était remplie d'une foule inmense, venue de toutes les parties de la province, d'un nombreux clergé, des représentants de tous les départements publics. Les honneurs militaires furent rendus au défunt, qui, à sa position de ministre de la milice, joignait les titres d'aide-de-enmy de Sa Majesté la Reine et de colonel dans l'armée anglaise. S. E. la Gougernour-Général gétait fait colonel dans l'armée anglaise. S. E. le Gouverneur-Général s'était fait représenter par son scerétaire et un de ses aides-de-camp. Les coins du Acpresencer par son secretaire et un de ses aules-de-camp. Les coins du poèle étaient portés par les honorables MM. Cartier, Macdonald, Campbell, Galt, Brown, Macdongall, Chapais et Langerin, tous collègues du défunt. Une oraison funèbre fut prononcée par M. le grand-vicaire Cazeau, qui, en exposant la perte que le pays venait de faire, fit aussi allusion à la mort de MM. Mori net de Bonder.

MM. Morin et de Bennjen. Si les funcrailles de Sir Etienne Taché firent déployer toute la pompe civile et militaire de notre époque, on peut dire que celles de M. de Beaujeu présentèrent un speciacle qui rappelait les temps de la féodalité. Les habitants de toutes les paroisses des seigneuries du comté de Vaudreuil s'étaient rendus au manoir, les uns à cheval, les autres en voiture; la procession funèbre qui se forma pour se rendre à la paroisse voisine, lieu de sépulture de la famille, se déployait sur une immense étendue. L'église des Cèdres était toute tendue de noir, et chaque personne présente ayant un cierge allumé, une multitude de lumières vacillaient dans l'étroite enceinte. Les porteurs des coins du poèle étaient les hous, juges Aylwin et Mondelet, l'hon, M. Chauveau, le major Campbell et MM. Deliste et Bouthillier. Une députation de la Société St. Jean-Paptiste de Montréal dont le défunt avait été président, assistait aux funérailles.

George Réné Saveusé de Beaujeu maquit en 1810. Il y a quelques annies, le dernier comte de Beaujeu ètant mort, en France, M. de Beaujeu es trouva avoir droit au titre. Le 21 novembre 1838, il fut nomme au Conseil Lègislatif. Il avait épousé Melle, de Gaspé, fille de M. Ambert de Gaspé, auteur des Anciens Canadiens. Très versé dans l'histoire du pays, M. de Beaujeu s'est beaucoup occupé de recherches historiques et généralogiques ; il était un des membres les plus actifs de la Société flistorique de Montréal, et il laisse une bibliothèque contenant beaucoup de livres et de documents précieux sur l'histoire de l'Amérique. Il avait à peine 55 aus lorsque la mort est venu l'enlever; il laisse, outre Mme de Beaujeu, deux fils et plusieurs filles, dont une est entrée dans l'ordre des Souirs de

la Congrégation de Notre-Dame.

Sir Étienne l'aschaf Taché était né à St. Thomas, le 5 septembre 1805 A la guerre de 1812, il entra, d'abord, comme enseigne, dans le 5e bataillon des milices incorporces, puis passa dans le corps des Chasseurs Canadiens, avec lesquels il prit part à plusieurs engagements, et notamment à la bataille de Platisburgh, où il perdit dix-huit hommes de sa compagnie. Il avait commence, dans les camps, des études médicales qu'il continua au sortir de l'armée, sous la direction de feu le Dr. de Luterrière; il alla complèter ses cours à Philadelphie. Il s'établit, comme médecin, à St. Thomas, où il épousa, en 1820, Melle Sophie Morency, dont il eut 15 enfants, dont six seulement lui survivent. Il ne tarda pas à se faire une grande clientele, due à ses connaissances, à son énergie, à son infatigable activité. En 1837, lors du soulèvement d'une partie du district de Montréal, M. Taché était partisan de M. Papineau ; il fut au nombre des suspects; mais une visite que la police fit chez lui ne donna aucun resultat. Aux élections qui suivirent la promulgation de l'Union, M. Taché fut élu pour le comté de l'Islet. Il suivir la politique du parti LaFontaine-Baldwin au pouvoir et hors du pouvoir jusqu'en juillet 1846, de l'Islet. où il accepta la charge d'adjudant-général des milies. En Chambre, il avait toujours été partisan des lois municipales et de l'instruction publique, et il ne craignit point d'encourir une certaine impopularité, dans son comté, en luttant contre ceux qui s'opposaient à toute espèce de taxes Le bon sens du peuple finit par lui rendre justice, et la plupart des améliorations qui ont été faites dans son district sont dues à son initiative et à son énergie. Il occupa la charge d'adjudant-général des mílices jusqu'en 1848, où il entra dans la seconde administration LaFontaine-Baldwin comme ministre des travaux publics, et fut en même temps appelé au Conseil Législatif. Il fit partie du ministère Hincks-Morin et du ministère MacNab-Morin. Lors de la résignation de M. Morin, en 1855. M. Taché fut choisi pour remplacer ce dernier et chargé de reconstruire la section bas-canadienne du gouvernement. Plus tard, Sir Allan MacNab ayant résigné, il forma, en 1856, l'administration Taché-MacDonald. Dans l'automne de 1857, il résigna et donna son appui au ministère MacDonald Cartier ainsi qu'au ministère Cartier-MacDonald. En 1858, il fut appele en Angleterre et fait chevalier par la Reine; en 1800, il fut fait colonel dans l'armée et aide-de-camp de Sa Majesté, et élu président du Conseil de l'Instruction l'ublique, et en 1862, il reçut du Souverain Pontife la décoration de l'ordre de St. Grégoire-le-Grand. Lors de l'affaire du Trent, il fut nommé membre de la commission chargée de préparer un projet de loi pour la réorganisation de la milice.

Lors de la crise politique qui accompagna la chute du ministère Sanfield MacDonald-Dorion, en 1864, Sir Etienne fut successivement recherché par les deux partis. Il refusa d'entrer dans une coalition avec l'opposition bascanadienne, et cousentit à former, avec le parti conservateur, la seconde administration Taché-MacDonald, dans laquelle il occupa les charges de receveur-général et de ministre de la milice. En 1864, il présida les conférences pour la confidération des provinces, composées des ministres et hommes d'Etat délégués par toutes ces colonies. Quelque longue que soit cette fiste de dignités et de fonctions publiques, nous en avons encere omis plusieurs et d'assez importantes pour qu'on s'en parât volontiers.

Sir Etienne n'avait reçu qu'une instruction incomplète dans son jeune âge; il a dû son avancement à ses talents naturels, aux études qu'il sut faire de lui-même, à son énergie et à l'heureuse combinaison des qualités qui formaient son caractère actif et courageux, mais en même temps prudent et persovérant. Dans les rangs de l'opposition dans l'Assemblée Législative, il fit plusieurs excellents discours, pleins de feu et débités avec une grande éloquence, mais aussi bien nourris de faits et d'arguments. Transporté au Conseil Législatif, chargé d'expliquer les mesures du gouvernement à un auditoire difficile à passionner, obligé de parler le plus souvent une langue qui lui était moias familière, il s'acquitta de cette nouvelle tâche avec tact et succès, mais sans pouvoir y déployer, bien souvent, les qualités oratoires qui lui étaient propres. Sir Etienne est mort à l'âge de 70 ans, et laisse deux fils et plusieurs filles. On a de M. Taché quelques écrits remarquables, entr'autres une lecture sur l'éducation physique, que nous reproduirons prochainement.

L'honorable Augustin-Norbert Morin était né le 12 octobre 1803, à St. Michel de Bellechasse, d'une famille d'honnètes et pieux cultivateurs. Des son enfance, il montra les plus grands talents et les plus beureuses dispositions. Ses qualités furent remarquées, et, un jour, on amena à une insti-tution que l'on avait entrepris de fonder à St. Pierre de la Rivière-du-Sud, un jeune enfant très-précoce, qui savait dejà beaucoup d'histoire, d'arith-métique et de géographie, et dont l'arrivée créa la plus grande sensation dans le nouvel établissement. C'était le jeune Morin, qui passa, quelques années plus tard, au Séminaire de Québec, où il remporta les plus brillants succès. M. Morin, après avoir terminé son cours, hésita quelque temps entre l'état ecclésiastique et l'étude du droit. Sans ressources pécuniaires, il fat accueilli à Montréal par l'hon. D. B. Viger et par d'autres citoyens influents qui fui vinrent en aide. En 1825, il révéla à la fois son talent et son patriotisme dans une Lettre adressée à l'honorable Juge Bowen et publice sons forme de brochure. M. Bowen avait décide que les brefs des cours de justice ne pouvaient pas être formulés en langue française. de temps après, M. Moria fonda la Minerer et en fat le premier rédacteur-en-chef. En 1828, il fut admis au barreau; en 1830, il fut êlu au Parlement par le comté de Bellechasse. Il fut de ce moment l'organe littéraire de son partif les principaux articles qui paraissaient dans les journaux étaient dus à sa plume, et auenn document important ne se rédigeait sans sa participation. On peut dire qu'il créa parmi nous la langue diplomatique; il sut trouver en français plus d'une tournure heureuse, quelque-fois souvent au prix d'un néologisme, pour rendre les idées constitution-nelles et parlementaires anglaises. On se tire d'affaire plus facilement et nelles et parlementaires anglaises. On se tire d'affaire plus facilement et moins patriotiquement même en France, aujourd'hui, en empruntant tout bonnement les mots anglais.

En 1834, M. Morin, conjointement avec M. Papineau, rédigea les 92 résolutions. A cette époque, il se fit une seission dans le parti canadien; M. Neilson à Québec, MM. Cuvillier et Quesnel à Montréal, se séparérent de M. Papineau et entrainérent avec eux un grand nombre d'hommes instruits et la plus grande partie du clergé.

M. Morin fut délégué en Angleterre pour représenter les griefs du pays ; il était porteur de la requête fondée sur les 92 résolutions, qu'il remit à M. Viger, agent de la province. Tous deux échouèrent dans leur mission et revinrent au Canada, décidés à pousser aussi loin que possible la résistance à l'oligarchie qui nous gouvernait.

En 1836, une seconde scission se fit dans les rangs du parti libéral, à occasion du vote des subsides. Presque toute la députation du district de Québec ayant pour organe le Canadien, se prononça en faveur de Lord Gosford. M. Morin vint alors s'établir à Québec pour y grouper autour de lui ceux qui étaient restés fidèles à M. Papineau. Lors de l'insurrection, il fut naturellement soupçonné de complicité avec les insurgés; décrété l'arrestation, il dut se sauver dans les bois et passer l'hiver chez ses amis à la campagne. Il vint ensuite se constituer lui-même prisonnier et insista pour qu'on lui fit un procès, ce qu'on ne jugen point à propos d'entreprendre. Remis en liberté, il fut au nombre des premiers députés élus après l'Union. Il ne représenta que pendant pen de temps le comte de Nicolet et accepta la charge de juge de circuit, qu'il abandonna l'année suivante pour entrer dans l'administration La l'ontaine-Baldwin, comme commissaire des terres de la couronne. Vers cette époque, il épousa Melle. Raymond, sœur de M. le Sapérieur du collège de St. llyacinthe. Aux élections qui curent lieu après la résignation de l'administration lors de la célèbre crise Metcalfe, il eut l'honneur d'être élu par deux comtés, ceux de Bellechasse et de Saguenay. A l'ouverture du Parlement de 1844, il fut le caudidat de l'opposition pour la présidence de la Chambre contre Sir Allan MacNab, qui ne fut élu que par deux voix de majorité. Depuis ce moment, il lutta avec énergie et avec d'autant plus de mérite que, n'ayant qu'une clientèle peu rémunérative, il résista à toutes les offres qui lui furent faites par le gouvernement. Nos lecteurs n'ont pas oublie la celèbre correspondance qu'il ent à deux reprises avec l'administration du jour, et les efforts qui furent faits pour le détacher de MM, La Fontaine et Baldwin et lui faire former un ministère de coalition. Lors du triomphe de ses amis, après l'élection generale de 1848, M. Morin fut élu président de l'Assemblée Législative, poste qu'il conserva jusqu'en 1851, lorsqu'après la retraite de M. LaFontaine, il forma partie du ministère Hincks-Morin, comme secrétaire-provincial d'abord, puis comme commissaire des terres de la couronne. rejeté aux élections de 1854 dans le comte de Terrebonne, et élu de suite par le comté de Chicoutimi. Après deux votes adverses, l'un sur l'élection de l'Orateur dans la première session du nouveau Parlement, l'antro sur l'élection contestée du comté de Bagot, MM. Hincks et Morin résiguerent, et ce dernier fut immédiatement invite par Sir Allan MacNab à former un ministère de coalition, qu'il abandonna dans le mois de janvier snivant pour accepter la charge de juge de la Cour Supérieure. Quatro ans plus tard, il devint un des membres de la commission du code civil, tache difficile qui absorba tous ses instants et ne contribua pas peu à abrèger sa vie. Il cut cependant la satisfaction de terminer son œuvre et de le voir soumis à l'appréciation de la législature et de l'opinion publique quelques mois seulement avant sa mort.

Il y a cu, dans ce pays, pen d'esprits plus vastes et plus universels, pen d'hommes plus instruits et plus curieux de s'instruire sur toutes sortes do sujets, et certainement il n'y a jamais en d'homme public aussi rempli de désintéressement et d'abnégation, de bienveillance et d'urbanité, de modestie et d'humilité. Cer dernières qualités étaient même peut-être poussées à

l'excès, et l'emportaient sur son jugement si juste et si fin toutes les fois

qu'il ne s'agissait pas de se juger lui-même.

M. Morin s'est occupé activement et avec succès d'une immense variété de sujets: droit romain et droit moderne, théologie et droit ecclésiastique, sciences, agriculture, instruction publique, littérature, poésie, finances, statistiques, langues anciennes et langues modernes, rien ne semblait être au-dessus ni au-dessous de ses recherches ni de son ambition de savoir, d'agir, et, en somme, de faire le bien. Car tel était l'unique but de toutes ses pensées.

Ces nécrologies, trop longues pour notre *Petite Revue*, trop courtes pour ce que nous avions à dire, nous forcent à remettre à une autre livraison la mention de plusieurs autres décès qui ont eu lieu ici et à l'étranger.

La convocation des Chambres pour le huit d'août ne permettait pas le plus léger délai dans la nomination d'un successeur au premier ministre. Après des négociations, dont la substance, rédigée sous la forme diplomatique de memorandum, a été communiquée aux Chambres, Sir Narcisse Fortunat Belleau, qui avait déjà été investi de la haute dignité d'Orateur du Conseil Législatif, a été appelé à la position de premier ministre et à la charge de receveur-général. Les autres membres du Cabinet ont conservé leurs positions respectives; le ministère prenant le nom de Belleau-MacDonald.

Le discours du trône contient, avec une allusion à la cessation de la guerre chez nos voisins, l'annonce en termes généraux du résultat de la mission transatlantique qui avait été la cause de la soudaine prorogation du printemps dernier. Ces résultats ont été depuis communiqués à la Chambre sous forme de dépêches et autres documents. L'adresse a été votée presque sans débats, un seul paragraphe ayant amené une division de 57 contre 28. Ce vote fut pris à l'occasion de certaines promesses que M. Galt aurait faites aux protestants du Bas-Canada en matière d'éducation et de municipalités rurales.

Il est résulté des explications ministérielles, que dans le cas où les provinces du golfe ne finiraient point par consentir à la confédération, on s'occupera d'appliquer le principe fédéral aux deux Canadas. La session actuelle, selon toute apparence, se bornera à discuter l'annexion du territioire du Nord-Ouest, à l'examen du projet de code, à pourvoir au budget et à des mesures de détail et de législation pratique. Le vote d'argent pour les fortifications de Montréal, de Toronto et des autres points stratégiques dont nous devons nous charger, ne sera demandé que lorsque le sort de la confédération sera fixé. L'Angleterre, elle, a déjà commencé l'exécution de sa part des stipulations, et les travaux de la Pointe-Lévis sont en voie de progrès; trois forts reliés, par une enceinte doivent-être élevés de manière à dominer le bassin et son entrée du côté de l'île d'Orléans.

Nous ne savons si c'est la curiosité de voir ces travaux ou tout autre motif; mais les généraux de la république voisine paraissent depuis quelque temps attirés de notre côté. Il n'y a pas longtemps, c'était le général Dix qui visitait Montréal et Québec, et recevait, dans la première de ces villes, une adresse de felicitation des élèves du collége de Montréal, où il a reçu lui-même une partie de son éducation. Aujourd'hui, c'est le général Grant, qui fait ici une rapide, mais presque triomphale promenade. Peut-

être, demain, sera-ce Sherman ou Sheridan?

En attendant nos voisins s'occupent de cicatriser de leur mieux les plaies larges et b'antes que leur a laissées leur longue guerre civile. L'exécution de quatre des principaux accusés dans le grand procès de l'assassinat, et l'emprisonnement à vie ou pour de longues périodes de tous les autres, a été le dénouement de ce sombre drame. Payne, Harrold, Atzerott et Mme Surratt ont été les quatre suppliciés, le premier et la dernière ont excité le plus d'intérêt, l'un par sa sauvage détermination, l'autre par les doutes qui sont rest's sur sa culpabilité.

Depuis ce temps la question de l'affranchissement, des droits civils et politiques des noirs, celle de la forme de gouvernement à donner aux états conquis, celle du renouvellement de notre traité de libre-Cchange et des boutades menaçantes, tantôt contre la France à propos du Mexique, tantôt contre l'Angleterre à propos du Canada, ont d'frayé le journalisme

de New-York.

La presse européenne ne nous a pas apporté depuis longtemps de nouvelles bien importantes. Les parlements sont partout en vacance, les souverains et les cours sont en villégiature, Abel-Kader est à Paris et le Prince Napoléon, depuis sa dernière incartade, est, comme disent nos voisins, nulle part. Les élections dans le Royaume-Uni paraissent avoir augmenté les forces du parti libéral et du ministère. Quoiqu'elles aient été signalées par des émeutes et des rixes en bien des endroits leur résultat ne parait point exciter un bien vif intérêt et les journaux anglais se felicitent du calme qui préside à leur politique. La fameuse maxime chacun chez soi, chacun pour soi règne sur toute la ligne.

Ce qui du reste intéresse le plus les deux mondes pour le quart-d'heure, c'est le succès encore problématique de la pose du grand cable transatlantique qui doit les unir comme deux jumeaux siamois, et les faire vivre plus que jamais d'une même vie. Le Great Eastern est attendu de moment en moment à Terreneuve, et les rumeurs qui ont circulé sur l'insuccès de cette seconde grande épreuve—ne tarderont pas à être confirmées ou démenties.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

TROISIÈME ANNÉE.

(Comme cette classe ne se composait que d'un petit nombre d'élèves, il n'y a eu de prix particuliers que pour la Pédagogie et l'Instruction Religieuse.)

Excellence—ler prix N. O. Lamarche, 2 C. Ferland. Pédagogie théorique et pratique—ler pr G. Gervais et C. Ferland, ex-æquo; ler acc N. O. Lamarche, 2d P. Primeau. Instruction religieuse—pr O. Lamarche; acc P. Quesnel.

SECONDE ANNÉE.

Excellence—prix J. Godin et L. Verner, ex-æquo; ler acc V. Har man et J. B. Blais, 2d A. Roberge. Pédagogie théorique et pratique—pr L. Verner, 2d A. Héroux; ler acc J. Guérin, 2d J. B. Blais. Langue française—pr V. Harman; ler acc L. Verner et J. B. Blais, 2d J. Godin. Histoire générale—pr V. Harman; ler acc L. Verner et J. Godin, 2d N. Bessette. Algèbre—pr A. Roberge; ler acc J. Godin, 2d J. B. Blais. Géométrie et Trigonométrie—pr J. Godin et A. Roberge; ler acc V. Harman, 2d A. Primeau. Physique—pr J. Godin; ler acc A. Roberge et J. B. Blais, 2d L. Verner. Anglais—Lecture et prononciation—pr L. Verner; ler acc J. B. Blais, 2d N. Bessette. Thème anglais—pr L. Verner; ler acc V. Harman, 2d A. Primeau. Version anglaise—pr L. Verner; ler acc V. Harman, 2d A. Primeau.

PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—ler prix J. Richard, 2d N. Nolin; ler acc H. Dostaler, 2d F. Olivier et F. Lalonde, ex-æquo. Langue française—ler pr F. Lalonde, 2d F. Olivier; ler acc A. Fleury, 2d J. Richard. Histoire du Canada—ler pr J. Provost, 2d J. Richard; ler acc H. Dostaler, 2d N. Nolin et A. Valois, ex-æquo. Géographie—ler pr J. Richard, 2d J. Provost; ler acc P. Duquet, 2d F. Olivier. Version anglaise—ler pr N. Nolin, 2d O. Pelletier; ler acc J. Richard et L. Giroux, 2d J. Brissette et E. Créteau. Thèmes anglais—ler pr O. Pelletier et Créteau, 2d J. Richard; ler acc N. Nolin, 2d R. Savignac, F. Lalonde et A. Valois, ex-æquo. Prononciation et lecture anglaise—Analyse—ler pr O. Pelletier, 2d A. Valois; ler acc L. Giroux et V. Duquette, ex-æquo, 2d E. Créteau. Arithmétique—ler pr J. Richard, 2d H. Dostaler; ler acc R. Savignac, 2d F. Olivier. Calcul mental—ler pr H. Dostaler et E. Créteau, 2d R. Savignac; ler acc O. Pelletier, 2d J. Richard. Pédagogie—Instruction leligieuse—ler pr N. Nolin et H. Dostaler, ex-æquo, 2d J. Brissette et F. Olivier, ex-æquo, 3e R. Savignac.

LES CLASSES RÉUNIES.

Arithmétique supérieure—ler pr P. Quesnel et A. Roberge, 2d O. Lamarche; ler acc J. Godin, 2d C. Ferland et J. Guérin, ex-æquo. Histoire naturelle—ler pr G. Gervais, 2d V. Harman; ler acc A. Roberge, 2d P. Quesnel, 3e J. Godin. Gymnastique—ler pr P. Primeau, 2d J. Guérin; ler acc J. Godin, 2d A. Primeau et J. Richard. Musique—Principes de musique—pr C. Ferland. Piano—première année—ler pr O. Lamarche, 2d C. Ferland; ler acc J. Godin, 2d N. Bessette, 3e P. Duquette. Seconde année—ler pr F. Olivier, 2d N. Nolin; ler acc H. Dostaler. Chant—troisième année—ler pr C. Ferland, 2d P. Quesnel. Seconde année—ler pr P. Duquet et N. Bessette. Première année—ler pr H. Dostaler, 2d N. Nolin; acc J. Godin.

Liste des Prix de l'Eco'e Modèle Jacques-Cartier.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

Bonne conduite—ler prix John McLoughlin, 2 J.-Bte. Pallascio, 3 Napoléon Désautels; ler acc Joseph Hewitt, 2 Joseph Hare, 3 Joseph Marien, 4 J. D. Gélase Boudrias. Assiduité—ler pr Joseph Dominique Gélase Boudrias, 2 Gustave Rolland, 3 ex-æquo J.-Bte. Rolland et Joseph Gagnon; ler acc Daniel Hewitt, 2 Ferdinand Durocher, 3 exæquo Vital Allard, Joseph Poulin et Alphonse Cummins, 4 Zotique Thibaudeau. Instruction religieuse—quatrième classe—ler pr Jean Pallascio, 2 Paul Keating, 3 Napoléon Désautels, 4 Thomas Mc-

Loughlin; ter ace Ferdinand Durocher, 2 John Kavanagh. Instruction religieuse-troisième classe-prix ex-aquo Vital Allard et Napoléon Poulin; accessit Henri Lamontagne. Instruction religieuse—deuxième classe—ler pr ex-acquo J. D. Gélase Boudrias et Joseph Lanzon, 2 L. Napoléon Beaudoin et Jean-Bie, Rolland, Instruction religiouse-première classe-ler pr Francis Letourneux, 2 ex-aquo Gustave Rolland et Ensebe Senécal; Ier ace Joseph Poulin, 2 Alphonse Cummus, 3 Emile Simard. Musique vocale—quatrieme classe-prix Joseph Hewitt; 1er acc John Campbell, 2 Chs. Crossan. Musique vocale—trossème chisse—ter pr Nupotéon Désautels, 2 J. 11: G. Bondrias; ler acc Guerge Crossan, 2 Paul Kenting, 3 John Kayanagh. Musaque vocale—deuxième classe—ler pr Attred Sylvestre, 2 Jean Duplessis; ler acc Edouard Cummins, 2 Tridolin Barbenu, 3 Arthur Simard. Musique vocale—première classe—ler pr Frederic Senecal, 2 Honoré Lamoureux, 3 Joseph Corriveau; 1er ace Wilbrod Duplessis, 2 Eugène Simurd, 3 Daniel Hewitt, 4 Alfred Marien. Arithmétique—septieme classe—1er pr Joseph Hare, 2 Patrick Mansfield; 1er nec George Crossan, 2 John Kavanagh, 3 Paul Kenting. Arithmetique-sixieme classe-prix Napoléon Desautels; ler acc John McLoughlin, 2 Remi Provest. Arithmetique—einquième classe—prix J.-Bte. Pallascio; 1er ace Vital Allard, 2 Edouard Kelly. Arithmétique—quatrième classe—prix exacquo J. D. Gélase Boudrias et Alfred Sylvestre; Ter acc Joseph Lauzon, 2 Jean Duplessis. Arithmétique—troisième classe—ler pr Napoleon Poulin, 2 J. B. Rolland; Ter nee James Kelly, 2 Henri Lamontagne, 3 Patrick Waitt. métique—denxieme classe—ter pr Watter Kavanagh, 2 Affred Marien; ter nec Juseph Corriveau, 2 Frédéric Senécal, 3 Honoré Lamoureux. Arithmétique—première chase—fer pr. Joseph Joffcocur, 2 Frédérie Waitt: fer acc Wilbrod Duplessis, 2 exacquo Engène Benoît et Pierre Drouin, 3 Edonard Brankin. Calcul mental-septieme classe-fer pr Theodore Madden, 2 John Kavanagh; Jer ace George Crossan, 2 Patrick Mansfield, 3 ex-aquo Joseph Hare et Joseph Hewitt. Calcul montal—sixieme classe—prix Napoleon Desautels; ler nee Rémi Provost, 2 Joseph Lenoir. Calcul mental—cinquieme classe—prix Hormidas Matherbe; ler acc J.-Bic. Paliascio, 2 Vital Allard. Calcul mental—quatriono classe—pris J. D. Gélase Boudrias; ler acc Mfred Sylvestie, 2 Jean Duplessis. Calcul mental—troisième classe—ler pr Henri Lamontagne, 2 Patrick Waitt; 1er acc J. Bie. Rolland, 2 John Gorrie, 3 Joseph Poulin. Calcul mental—deuxième classe—ler pr Walter Kayanagh, 2 Napoléon Papineau; 1er acc Edouard Cummins, 2 Isidore Kayanagh, 3 Alfred Marien. Calcul mental—première classe-ler pr Wilbrod Duplessia, 2 Eugene Benoit; Jer acc Eusebe classe—ler pr Wilbrod Duplessis, 2 Engéne Benoît; ler acc Ensèbe Senécal, 2 Pierre Drouin, 3 exacquo Joseph Thibandeau et Ernest Lacaille. Traduction française—troisième classe—ler pr Joseph Hare, 2 Thomas McLoughlin; ler acc Joseph Hewitt, 2 Paul Keating, 3 Patrick Mansfield. Traduction française—deuxième classe—ler pr Aimé Rey, 2 Heuri Lamontague, 3 J. Bte. Pallascio; ler acc John Campbell, 2 Joseph Lenoir, 3 Hormidas Malherbe, 4 Arthur Simard. Traduction française—première clusse—ler pr ex-acquo J. D. Gélase Boudrias et Eugène Simard, 2 Affed Sylvestre; ler acc Edouard. Ediberté, 2 Joseph Lauzon, 3 Najodéon Poulin. Ecriture—quatrème classe—ler pr ex-acquo Patrick Mansfield et Peter Phillips, 2 George classe-ler pr exacquo l'atrick Mansfield et Peter Phillips, 2 George Crossan, 3 James Keily, 4 Thomas Donohue; 1er ace Joseph Hewitt, 2 Benjamin St. Germain, 3 Napoléon Désautels, 4 Patrick Hadden, 5 Aimé Rey. Ecriture—troisième classe—prix ex-acque J. D. Gélase Bondrias et Eugène Benoit; 1er acc Honoré Lamoureux, 2 Jean-Bte. Rolland. Ecriture—deuxième classe—prix Joseph Gagnon; ler ace Elie Mayer, 2 Joseph Jolicaeur. Ecriture—première classe—prix Joseph Marien; ler ace Michael Keating, 2 Francis Letourneux.

CLASSE FRANÇAISE-BEME DIVISION.

Lecture et épellation-ler prix Joseph Hare, 2 Aimé Rey: ler Adard. Mémoire—let pix obseph Haro; 2 Mine Rey; 1er acc exacquo Rémi Provost et Ernest Pagé; 2 Joseph Lenoir, 3 Vital Allard. Mémoire—let pr Joseph Haro; 2 J.-Bte. Pallascio; 1er acc Aimé Rey, 2 Napoléon Désautels, 3 Rémi Provost. Langue française—let pr Joseph Hare; 2 Ernest Pagé; 1er acc Rémi Provost; 2 J.-Bte. Pallascio, 3 John Campbell.

2DE DIVISION-2DE PARTIE.

Lecture—ler prix J. D. Gélase Boudrias, 2 Alfred Sylvestre; ler nec Hormidas Malherbe, 2 George Crossan, 3 Arthur Simard. Epchlation—ler pr Alfred Sylvestre, 2 Arthur Simard; ler nec J. D. G. Boudrias, 2 George Crossan, 3 Paul Keating. Mémoire—ler pr J. D. Gélase Boudrias, 2 Patrick Mansfield; ler nec Thomas McLoughlin, 2 Alfred Sylvestre, 3 exacquo Joseph Lauzon et Joseph Hewitt. Laugue française—ler pr J. D. Gélase Boudrias, 2 exacquo Paul Keating et Joseph Hewitt; ler nec George Crossan, 2 Thomas McLoughlin, 3 Patrick Mansfield. Géorgaphic—ler us J. D. Gélase Loughlin, 3 Patrick Mansfield. Geographic-ler pr J. D. Gelase

Boudrias, 2 Alfred Sylvestre; 1er acc Edouard Laliberté, 2 ex-aquo Joseph Lauzon et Napoléon Poulin, 3 Napoléon Papineau.

2DE DIVISION-line PARTIE.

Lecture—ler prix Joseph Thibandeau, 2 Honoré Lamoureux, 3 Alfred Marien; ler acc J. Dte. Rolland, 2 Joseph Dagenais, 3 John Kavanagh, 4 Eugène Simard. Epellation—1er pr Eugène Simard, 2 Honoré Lamoureux, 3 Joseph Thibaudeau; 1er acc Séraphin Gauthier, 2 Alfred Marien, 3 John Kavanagh, 4 Edouard Kellev. Mé-moire—ler pr Napoléon Brodeur, 2 J.-Bte. Rolland, 3 Alfred Marien; Ler acc Edouard Cummins, 2 Joseph Thibaudeau, 3 Honoré Lamou-reux, 4 Joseph Pont. (Géographie—prix Alfred Marien; 1er acc Joseph Thibaudeau, 2 J.-Bte. Rolland.

Thre or ision-200 partie.

Lecture-ler prix Joseph Marien, 2 Alphonse Cummins: ler nec Francis Letourneux, 2 Joseph Poulin, 3 Michael Keating. Epcllation—for pr Joseph Marien, 2 Francis Letourneux; 1er acc Alphonse Cummins, 2 Joseph Poulin, 3 Elie Mayer. Géographic—ler pr Mi-chael Kenting, 2 Alphonse Cummins; 1er acc Joseph Jolicour, 2 Wilbrod Duplessis, 3 Elie Mayer.

lère division-lère partie.

Lecture—prix ex-acquo Gustave Rolland et Ernest Lacaille : 1er acc Zotique Thibandeau, 2 Isidore Kayanagh. Epcllation—prix Louis Gauthier; 1er ace Gustave Rolland, 2 Zotique Thibaudeau. Géographie-prix Isidore Kavanagh; Ier ace Gustave Rolland, 2 Louis Gau-

Prix d'accessits-Joseph Hewitt, J.-Bte. Rolland, Joseph Poulin, Paul Keating, John Kavanagh, Joseph Lauzon, George Crossan, Patrick Mausfield, Rémi Provost, Vital Allard.

QUATRIÈME CLASSE ANGLAISE.

Joseph Hare, 1er priv d'épellation, d'étymologie, de dictée, de eture, de grammaire, de géographie, d'histoire, de mesurage et 2 pr

Patrick Mausfield, 2e prix de géographie, d'histoire, de mesurage et

er pr d'arithmétique.

George Crossan, 2e prix d'épellation, d'étymologie, de dictée, de grammaire, 1 pr de tenue des livres et de traduction.

John Kavanagh, 2e prix d'histoire. Joseph Herrit, 2e prix de philosophie et de traduction. Charles Crossan, 2e prix de lecture.

Théodore Madden, 2c prix d'arithmétique. Paul Keating, Ier prix de philosophie.

TROISIÈME CLASSE ANGLAISE.

John McLoughlin, 1er prix de lecture, 3 pr de grammaire anglaise et de géographie. Edward Kelly, de prix de lecture et 2e de grammaire anglaise. James Kelly, 3e prix d'épellation et de lecture. Napoléon Desautels, 1er prix de géographie. John Gorrie, 1er prix d'épellation.

Denis Goherty, 1e prix d'épellation. John Camphle, 2e prix de traduction. Réné Prévost, 3e prix de traduction. Flavien Barbeau, 2e prix d'épellation. Aimé Rey, 1er prix de grammaire auglaise. Joseph Lenoir, 1er prix de traduction. J. B. Pallascio, de prix de traduction. Vital Allard, 4e prix de grammaire anglaise. Ernest Pagé, 2e prix de géographie. W. P. Kavanagh, 2e prix de lecture et 4e de géographie.

DEUXIÈME CLASSE ANGLAISE.

Gólase Bondrias, 2e prix d'épellation. Alfred Marien, 3e prix d'épellation. Edward Brankin, Ver prix d'épellation. Isidore Kuvanagh, 3e prix de lecture. Michael Kenting, 1er prix de lecture. Alphonsus Cunning, 2e prix de lecture. Daniel Hemt, 1er prix de traduction. Alfred Sylvestre, 3e prix de traduction. Joseph Thibaudeau, 2e prix de traduction.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

François Letourneau, 1er prix de lecture. Eusèbe Senécal, 2e prix de lecture. Joseph Poulin, 1er prix d'épellation. Joseph Marien, 2e prix d'épellation. Pierre Drouin, 1 prix de traduction. Gustave Rolland, 2e prix de traduction.

ECOLE NORMALE LAVAL.

DEPARTEMENT DES ÉLÉVES-INSTITUTEURS.

1864-1865.

ÉLÉVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—ler prix Jacob Gagné, 2 Louis Dion; 1er ace Louis Ouellet, 2 Ferdinand Morisset, 3 Pierre Roy. Instruction religiouse lur pr Jacob Gagne, 2 Julien Cloutier; ler acc Elzear Tremblay, 2 Louis Dion, 3 Louis Ouellet, Pedlagogie-ler pr Ferdinand Morisset, 2 Louis Dion et Jacques Richard; 1er ace Elzeur Tremblay, 2 Pierre Roy, 3 Jacob Gagne. Enseignement obligatoire—ler pr Louis Dion et Louis Ouellet, 2 Louis Mercier et Jacques Richard; accessit Jacob Gagné, Julien Cloutier, Elzéar Tremblay, Pierre Roy, A. Stanislas Frechette. Dielee française—ler pr Louis Quellet, 2 Elzear Tremblay; 1er acc Pierre Roy, 2 Louis Dion, 3 Jacob Gagné. Analyse grammaticale—ler pr Louis Dion, 2 Jacob Gagné; ler nec Jacques Richard, 2 Louis Paquet et Wilfrid Fortin. Analyse logique—ler pr Victor Bérubé, 2 Jacob Gagné; ler nec Louis Dion, 2 Jacques Richard, 3 Pierre Roy. Litterature-ler pr Louis Ouellet, 2 Louis Dion et Pierre Roy: ler ace Ferdiand Morisset et Jacques Richard, 2 Julien Cloutier, 3 Victor Bérubé. Mythologie—ler pr Louis Ouellet, 2 Ferdiand Morisset; ler ace Pierre Roy, 2 Elzéar Tremblay, 3 Jacob Gagné, Histoire du Canada-ler pr Louis Dion, 2 Jacob Gagné; 1er acc Wilfrid Fortin, 2 Pierre Roy, 3 Louis Mercier. His-toire de France—1er pr Ferdinand Morisset, 2 Louis Ouellet; 1er acc Jacob Gagne, 2 Louis Dion, 3 Louis Paquet. Histoire d'Angleterre-1er pr Louis Ouellet, 2 Victor Bérubé; 1er nec Jacob Gagne, 2 Louis ler pr Louis Quellet, 2 Victor Berube; 1er ace Jacob tagne, 2 Louis Dion, 3 Julien Cloutier. Tenue des livres—ler pr Victor Bérubé, 2 Ferdinand Morisset; 1er ace Jacques Richard, 2 Julien Cloutier, 3 Louis Dion. Algèbre—ler pr Victor Bérubé, 2 Jacob Gagné; 1er ace Jacques Richard, 2 Ferdinand Morisset, 3 Wilfrid Fortin. Géométrie—ler pr Victor Bérubé et Ferdinand Morisset, 2 Jacob Gagné; 1er ace Elzéar Tremblay, 2 Julien Cloutier, 3 Pierre Roy. Astronomie et globes—ler pr Verdinand Morisset, 2 Jacob Gagné; 1er ace Victor Bérubé. 9 Pierre Roy. 3 Elzéar Tremblay. Physique—ler pr mie et globes—ler pr Ferdinand Morisset, 2 Jacob Gagné; ler acc Victor Bérubé, 2 Pierre Roy, 3 Elzéar Tremblay. Physique—ler pr Louis Díon, 2 Jacques Richard; ler acc Louis Ouellet, 2 Stanislas Fréchette, 3 Louis Pâquet. Agriculture—ler pr Stanislas Fréchette, 2 Pierre Roy et Jacques Richard; ler acc Jacob Gagné, 2 Louis Díon. Dessin linéaire—ler pr Ferdinand Morisset, 2 Wilfrid Fortin et Jacob Gagné; ler acc Victor Bérubé, 2 Stanislas Fréchette. Calligraphic—ler pr Elzéar Tremblay et Louis Díon, 2 Louis Ouellet. Victor Bágnhá, acc Jacob Gagné; et Jacobs Biehad. Dioiza et Victor Bérubé; acc Jacob Gagné et Jacques Richard. Dietée auglaise—ler pr Elzéar Tremblay, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Louis Dion, 2 Alfred Blanchet, 3 Joseph Bédard. Analyse auglaise—1er pr Louis Dion, 2 Elzéar Tremblay; ace Victor Bérubé, Ferd. Morisset et F. Rouleau.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—ler prix Alfred Blanchet, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Jules Ferland, 2 Godefroi Bernard, 3 Jean Dumas. Instruction religieuse—ler pr François Turgeon, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Alfred Blanchet, 2 Joseph Maltais, 3 Godefroi Bernard. Pédagogie—ler pr Frs. Turgeon, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Alfred Blanchet, 2 Jean Delisle, 3 Joseph Bédard. Enseignement obligatoire—ler pr Jean Delisle et Jules Ferland, 2 Fortunat Rouleau et J. B. Gosselin; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Alphonse Launière et Joseph Bédard, 3 Jean Dumas et Frs. Turgeon. Dictée française—ler pr Fortunat Rouleau et Alfred Blanchet, 2 Jean Dumas; 1er acc Jean Delisle, 2 Jules Ferland; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Jean Dumas, 3 Fortunat Rouleau. Histoire Sainte—ler pr Fortunat Rouleau; 1 Ler acc Godefroi Bernard, 2 Alfred Blanchet, 3 Jean Delisle. Histoire du Canada—ler pr Jean Delisle, 2 Fortunat Rouleau; 1 Ler acc Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon; 3 Alfred Blanchet. Arithmétique—ler pr Jules Ferland, 2 Alfred Blanchet; 1 or acc Jean Dumas, 2 Frs.

Turgeon, 3 Fortunat Rouleau. Tenue des livres—ler pr Fortunat Rouleau et Alfred Blanchet, 2 Jules Ferland; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon, 3 Alphonse Launière et Jean Dumas. Géographie—ler pr Alfred Blanchet, 2 Jules Ferland; 1er acc Jean Dumas et Jos. Bédard, 2 Jean Delisle, 3 Alphonse Launière, Physique—ler pr Fortunat Rouleau, 2 Jules Ferland; 1er acc Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon, 3 Joseph Bédard. Agriculture—ler pr Elzéar Marceau, 2 Fortunat Rouleau; 1er acc Alfred Blanchet, 2 Joseph Maltais, 3 Ernaçois Turgeon. Calligraphie—ler pr Alfred Blanchet et Jean Dumas, 2 J. Bte, Gosselin; 1er acc Alfred Blernier, 2 Jules Ferland et Jos. Bédard, 3 Fortunat Rouleau et David Pettigrew. Dessin des cartes—pr J. B. Gosselin. Dictée anglaise—ler pr J. Re. Gosselin, 2 Henry Thurber; 1er acc Jos. Maltais, 2 Jean Delisle, 3 Augusto Nadeau. Progrès remarquables—ler pr Godefroi Bernard, 2 Frs. Turgeon et Joseph Maltais.

LES ÉLÈVES RÉUNIS.

Langage correct—ler pr Louis Ouellet, 2 Pierre Roy; acc Louis Dion. Déclamation—ler pr Louis Ouellet, 2 Ls. Dion et Pierre Roy; acc Julien Cloutier. Enseignement facultatif—ler pr Ls. Dion et Pierre Roy, 2 Ls. Mercier et Ls. Pâquet; acc Jacob Gagné et Stanislas Fréchette. Solfège—ler pr Louis Dion, 2 Alfred Blanchet; ler acc Victor Bérubé et Jacob Gagné, 2 Ls. Pâquet et Jules Ferland. Plain-chant—ler pr Louis Pâquet, 2 Aug. Nadeau et Wilfrid Fortin; ler acc Jacob Gagné, 2 J.-B. Gosselin et Jules Ferland. Harmonium—Prix Louis Dion; acc Jacob Gagné. Piano—pr Alfred Blanchet; acc Jean Dumas.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

ÉLÉVES DE DEUXIÈME ANNÉE -64-65.

Excellence-ler prix Célanire Gosselin, 2 Eutychiane Bernier; ler ace Marie Abbott, 2 Marie Roy. Instruction religiouse—ler pr Célanire Gosselin, 2 Marie Roy et Anne Pritchard : acc Eutychiano Bernier. Pédagogie-ler pr Célmire Gosselin, 2 Marie Abbott; ler ace Delvina Croteau, 2 Marie Roy, 3 Anne Pritchard. Enseignement -ler pr Anne Pritchard, Célauire Gosselin; ler nec Entychiane Bernier, 2 Delyina Croteau et Marie Abbott. Dictée française-ler pr Entychiane Bernier, 2 Elzire Lacombe; ler nec Marie Abbott, 2 Celanire Gosselin. Analyse grammaticale—1er pr Entychiane Bernier, Marie Abbott; 1er acc Celanire Gosselin, 2 Delvina Croteau, 3 Marie Roy. Analyse logique—1er pr Eutychiane Bernier, 2 Cel-nire Gosselin; 1er acc Delvina Croteau, 2 Elzire Lacombe, 3 Marie Roy. Littérature—1er pr Anne Pritchard, 2 Marie Abbott; 1er acc Euty-chiano Bernier, 2 Celanire Gosselin, 3 Marie Roy. Mythologie—1er pr Célanire Gosselin, 2 Anne Pritchard; 1er acc Marie Roy, 2 Marie Abbott, 3 Entychiane Bernier. Histoire du Canada-ler pr Eutychiane Bernier, 2 Anne Pritchard; 1er acc Elzire Lacombe et Marie Leclerc, 2 Célanire Gosselin. Histoire de France—1er pr Célanire Gosselin, 2 Eutychinne Bernier; 1er nec Anne Pritchard, 2 Marie Leclerc, 3 Marie Roy. Histoire d'Angleterre—1er pr Anne Pritchard, 2 Eutychiane Bernier; 1er acc Celanire Gosselin, 2 Marie Roy, 3 Marie Abbott. Arithmétique—ler pr Marie Leelerc, 2 Elzire La-combe; ler acc Marie Roy, 2 Marie Abbott. Tenue des livres—ler pr Delvina Croteau, 2 Eutychiane Bernier; ler acc Marie Abbott, 2 Marie Roy, 3 Célanire Gosselin. Algèbre—ler pr Célanire Gosselin, 2 Marie Abbott; ler acc Delvina Croteau, 2 Marie Roy. Toisé—ler pr Célanire Gosselin, 2 Eutychiane Bernier et Marie Abbott; acc Marie Roy. Géographie et globes-ler pr Célanire Gosselin, 2 Eutychiane Bernier; 1er acc Marie Abbott, 2 Anne Princhaid, 3 Marie Roy. Agriculture—pr Anne Pritchard et Célanire Gosselin; 1er acc Eutychiane Bernier et Marie Roy, 2 Marie Abbott. Calligraphiepr Eutychiane Bernier, Marie Roy et Delvina Croteau; ace Celanice Gosselin et Marie Abbott. Dessin des cartes—1er pr Marie Roy, 2 Anne Pritchard, 3 Delvina Croteau; 1er acc Marie Abbott, 2 Euty-chiane Bernier, 3 Célanire Gosselin.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—ler prix Julie Noël, 2 Wilhelmine Couture; ler acc Joséphine Larose, 2 Olympe Fortin, 3 Hermine Naud. Instruction religiouse—pr Eugénie Têtu et Marie Labonté; acc Elizabeth Dorval, Olympe Fortin, Alphonsine Larue et Lucille Baril. Pédagogie—ler pr Mary Ahern, 2 Olympe Fortin; ler acc Joséphine Larose, 2 Amaryllis Bernier, 3 Julie Noël et Hermine Naud. Enseignement—ler pr Mary Whelau, 2 Olympe Fortin; ler acc Mary Ahern et Eugénie Têtu, 2 Joséphine Larose. Dictée française—ler pr Julie Noël,

2 Lumina McDonald et Amaryllis Bernier; 1er acc Wilhelmine Couture, 2 Josephine Larose, 3 Olympe Fortin. Analyse grammaticale --ler pr Julie Noël, 2 Hermine Naud; ter acc Wilhelmine Couture, 2 Olympe Fortin et Marie Labonté, 3 Lumina McDonald. Histoire sainte—Ler pr Amaryllis Bernier et Mary Ahern, 2 Eulalie Caillouette; ter nec Soulange Leclair, 2 Wilhelmine Conture et Augustine Ballautyne, 3 Olympe Fortin et Philomène Chalifoux. Histoire du Canada—ler pr Julie Noël et Wilhelmine Couture, 2 Joséphine Larose, 1er acc Mary Ahern, 2 Olympe Fortin, 3 Marie Labouté. Arithmétique ler pr Antoinette Routier, 2 Josephine Larose; ler acc Julie Noel, 2 Hermine Naud, 3 Withelmine Conture. Tenne des livres-ler pr Julie Nool, 2 Juséphine Larose; ace Antoinette Routier, Hermine Naud et Vlphonsine Larue. Géographie-ler pr Joséphine Larose, 2 Julie Noël; ace Wilhelmine Couture, Hermine Nand, Marie Labouté. Calligraphie—ler pr Anne Lacroix et Eugénie Tétu, 2 Claire Pienrd et Mary Dunn; ace Joséphine Larose, Antoinette Routier, Elmire Gosselin, Julie Noël, Amaryllis Bernier, Ludivine Paré, Augustine Ballantyne et Malvina Vallières. Dessin des cartes-ler pr Chire Picard, 2 Wilhelmine Couture; 1er acc Elisa Côté, 2 Malvina Vallières, 3 Autoinette Routier, Progrès remarquables-ler pr Ludivine Paré, 2 Soulange Leclair et Alvine Ratté.

LES ÉLÈVES RÉUNIES.

Langage correct-ler prix Delvina Croteau, 2 Marie Abbott.

TERE CLASSE ANGLAISE.

Analyse anglaise-ler prix Anne Pritchard, 2 Mary Abern et Mary Whelan; nec Mary Ann Dunn et Gertrude Urquhart. Composition naglaise-pr Anne Pritchard; Ier acc Maria McAvec, 2 Gertrude Urquhart, 3 Mary Whelan.

ZEME CLASSE ANGLAISE:

Dictée anglaise—ler prix Julie Noël, 2 Claire Picard; 1er acc Amaryllis Bernier, Eutychiane Bernier, 3 Marie Roy. Analyse an-glaise—1er pr Malyina Vallières, 2 Claire Picard; 1er acc Wilhelmine Couture, 2 Julie Noël, 3 Eutychiane Bernier, et Delvina Croteau. Dessin—ter pr Marie Roy, 2 Eugénie Tetu et Claire Picard; 1er ace Eugénie Genest, 2 Wilhelmine Conture et Hermine Naud. Piano— 1er pr Claire Picard et Mary Dann, 2 Delvina Crotean et Entychiane Bernier; 1er acc Malvina Vallières et Calixte Gagne, 2 Antoinette Routier et Marie Roy. Musique vocale-ler pr Alphonsine Normandeau, 2 Antoinette Routier; 1er acc Malvina Vallières, 2 Lumina McDonald et Ludivine Paré.

ECOLE MODELE LAVAL.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Division Superieure.

Excéllence—ler prix John McSweeny, 2 P. O'Leary; 1er acc A. Turcotte, 2 Nérée Déroche. Instruction religieuse—ler pr. Adjutor Gauvrean, 2 Arthur Turcotte; Ier ace Théophile Bélanger, 2 Jos. Vincent. Grammaire française—Dictée—Premier Groupe: Ier pr John McSweeny, 2 Peter O'Leary; Ier ace Arthur Turcotte, 2 André Miller. Deuxième Groupe—ler pr Telesphore Chartier, 2 Nérée Déroche; ler nec Alfred Cloutier, 2 William Childs. Troisième Groupe —ler pr Leon Ratté, 2 Joseph Gauvreau; 1er ace Charles Langlois, 2 Napoléon Matthieu. Quatrième Groupe—ler pr Louis Guay, 2 Charles Lacroix; 1er acc Pierre Lépine, 2 Odina Cloutier. Cinquième Groupe -ler pr Hector Grenier, 2 Philéas Alain; 1er nec Saluste Chrétien, —Ter pr Hector Grenier, 2 Philéas Alain; 1er acc Salaste Chrétien, 2 Ferdinand Arel. Sixième Groupe—1er pr Hugh Kain, 2 Bernard Kain; 1er acc Richard Keogh, 2 Jeremiah Nolan. Analyse logique—1er pr John McSweeny, 2 Louis Dion; 1er acc Peter O'Leary, 2 Arthur Turcotte. Analyse grammaticale—Preinier Groupe; 1er pr J. McSweeny, 2 Louis Dion; 1er acc Peter O'Leary, 2 Arthur Turcotte. Deuxième Groupe—1er pr Télesphore Chartier, 2 Nérée Déroche; 1er acc Alfred Cloutier, 3 William Childs. Troisième Groupe—1er pr John Wallace, 2 Joseph Gaurronn, 1er acc Nandkon Metthion. pr John Wallace, 2 Joseph Gauvreau; 1er acc Napoléon Matthieu, 2 Léon Ratté. Quatrième Groupe—1er pr Louis Guay, 2 Charles Lacroix; Odina Cloutier, 2 Pierre Lépine. Arithmétique—Premier Groupe: 1er pr William Wood, Louis Dion; 1er acc Peter O'Leary, 2 Arthur Turcotte. Deuxième Groupe—ler pr. Pierre Lépine, 2 Théophile Bélanger; ler ace Alfred Cloutier, 2 Odina Cloutier. Troisième Groupe—for pr Joseph Gauvreau, 2 André Routier, 1er acc Louis Marquis, 2 Louis Guny. Quatrième Groupe—fer pr Télesphore Chartier, 2 Napoléon Matthiou; acc Charles Lacroix. Histoire sainte

Louis Guay, 2 André Routier. Deuxième Groupe-ler pr Philippe Louis Guay, 2 Anare Routier. Deuxieme Groupe—Ier pr l'inippe Rouillard, 2 Alexandre Fréchette; Ier acc Hector Gremer, 2 Marc Lapointe: Géographic—Premier Groupe: Ier pr Is. Dion, Nérée Déroche; Ier acc William Childs, 2 Arthur Turcotte. Deuxième Groupe—Ier pr Télesphore Chartier, 2 Adjutor Gauvreau; Ier acc Théophile Bélauger, 2 Joseph Vincent. Troisième Groupe—ler pr Napoléon Matthieu, 2 Joseph Gauvreau; l'or ace Charles Langlois, 2 Charles Lacroix. Histoire du Canada—Piemier Groupe: l'er pr Louis Dion, 2 Arthur Turcotte; ler ace William Childs, 2 Adjutor Gauvreau. Deuxième Groupe—ler pr Joseph Vincent; 2 Théophilo Belanger; 1er ace Napoléon Matthieu, 2 Wilbred Julbert. Art Epistodaire—Ter pr. William Childs et John McSweeny, 2 Peter O'Leary; ler ace Arthur Turcotte et Louis Dion, 2 Norce Déroche. Cosmographic—Ter pr. John McSweeny, 2 Arthur Turcotte et Nérée Déroche; 1er nec Louis Dion, 2 Peter O'Leary. Dessin lineaire-ler pr Peter O'Leary, 2 Jos. Vincent et Arthur Turcotte; 1er acc Louis Dion, 2 N. Déroche, 3 J. McSweeny. Assiduité—ler pr Arthur Tur-cotte et Théophile Bélanger, 2 Napoléon Matthieu; ler acc Louis Marquis, 2 Louis Dion. Calligraphie-ler pr P. O'Leary et Ls. Dion, 2 A. Miller et J. McSweeny; 1er ace Hugh Kain et B. Kuin, 2 Théo-phile Bélanger. Tenne des livres—1er pr Jos. Vincent, 2 Pierre Lépine; 1er ace Télesphore Chartier, 2 Adjutor Gauvreau.

Division Inferieure.

Instruction religiouse-ler pr Odina Cloutier, 2 Alfred Riverin; ler nec Marc Lapointe, 2 Alexandre Fréchette. Lecture française-Premier Groupe: 1er pr Edouard Guay, 2 Auguste Beaulieu; 1er ace Charles Hardy, 2 Charles Baillargé. Deuxième Groupe—1er pr Charles Huot, 2 Alphonse Dionne; ler acc W. Beaulieu, 2 Louis Taché. Troisième Groupe—ler pr George Fréchette, 2 M. McNamara; acc J. Ryan. Arithmétique—Premier Groupe: ler pr Emile Carron, 2 Arthur Marcotte; ler acc Patrick Duffey, 2 Edouard Guay. Deuxième Groupe—1er pr George Patoine, 2 Ernest Chrétien; 1er acc Ferdinand Arcl, 2 M. McNamara. Calligraphie—1er pr Auguste Beaulieu, 2 Alexandre Fréchette; acc Patrick Duffy.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

Instruction religieuse-ler pr Peter O'Leary, 2 Wm. Wood et John McSweeney. Traduction (anglais en français) — Première classe: ler pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Ls. Dion, 2 Né-rée Déroche. Première classe anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Bernard Kaine; ler acc Hugh Kuine, 2 Richard Keough. Première classe française: ler pr Jos. Vincent, 2 Jos. Gauvreau; ler acc Adjutor Gauvreau, 2 Telesphore Chartier. Deuxième classe: ler pr Louis Guay, 2 Leon Ratte; Ter ace Napoléon Mathieu, 2 Chs. Lacroix. Troisième classe: Ier pr André Routier, 2 Chs. Langlois; 1st acc George Jalbert, 2 II. Talbot. Traduction (français en anglais) Première classe: Ier pr Peter O'Leary, 2 John McSweeney: Ier acc Nerce Deroche, 2 Arthur Turcotte. Première classe anglaise : 1er pr John Wallace, 2 Bernard Kaine : 1er acc Hugh Kaine, 2 Richard Reough. Première classe française: ler pr Jos. Vincent, 2 Télesphore Chartier; ler acc Alfred Cloutier, 2 Wm. Childs. Deuxième classe: ler pr Théophile Bélanger, 2 Chs. Lacroix; ler acc P. Lépine, 2 Léon Ratté. Troisième classe: ler pr Ferdinand Arel, 2 Alexandre Fréchette; ler acc James Clifford, 2 Edouard Fréchette. Dictée anglaise—Première classe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Wm. Wood, 2 Nérée Déroche. Première classe anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Hugh Kaine; 1er acc James McKenna, 2 John O'Donnell. Grammaire anglaise—Première classe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Wm. Wood, 2 Louis Dion. Première clusse anglaise: 1er pr John Wallace, 2 Hugh Kaine; 1er acc James McKenna, 2 John O'Donnell. Première clusse française: 1er pr Jos. Vincent, 2 Télesphore Chartier; 1er acc Jos. Gauvreau, 2 Adjutor Gauvreau. Deuxième clusse: 1er pr Théophile Bélanger, 2 Pierre Lépine; 1er acc Léon Ratté, 2 Charles Lacroix. Bélauger, 2 Pierre Lépine; ter acc Leon Ratte, 2 Charles Lacroix. Lecture anglaise—Première classe française: ter pr Jos. Vincent, 2 Télesphore Chartier; ter acc Adjutor Gauvreau, 2 André Miller. Quatrième classe: ter pr Edouard Fréchette, 2 Ferdinand Arel; ter acc Alexandre Fréchette, 2 James Clifford. Géographie—Première classe anglaise: ter pr Peter O'Leary, 2 Win. Wood; ter acc John Walter a John Walt classe anglase: 1er pr Peter O Leary, 2 Mm. wood; 1er acc Jonn Wallace, 2 John McSweeney. Deuxième classe: 1er pr Hugh Kaine, 2 Richard Keough; acc Chs. Young et John O Donnell. Histoire du Canada—Paemière classe: 1er pr Wm. Wood, 2 Peter O'Leary; 1er acc John McSweeney, 2 John Wallace. Deuxième classe: 1er pr Hugh Kaine, 2 Bernard Kaine; 1er acc Richard Keough, 2 Mr. Histoire Calaba Lana Linia Nalan 2 Lerminh Noba. Louis Marquis, 2 Louis Guay. Quatrième Groupe—ler pr Télesphore Higgins. Histoire Sainte: ler pr Louis Nolan, 2 Jeremin Nolan; Chartier, 2 Napoléon Matthieu; ace Charles Lacroix. Histoire sainte ace John Higgins. Arithmétique—ler pr Hugh Kaine, 2 Bernard—Premier Groupe: ler pr Pierre Lépine, 2 Louis Marquis; ler ace Kaine; ler ace Chs. Langlois, 2 Jos. Vincent. Tenue des livresMathieu.

Division des Petits.

Instruction religiouse-ler or Patrick Duffy, 2 Michael McNamara; nec John Ryan. Lecture anglaise—Premier Groupe: 1er pr James Clifford, 2 Arthur Marcotte: 1er nec Edonard Guay, 2 Chs. Baillarge. Deuxième Groupe: 1er pr Michael NeNamara, 2 Alphonse Dioune; 1er acc John Ryan, 2 W. Beaulieu. Troisième Groupe: 1er pr W. Beaulieu, 2 G. Dasylva; acc G. Fréchette.

CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

Division des Grandes.

—ler pr Rose Béland, 2 Honorine Grenier; 1er ace Georgianne Dra-peau, 2 Adèle Malouin. Géographie—ler pr Sara Laflamme, 2 José-phine Rousselle; 1er ace Eugénie Patoine, 2 Emélie Tessier. Lecture peau, 2 Adeis Antonin. Geographia de Patoine, 2 Emélic Tessier. Lecture phine Rousselle; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Emélic Tessier. Lecture anglaise et traduction—pr Georgianne Drapeau; 1er acc Hélène Talbot, 2 Alexine Robitaille, 2 Georgianne Drapeau. Troisième Division—Lecture; 1er pr Amabilis Blanchet, 2 Angélina Gagné; 1er acc Legénie Patoine, 2 Hélène Talbot. Grammaire française—ler pr Georgianne Drapeau. Troisième Division—Lecture; 1er pr Amabilis Blanchet, 2 Angélina Gagné; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Julia McEnery. Instruction religieuse—ler pr Mary Ann Hilliar, 2 Mary MeEnery; 1er acc Margaret Murphy, 2 Mary Ann Hilliar, 2 Sarah Gilos Guirard; 1er acc Virginie Wallaquette, 2 Victoria Gingras. Arithmétique—ler pr Joséphine Rousselle, 2 Angélina Gagné; 1er acc Louise Guirard, 2 Rosalie Lefrançois, Géographie—ler pr Octavie Lefrançois, 2 Rosalie Lefrançois; 1er acc Louise Guirard, 2 Sarah Guilmore, 2 Margaret Murphy; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Sarah Guilmore, 2 Margaret Murphy; 1er acc Elleu Ryan, 2 Mary McEnery. Premier Groupe—Lecture anglaise: 1er pr Sarah Guilmore, 2 Margaret Murphy; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Sarah Guilmore; 1er acc Mary Ann Hilliar, 2 Sarah Guilmore; 1er acc Rosalie Lefrançois, 1er acc Elleu Ryan, 2 Mary McEnery. Premier Groupe—Lecture anglaise: 1er pr acc Louise Guirard, 2 Rosalie Lefrançois, 1er acc Louise Guirard, 2 Sarah Guilmore, 2 Margaret Murphy; 1er acc Margaret M

Division des Petites.

Bonne conduite—ler prix Ida Deblois, 2 Emélie Fiset. Instruc-tion religieuse—ler pr Sophie Casault, 2 Eugénie Léprohon; ler acc Eugénie Casault, 2 Alexina Soucy. Assiduité à l'école—ler pr Sophie Casault, 2 Eugénie Casault; ler acc Ida Deblois, 2 Georgina Dionne. Premier Groupe—Lecture française: ler pr Lectitia Lortie, 2 Marie Pelletier; ler acc Omérine Gingras, 2 Ida Deblois. Gram-maire française—ler pr Rosalie Amiot, 2 Omérine Gingras; lor acc Sophie Casault, 2 Léda Marcoux. Histoire sainte—ler pr Sophie

Première classe: 1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Mm. Wood, 2 Louis Dion. Deuxième classe: 1er pr Hugh Kaine, 2 Arithmétique—1er pr Alexina Souey, 2 Rosalie Amiot; 1er acc Bernard Kaine; 1er acc James McKenna, 2 John Wallace. Mesu, 2 Fortine Casault, 2 Victoire Dery, Géographie—1er pr Victoire Dery, rage—1er pr John McSweeney, 2 Peter O'Leary; 1er acc Wm. Wood; 2 Eugénie Casault; 2 Victoire Dery, Géographie—1er pr Victoire Dery, 2 Eugénie Casault; 2 Fortine Casault; 2 Fortine Casault; 2 Fortine Casault; 2 Sophie Casault, 2 Victoire Dery, Géographie—1er pr Victoire Dery, 2 Eugénie Casault; 2 Fortine Gasault; 2 Fortine Casault; 2 Fortine -Lecture française: 1er pr Delphine Fortin, 2 Marie Louise Patoine; 1er acc Celina Gingras, 2 Alphonsine Matte.

CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

Division des Grandes.

Excellence-ler prix Margaret Wilkinson, 2 Helen Kimlin: fer ace Engonie Cannon, 2 Annie Magnire: Preuner Groups-Bonse conduite: Ter pr Margaret Wilkinson, 2 Eugénie Caunon; Ter ace Helen Kimlin, 2 Agnes Trumble. Instruction religiouse—Ler or Agnes Trumble, 2 Mary Ann Walsh; Ler ace Eugenie Cannon, 2 Annie Excellence—Première Division: 1 er prix Eliza Soucy, 2 Emölic Langlois; 1 er ace Elize Grenier, 2 Joséphine Roussel. Ronne conduite —Ter pr Elise Grenier, 2 Eliza Soucy; 1 er ace Emólic Langlois, 2 Elise Desroches. Instruction religieuse—ler pre melic Langlois, 2 Elise Grenier; 1 er ace Eliza Soucy; 2 Ellen Kimlin. Assiduité à l'école—Er pr Eliza Soucy; 2 Ellen Kimlin. Assiduité à l'école—Er pr Eliza Soucy; 2 Ellen Kimlin. Assiduité à l'école—Er pr Ellen Kimlin. Eliza Soucy; 2 Ellen Kimlin. Assiduité à l'école—Ringlois, 2 Elise Grenier; 1 er ace Eliza Soucy; 2 Ellen Kimlin. Assiduité à l'école—Ringlois, 2 Eliza Soucy; 1 er ace Athala Peachy, 2 Elize Grenier. Detée, analyse grammaticale et logique—Premier Groupe: 1 er pr Ellen Kimlin, 2 Eliza Soucy; 1 er ace Athala Peachy, 2 Elise Grenier. Detée, analyse grammaticale et logique—Premier Groupe: 1 er pr Ellen Kimlin, 2 Eliza Soucy; 1 er ace Athala Peachy, 2 Elise Grenier. Detée, analyse grammaticale—Deuxième Groupe: 1 er pr Emélie Langlois, 2 Eliza Dionne; 1 er ace Amanda Bernier, 2 Edda Larose, Detée et analyse grammaticale—Premier Groupe: 1 er pr Emélie Langlois, 2 Eliza Dionne; 1 er ace Eliza Dionne; 2 Léa Drolet, Arithmétique—Premier Groupe: 1 er pr Athala Peachy, 2 Elise Desroches; 1 er ace Mary Wilkinson, 2 Ellen Kimlin. Deuxième Groupe—Ter pr Eliza Soucy. Lecture anglaise et anduction—Ler pr Eliza Soucy. Lecture anglaise et Langlois, 2 Eliza Soucy. Lecture anglaise et Langlois, 2 Eliza Soucy. Lecture anglaise—Ler pr Eliza Soucy. Lecture anglaise—L Assiduité à l'école-der pr Margaret Wilkinson, 2 Athala Maguire. Excellence-Première Division: 1er prix Eliza Soucy, 2 Emèlie Peachy: 1er nee Eugénie Cannon, 2 Annie Clasicy. Grammaire Hetherington, 2 Mary Maguire: 1er acc Budelia McNamara, 2 Mary Jane McNamara.

O'Malley. Orthographe-pr Bridget Hawley; nec Rose Ann Gilles-pie. Lecture française-ler pr Mary McEnery, 2 Margaret Murphy; ler acc Ellen Ryan, 2 Mary Ann Hilliar. Geographic-ler pr Mary McEnery, 2 Ellen Ryan; Ter acc Mary Ann Hilliar, 2 Margaret Murphy. Histoire sainte—Premier Groupe: Ter pr Margaret Murphy, 2 Mary Ann Hilliar; acc Ellen Ryan. Deuxième Groupe—Ter pr Mary Ann Horan, 2 Rose Ann Gillespie.

Typographie d'Eusene Senécal, 4, Rue St. Vincent, Montréal.